



# **UNIVERSITÀ DI PISA**

**Dipartimento di Scienze Politiche**

**CORSO DI LAUREA MAGISTRALE IN STUDI INTERNAZIONALI**

**Tesi di Laurea Magistrale**

**CAMEROUN : LE COMBAT POUR L'INDEPENDANCE  
SOUS L'EMPRISE D'UNE FRANCE COLONIALE**

**CANDIDATO**

STEVE HERVE SIMO MOUBI

**RELATORE**

PROF. MAURIZIO VERNASSA

**ANNO ACCADEMICO 2014-2015**

# INDICE

<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>CHAPITRE 1 : LE CAMEROUN DANS L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS</b> .....	14
1.1 Le Mandat français.....	14
1.2 L 'exploitation à la française.....	19
1.3 Le Cameroun et, la Seconde Guerre Mondiale .....	25
1.4 La situation économique durant la guerre.....	29
1.5 Libération en France et début de résistance au Cameroun.....	31
<b>CHAPITRE 2 : LE MOUVEMENT NATIONALISTE</b> .....	37
2.1 Fin de la guerre et émergence des mouvements nationalistes.....	37
2.2 L'émergence des mouvements nationalistes .....	41
2.3 La naissance de l'UPC (UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN) .....	43
2.4 Ruben Um Nyobè : L'emblème du nationalisme Camerounais.....	44
2.5 Clameur sur l'UPC.....	49
2.6 Préludes aux émeutes de Mai 1955.....	52
2.7 Les émeutes de Mai 1955.....	54
<b>CHAPITRE 3 : GUERRE DE LA FRANCE CONTRE LES NATIONALISTES</b> .....	58
3.1 Répressions et dissolution .....	58
3.2 La loi cadre de Gaston Defferre contre l'indépendance africaine Juin 1956 .....	62
3.3 Formation d'un front nationaliste .....	64
3.4 Le Boycott actif.....	67
3.5 Le Kamerun s'embrace .....	73
3.6 L'assassinat d'Um Nyobè .....	77
3.7 La Guérilla Diplomatique .....	79
3-8 La création de l'armée de libération nationale du Kamerun (ALNK) .....	82
<b>EPILOGUE</b> : .....	89

<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>109</b>
<b>SITOGRAFIE .....</b>	<b>111</b>
<b>ARTICLES DE REVUE.....</b>	<b>112</b>

## INTRODUCTION

La France est avec l'Angleterre, le Portugal et l'Espagne, un des pays européens qui a possédé un empire colonial. Si dans le monde elle a été la deuxième puissance coloniale après l'Angleterre, elle a été la première en Afrique. Elle est aussi celle qui a mené les guerres coloniales les plus nombreuses et les plus meurtrières. Pourtant, en février 2005, les députés français votaient une loi qui, dans son article 4, reconnaissait « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord » mystifiant ainsi la période coloniale et nourrissant l'orgueil national de certains nostalgiques (notamment de l'Algérie française)<sup>1</sup>.

Tout a fait scandaleuse, cette volonté d'instaurer une telle version officielle de l'Histoire de la France coloniale a toutefois eu le mérite d'ouvrir un débat sur cette période (mobilisations d'universitaires, d'associations et de citoyens), à tel point que l'article 4 dû être abrogé par décret présidentiel<sup>2</sup>.

Elle a aussi le mérite de montrer que, plus de 50 ans après les indépendances, qui voyaient les peuples africains accéder à la liberté et à l'autodétermination, la pratique de la colonisation (qui consiste à imposer sa domination, si nécessaire par la violence) n'a toujours pas été officiellement remise en cause. Au contraire, c'est à une véritable tentative de légitimation que nous assistons. Cette tentative de légitimation nous révèle que les mentalités ont finalement peu évolué et que les dirigeants français gardent un rapport avec l'Afrique et les Africains teinté de paternalisme, de mépris, et même de racisme. Mais c'est encore bien plus qu'une question de "mentalités". Il n'y a qu'à regarder de plus près les rapports que la France entretient encore aujourd'hui avec ses anciennes colonies, pour voir que ceux-ci ont peu évolué depuis la période coloniale et les prétendues "indépendances".

---

<sup>1</sup> <http://www.afrik.com/article8909.html>

<sup>2</sup> [http://www.rfi.fr/actufr/articles/073/article\\_41417.asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/073/article_41417.asp)

La France y perpétue une stratégie de domination au nom de la défense de ses propres intérêts : ingérence dans les affaires africaines (soutien à des dictatures et à l'organisation d'élections truquées) ; maintien des États africains dans la dépendance via l'Aide publique au développement et la dette ; pillage des richesses du continent. La filiation entre la politique de la France en Afrique depuis 1960 et la colonisation qui l'a précédée est une évidence. La première prend incontestablement ses racines dans la seconde.

La colonisation territoriale de l'Afrique commence sous Louis-Philippe (1830- 1848) par la conquête de l'Algérie. Sous le Second empire le projet et l'idéologie coloniale se font jour. Selon le philosophe Ernest Renan : «La colonisation en grand est une nécessité politique tout à fait de premier ordre. Une nation qui ne colonise pas est irrévocablement vouée au socialisme, à la guerre du riche et du pauvre. La conquête d'un pays de race inférieure par une race supérieure, qui s'y établit pour le gouverner, n'a rien de choquant»<sup>3</sup>.

Les troupes coloniales (tirailleurs sénégalais) furent constituées en 1857. L'année 1880 fut le point de départ d'une expansion coloniale sans précédent, qui sera théorisée par Jules Ferry. La Tunisie en 1881-1883, Madagascar en 1885 se voient imposer un protectorat français. En 1885, se tient la conférence de Berlin, réunie à l'initiative du Chancelier allemand Otto Von Bismarck. 14 pays y participent. Les principaux sont la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal. Le roi des Belges Léopold II fit reconnaître sa tutelle sur le Congo. Lors de cette conférence, qui permet une reconnaissance mutuelle de leurs occupations, les puissances coloniales s'accordent sur le droit de poursuivre leurs conquêtes à l'intérieur du continent, à partir de leurs implantations côtières. S'ensuit une course effrénée à qui prendra possession le premier de vastes territoires.

Un ministère des Colonies fut créé en 1894. Dans les dernières années du siècle, Gallieni réprima la révolte malgache et réduisit l'île au statut de colonie. Il en coûtera 100 000 morts sur les trois millions d'habitants. Des expéditions occupent progressivement, le plus souvent par les armes, les territoires d'Afrique occidentale et d'Afrique équatoriale. Faïdherbe posa les jalons de l'Afrique Occidentale Française

---

<sup>3</sup> E.Renan, *la reforme intellectuel et morale de la France*, Paris, La librairie Nouvelle, 1872, P.23.

(AOF) à partir du Sénégal. Savorgnan de Brazza ceux de l'Afrique Équatoriale Française (AEF) à partir du Congo français. Á la veille de la Première Guerre Mondiale l'empire colonial français fut constitué. Viendront s'y ajouter les territoires des colonies allemandes, occupés en 1916 et confiés à l'administration des vainqueurs par le traité de Versailles en 1920. Le Cameroun et le Togo viennent alors s'ajouter aux possessions françaises.

L'histoire coloniale du Cameroun reste fascinante dans la mesure où elle recoupe celle de trois puissances coloniales, l'Allemagne, la France et la Grande Bretagne ; Celle du système des mandats de la société des nations et du régime de tutelles de l'ONU.

Dans toutes les possessions coloniales de la France où les nationalistes avaient l'indépendance pour revendication essentielle, au Vietnam, en Tunisie, au Maroc, en Algérie et au Cameroun, on aboutit inévitablement à une certaine violence révolutionnaire souvent provoquée.

De tous les territoires d'Afrique noire sous domination française, le Cameroun a été le seul où, en plus des résistances à la pénétration coloniale proprement dite, la revendication de l'indépendance politique et son déni, eurent recours à la violence des armes. Au terme de quelles démarches cela a-t-il pu se produire? A quels mouvements, acteurs et forces sociales faut-il en attribuer les responsabilités? Quelles furent celles, spécifiques, du gouvernement français et de ses représentants et appuis locaux? Par quels artifices est-on arrivé au fait que l'indépendance soit octroyée aux groupes politiques qui en avaient combattu le principe et les modalités de réalisation? Quels sont les facteurs qui expliquent la mise «hors-la-loi», la répression et la défaite du mouvement nationaliste au Cameroun?

Le nationalisme camerounais n'est pas né au moment de la lutte des Camerounais pour l'indépendance de leur pays. Les luttes nationalistes contre la domination étrangère débutèrent en effet au Cameroun dès la seconde moitié de XIXe siècle, au moment où les Camerounais pratiquaient le commerce légal avec les Européens sur la côte camerounaise, après l'abolition de l'esclavage. Ce commerce reposait sur des échanges de produits (troc) entre les Européens et les Camerounais de l'hinterland, par le truchement des Camerounais habitant la côte, ceux-là servant d'intermédiaires. En fait, les Camerounais de la côte s'étaient organisés pour combattre les Européens qui

voulaient aller traiter directement avec les habitants de l'hinterland sans passer par eux, alors que ces derniers recevaient des avantages considérables de leur intermédiation<sup>4</sup>.

Les secondes luttes des Camerounais contre la domination étrangère furent les résistances qu'ils menèrent contre la pénétration et la conquête coloniale allemande. Mais ces résistances furent vaincues et le territoire camerounais conquis par l'Allemagne qui y institua un système colonial d'une cruauté exceptionnelle et implacable<sup>5</sup>. Ce système, introduit par le Gouverneur Von Puttkamer reposait sur une politique d'exploitation scientifique du territoire avec la main-d'œuvre locale soumise aux travaux forcés (construction des routes, ponts, chemins de fer...), au portage et aux travaux dans les plantations de banane et de cacao<sup>6</sup>. Face à ce système colonial infligeant de terribles souffrances physiques et morales aux populations locales, les Camerounais s'organisèrent pour y mettre fin. Dès 1913, un mouvement de résistance fut lancé pour combattre la politique d'expropriation et de ségrégation que les Allemands voulaient appliquer à Douala au mépris des termes du traité de protectorat qu'ils avaient conclu avec les chefs douala (traité germano-douala). À la tête de ce mouvement de résistance figurait Rudolph Douala Manga Bell. Mais ce dernier fut trahi, jugé et pendu le 8 août 1914 à Douala.

Le premier chapitre traite du mandat français sur le Cameroun, montrant qu'après la Première Guerre mondiale et la défaite de l'Allemagne, le Cameroun devint un territoire sous contrôle international et fut confié à la France et à l'Angleterre par la SDN, puis par l'ONU après la Seconde Guerre mondiale. Mais ces deux puissances administrèrent le Cameroun non comme un territoire neutre, mais comme une partie intégrante de leur empire colonial africain, et cela, au mépris des accords de mandat et de tutelle. En effet, à titre d'exemple, les directives de la SDN stipulaient que le mandat était provisoire et que, théoriquement, les mandataires devaient progressivement acheminer les territoires sous mandat vers la capacité à s'administrer eux-mêmes<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> Martin Z. Njeuma, *Histoire du Cameroun XIXe s. – début XXe s.*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp.99-133.

<sup>5</sup> R. Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986, p.40.

<sup>6</sup> Ibidem

<sup>7</sup> D. Oyono, *Colonie ou mandat international, la politique française au Cameroun de 1919 à 1946*, Paris, L'Harmattan, 1992, p.17.

En ce qui concerne les accords de tutelle élaborés par l'ONU, ils formulaient pratiquement les mêmes directives que celles de la SDN : « Favoriser le progrès politique, économique et social des populations des territoires sous tutelle ainsi que le développement de leur instruction ; favoriser également leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance »<sup>8</sup>. Le deuxième chapitre s'occupe de la naissance des mouvements nationalistes. En effet Les Camerounais s'étaient opposés au non-respect de ces accords par la France et l'Angleterre et avaient commencé à revendiquer la réunification et l'indépendance de leur pays. C'est ainsi que, dans le Cameroun français, en 1948, ils créèrent un mouvement politique pour exprimer leur revendication ; mouvement qui devint très vite populaire, l'UPC.

Au regard de la croissance rapide de la popularité du mouvement nationaliste et de la multiplication des revendications indépendantistes, les autorités françaises décidèrent de réprimer et de faire disparaître l'UPC de la scène politique camerounaise. En mai 1955, elle réprima dans le sang les manifestations indépendantistes de l'UPC et procéda à l'interdiction du parti le 13 juillet de la même année. Finalement, face au refus de la France de répondre aux revendications des nationalistes camerounais et à sa détermination à résoudre le problème camerounais par la force, l'UPC n'eut autre choix que celui de prendre les armes pour mener une lutte armée qu'elle n'avait ni voulue, ni préparée. Cette situation fit naître une longue guerre entre les deux protagonistes ; guerre qui dura seize ans et causa des centaines de milliers de morts civils au Cameroun. Le Cameroun occupe une place particulière dans ce système colonial. Non seulement parce qu'il est le seul pays du « pré carré » français en Afrique à avoir connu une rébellion armée conséquente, sous l'impulsion de l'UPC, au moment de l'indépendance, mais également parce qu'il est le premier, si l'on met de côté le cas particulier de la Guinée d'Ahmed Sékou Touré, à accéder à l'indépendance, le 1er janvier 1960.

Le Cameroun apparaît alors comme un pays pionnier. Premier pays du « champ » à avoir vu débarquer les « spécialistes » français de la guerre révolutionnaire, dès le milieu des années 1950, il est aussi le premier à se voir doté d'une armée nationale et à « bénéficier » de l'assistance militaire technique française. Cette dernière, activée le jour même de la proclamation de l'indépendance, permet de poursuivre sans transition et, pour encore de

---

<sup>8</sup> <http://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-xii/index.html>



longues années, les opérations militaires engagées contre la rébellion upéciste à l'ère du colonialisme direct, inaugurant dans le sang une longue série d'ingérences militaires françaises en Afrique. Né dans un contexte de guerre, c'est tout le régime du Cameroun «indépendant» qui a été imbibé par les modèles «contrerévolutionnaires ». Les doctrines françaises de contre-insurrection ont muté en système de gouvernement. Quelques mois après l'indépendance, tandis que les opérations de guerre se poursuivaient dans plusieurs régions du pays, une dictature implacable fut installée. Concentré dans les mains du président Ahmadou Ahidjo et de son entourage, mais appuyé par la «coopération » et l'« assistance technique » françaises, le pouvoir camerounais a recyclé les méthodes guerrières utilisées contre les maquis de l'UPC pour les appliquer à tous les « subversifs » c'est-à-dire à tous ceux qui contestaient, ou semblaient contester, les nouvelles autorités. La surveillance, l'endoctrinement et la répression des populations devinrent des habitudes. Et l'exception, la règle. Les Camerounais, qui s'étaient passionnés pour le projet émancipateur de l'UPC dans les années 1950, furent sommés de rejeter leurs « mauvais penchants » et de transférer leur enthousiasme sur le parti unique d'Ahmadou Ahidjo. Lequel, vampirisant l'héritage upéciste, s'octroya le titre de pionnier de l'indépendance. Purgé de ses éléments « subversifs », appelé à traquer en son sein la moindre «déviance», sommé quotidiennement d'oublier ses amours d'antan, le peuple camerounais ne put faire vivre son désir de liberté que dans la clandestinité, dans l'exil ou sur le mode du refoulement.

Pour expliquer ce qui eût lieu, ce sont ainsi les thèses officielles des autorités coloniales françaises qui ont paru triompher. Reprises, réactualisées pour les besoins du moment, vulgarisées, y compris par les pouvoirs politiques camerounais, les propagandes idéologiques ont pris le pas sur les essais de reconstitution de la vérité historique. La dimension «nationaliste» des luttes qui eurent lieu contre le colonialisme français a été occultée. L'unique version autorisée officielle a été celle assimilant le mouvement qui eût lieu à une entreprise vulgaire menée par une « poignée de mécontents et d'agitateurs marxistes assoiffés du sang de leurs compatriotes, manipulés de l'extérieur par les communistes, ces aigris n'ont pu, pour le grand bien du Cameroun, assouvir leurs ambitions. C'est alors que, pour couvrir leur faillite, ils ont tenté de précipiter le pays dans le chaos, la rébellion et la guerre civile à travers des émeutes déclenchées en mai « 1955 ». L'on semblait avoir abouti, au Cameroun, à une situation paradoxale où ceux

qui avaient milité pour la fin du régime colonial et l'avènement de l'indépendance devaient se culpabiliser de l'avoir fait. Ils étaient invités à renier leurs engagements antérieurs ou, à défaut, invités à frapper d'oubli cette période de «*ténèbres*».

Des efforts officiels ont été déployés pour laver la mémoire collective du souvenir de tous les hommes marquants qui, cristallisant en eux les aspirations à la liberté, portèrent les espérances des pauvres et des assujettis de leur époque. La période la plus créative de l'histoire du Cameroun a été ainsi obscurcie, et les chercheurs empêchés d'y travailler pour l'éclaircir<sup>9</sup>. Le moment où le cri de l'homme pour être reconnu comme homme s'est fait le plus entendre est devenu paradoxalement la «partie honteuse » de l'histoire du Cameroun. Les luttes pour la liberté qui, ailleurs, forment une part constitutive des identités nationales et des cultures dans lesquelles ces identités s'enracinent et prennent forme, ont été, ici, dépréciées, dévalorisées, méprisées. L'humiliation et l'opprobre ont été jetés sur ceux qui moururent d'avoir réclamé la fin des servitudes coloniales, et leurs noms ont été frappés de malédiction officielle. Or, pour le Cameroun comme pour l'Algérie (et comme pour le Rwanda, d'ailleurs), la nostalgie aveugle, l'ignorance et la négation sont, en France, profondément incrustées. Elles ont même été revendiquées, crânement, par les plus hautes autorités de l'État. En visite officielle à Yaoundé en mai 2009, le Premier ministre français François Fillon fut interrogé au cours d'une conférence de presse sur les événements qui se déroulèrent au Cameroun au moment de l'indépendance. La question, timorée, qui évoquait à la fois les «scories du passé », les accords militaires franco-camerounais et la mort de « plusieurs nationalistes camerounais [...] assassinés par l'armée française », reçut une réponse abrupte : « Je dénie absolument que des forces françaises aient participé, en quoi que ce soit, à des assassinats au Cameroun. Tout cela, c'est de la pure invention ! Et naturellement, lorsque je parlais de “scories”, ce n'est pas à ça que je pensais. Car, à l'heure où la présence de la France en Afrique est de plus en plus contestée (notamment par les sociétés civiles) et tandis que de nombreux Africains continuent de fuir la dictature ou le non-développement en Afrique, il est plus que temps que les Français ouvrent les yeux sur l'Histoire, passée et présente, de leur pays avec le continent africain. Rappeler cette Histoire n'est pas nuire à la France d'aujourd'hui, bien au contraire. C'est lui permettre de prendre une distance critique avec son passé et de s'inventer un avenir sans nostalgie.

---

<sup>9</sup> A.Mbembe, *Ruben Um Nyobe le Problème National Kamerunais*, Paris, L'harmattan, 1984, p.10.

C'est aussi remédier à l'indifférence et aux préjugés, issus de l'ignorance que les problèmes de développement en Afrique ont d'abord des causes politiques. Il en va de l'intérêt des sociétés africaines mais aussi de la société française.

Au moment où, le chef de l'état français François Hollande en visite d'État à Yaoundé le 03 juillet 2015, avait brisé le tabou en évoquant ces douloureux moments des relations franco-camerounaises. «C'est vrai, qu'il y a eu des épisodes extrêmement tourmentés, et tragiques mêmes. Puisqu'après l'indépendance, il y a eu une répression en Sanaga maritime, au pays bamiléké et nous sommes, comme je l'ai fait partout, ouverts pour que les livres d'histoire puissent être ouverts; et les archives aussi»<sup>10</sup>. L'objectif de ce travail n'est aucunement de refaire l'histoire du Cameroun. Il s'agit plutôt de faire la lumière sur cette guerre oubliée de la France contre le mouvement nationaliste au Cameroun qui revendiquait l'indépendance et réunification de leur territoire ; Une guerre qui ne dira jamais son nom, cachée, classée secret défense « officiellement il ne sait rien passé au Cameroun ».

Chercher à Comprendre pourquoi les responsables français, de la IV<sup>e</sup> puis de la V<sup>e</sup> République, avant comme après l'octroi de l'indépendance du pays, se sont lancés dans une répression aussi féroce. C'est ce contexte qu'il convient en préalable de broser à grands traits. La raison principale de la hargne française s'appelle, on l'a dit, l'UPC. Créée en 1948 à Douala par quelques «indigènes évolués », comme on les désignait alors, l'UPC constitue dès le départ un des défis les plus sérieux au colonialisme français en Afrique. Elle réclame d'abord la justice, la dignité et l'égalité pour les « indigènes » trop longtemps martyrisés, exploités, abusés. Elle demande aussi la réunification du pays que se sont partagé les Français et les Britanniques, par le truchement de la Société des nations (SDN) après la défaite allemande en 1916, puis celui de l'ONU. S'appuyant sur le statut international du Cameroun qui en fait, avec le Togo, un Territoire à part au sein de l'Empire français, l'UPC exige surtout l'indépendance: affront insupportable pour les Français qui, contrairement aux Britanniques, n'ont aucune intention de lâcher du lest. Malgré les belles paroles du général de Gaulle à Brazzaville en janvier 1944, ils comptent bien s'agripper à leurs «possessions » d'outre-mer pour redorer le blason tricolore, assurer la défense nationale

---

<sup>10</sup> <http://www.cameroon-info.net/stories/0,70373,@,cameroun-declassification-des-archives-le-regroupement-desdits-documents-a-comme.html>

et faire quelques menus profits. Épine dans le pied des colons français, l'UPC se refuse, au contraire d'autres mouvements nationalistes africains, à tout compromis.

Sa popularité se consolide, ses mots d'ordre se diffusent dans tout le pays. Elle risque même de faire tache d'huile à travers le continent. La répression française, qui n'est pas d'abord militaire, se durcit.

Paris envoie alors, pour se maintenir à Yaoundé, des Hauts Commissaires à poigne. Roland Pré d'abord, un ancien de la Résistance française contre le nazisme, qui voit des communistes partout. Il engage l'épreuve de force en mai 1955 et fait interdire l'UPC. Pierre Messmer ensuite, réputé libéral, mais qui ne craint pas lui non plus de faire couler le sang. Les nationalistes camerounais maintiennent le cap. Dans la clandestinité, le programme indépendance, réunification, justice sociale est maintenu. Et s'incarne dans un mot: Kamerun ! Pied de nez aux Français, l'UPC brandit le nom que leurs ennemis héréditaires, les Allemands, avaient donné à ce pays quelques décennies plus tôt, avant son partage entre le Cameroun français et le Cameroon britannique. Pour les Camerounais, le mot devient slogan. Plus qu'un programme, c'est un esprit : celui de la résistance. La France n'y tient plus. Elle frappe, elle tue, elle enferme : en Sanaga-Maritime, mais aussi dans la région que le colonialisme appelle « Bamiléké ». Ses soldats s'y livrent à la torture systématique, pour obtenir des renseignements et semer la terreur. La France veut étouffer l'espoir : Ruben Um Nyobè, leader exemplaire du mouvement nationaliste, est assassiné en 1958 dans les maquis de Sanaga-Maritime.

Le Cameroun devra suivre le chemin tracé par Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire et non celui de Sékou Touré en Guinée. Croyant avoir gagné, ou cherchant à hâter sa victoire en leurrant les Camerounais, la France prépare l'accession du pays à une « indépendance » qu'elle s'ingénie au préalable à vider de son contenu. Elle a trouvé en Ahmadou Ahidjo, un petit homme du nord du pays, le polichinelle idéal pour créer l'illusion. La flamme « kamerunaise » résiste encore, pourtant, quoique difficilement. En Sanaga-Maritime, la mort d'Um a presque atteint son objectif.

Mais la résistance se poursuit dans cette région aussi, comme dans les régions de Yaoundé, de Douala et du Mungo. C'est surtout dans la région Bamiléké, l'Ouest-Cameroun, que les combats sont les plus acharnés. Entrées en dissidence, les populations de la région participent massivement à l'insurrection. Les autorités

françaises, qui ne sont théoriquement plus « chez elles » depuis le 1er janvier 1960, optent alors pour les représailles collectives : les bombardements aveugles sur des villages entiers. C'est la « guerre totale », l'hécatombe. En exil forcé, au Caire, en Guinée, au Ghana, Félix Moumié, président de l'UPC, tente de trouver des soutiens étrangers et d'alerter une opinion internationale, française en particulier, aveuglée par les éclats meurtriers de la guerre d'Algérie. novembre 1960, les services secrets français dénicheront à Genève une bonne adresse et un bon cocktail, pour lui faire passer l'envie de protester. Ce qui sera développé dans le troisième chapitre.

Maintenant que ses parrains français ont éliminé ses deux principaux rivaux, Um Nyobè et Moumié, et écrasé la « révolte bamiléké », le « fantoche » Ahmadou Ahidjo peut lever les bras en signe de victoire. La France de Charles de Gaulle et de Jacques Foccart prend toutes les dispositions utiles pour assurer sa longévité. À Yaoundé, les méthodes élaborées pour faire la guerre à l'UPC se transforment en mode de gouvernement. Comme dans les autres pays d'Afrique francophone, l'« indépendance » a enfanté une coriace dictature : une façade derrière laquelle l'ancienne puissance coloniale peut discrètement manœuvrer. Revenu clandestinement d'exil, Ernest Ouandié, vice-président de l'UPC, cherche vaillamment à rallumer la flamme et à secouer cet état de fait. Mais le contexte est défavorable. À l'intérieur du Cameroun, le contrôle des populations par les forces gouvernementales est maintenant trop serré. Les militants kamerunais s'épuisent. À l'étranger, les soutiens potentiels ont déserté : ils se passionnent maintenant pour le Congo Léopoldville et les colonies portugaises, ils se mobilisent pour le Viêtnam... et en oublient les « causes perdues ». Ouandié, de plus en plus isolé, perd le contact avec ses amis exilés. Les tentatives de « deuxième front », lancées depuis le Congo-Brazzaville, échouent lamentablement. Début 1971, Ouandié est fusillé en public par un peloton d'exécution. Le Kamerun a vécu, la Françafrique triomphe.

# CHAPITRE 1: LE CAMEROUN DANS L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

## 1.1 Le Mandat français

Les Camerounais ont été pris au piège de la réalité coloniale sous le Protectorat allemand qu'ils ont librement demandé. En effet, la cohabitation entre Allemands et Camerounais officialisée par la signature du Traité du 12 juillet 1884, va se terminer dans l'incompréhension mutuelle, la haine et de nombreux sacrifices humains. La Première Guerre Mondiale en terre camerounaise étant apparue comme une sortie heureuse du borbier allemand, l'espoir né de cet événement n'a été que de courte durée. Après la chute de Mora qui consacre la fin de la guerre au Cameroun, Anglais et Français procèdent le 04 mars 1916 au partage du territoire arraché aux Allemands.<sup>11</sup>

Le Général Dobell au nom de l'Angleterre et le général Aymerich au nom de la France, partagèrent le Cameroun en deux zones d'influence ; Les anglais occupèrent une zone de 60 à 80 km de large le long de la frontière du Nigéria de 750 000 km<sup>2</sup> du « Neu Kamerun », soit une bande de 85 000 km<sup>2</sup>. La France prit tout le reste. Le 14 Mars 1916, un télégramme du gouvernement français demande au général Aymerich de restituer à l'AEF (Afrique Équatoriale Française) les territoires cédés en 1911 au Cameroun Allemand. En 1914 et afin de bouter les Allemands hors du Cameroun comme cela avait été fait en août 1914 au Togo, la France proposa à la Grande-Bretagne, à la fin de l'année, de former avec elle un condominium (une administration franco-britannique conjointe) au Cameroun. A la fin de janvier 1915, la France<sup>3</sup> et la Grande-Bretagne s'accordèrent sur le principe de l'établissement d'un condominium au Cameroun. Cependant, dans les faits ce régime ne fut jamais concrétisé. En effet, les dissensions entre Français et Britanniques ne permirent pas l'effectivité du condominium. Elles portaient sur la question territoriale, mais aussi sur la direction de l'administration conjointe. Au sujet de la querelle d'autorité. Les Britanniques avaient proposé que le général de brigade Dobell soit à la tête aussi bien de l'administration civile que

---

<sup>11</sup> F.Eyelom, *l'impact de la première guerre mondiale sur le Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.26.

militaire. Pour les Français, le britannique Dobell devait tenir les rênes du commandement militaire cependant qu'un Français dirigerait l'administration civile. Bien plus, les Britanniques proposaient qu'en cas de décès ou d'incapacité de Dobell et afin d'assurer la continuité du service, l'intérim soit assuré par le plus gradé des officiers britanniques en attendant la décision définitive de la France et de la Grande-Bretagne. La France objecta en proposant que l'intérim soit assuré par le plus gradé des officiers qu'il fût Français ou Britannique. Au sujet de la querelle territoriale. Elle portait sur le sort des territoires conquis conjointement ou séparément. Les Britanniques soutenaient que le condominium s'étende sur tous les territoires qu'ils aient été conquis conjointement ou séparément; ce à quoi s'opposaient les Français pour qui le condominium ne devait s'étendre sur les seuls territoires conquis conjointement<sup>12</sup>.

L'ampleur des divergences eut pour conséquence l'échec du condominium et la partition provisoire du territoire en février 1916 suivant la ligne Picot. Au cours des négociations qui durent de septembre 1915 à mars 1916, les Français émettent des exigences draconiennes qui aboutissent finalement à l'obtention de la quasi-totalité du territoire, les Anglais se contentant du cinquième de la partie. Ainsi, l'unité du Cameroun péniblement construite par les Allemands sur une superficie de 750 000 km<sup>2</sup>, vole en éclat. Les Anglais s'emparent de 53 000 km<sup>2</sup> qu'ils s'empressent de rattacher à l'administration de leur colonie nigérienne. Les Français rétrocèdent à l'Afrique Équatoriale Française, la portion qu'ils ont cédé aux Allemands en 1911, avant de s'emparer des 4/5e du reste du territoire. Après le partage du 4 mars 1916, Anglais et Français occupent chacun la portion du territoire camerounais qu'ils se sont octroyés. Les Anglais ne s'embarrassent d'aucune considération et intègrent purement et simplement leur part du Cameroun dans sa colonie du Nigeria alors que la France qui s'inquiète encore du sort que lui réserve l'issue de la guerre hésite à intégrer sa part du Cameroun à l'AEF malgré la demande pressante des gouverneurs généraux de l'AEF qui voient dans cette intégration la voie royale pour sortir l'AEF de son enclavement. La fin de la Grande Guerre va enfin donner au Cameroun divisé sa nouvelle configuration juridique qui est celle d'un territoire sous mandat de la SDN<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> Ivi, p. 15

<sup>13</sup> Ivi, p. 16

A la fin de la guerre, toutes les puissances se réunissent à Versailles en 1919 pour la conférence de la paix ; toutes les anciennes colonies de l'Allemagne lui sont enlevés à savoir: le Cameroun, Le Togo, le Tanganyika, le Rwanda-Burundi, le Sud- Ouest Africain; et selon la conférence de Versailles, l'article 119 du traité de paix signé le 28 Juin 1919 disait ceci: « l'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées et associées à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer.»

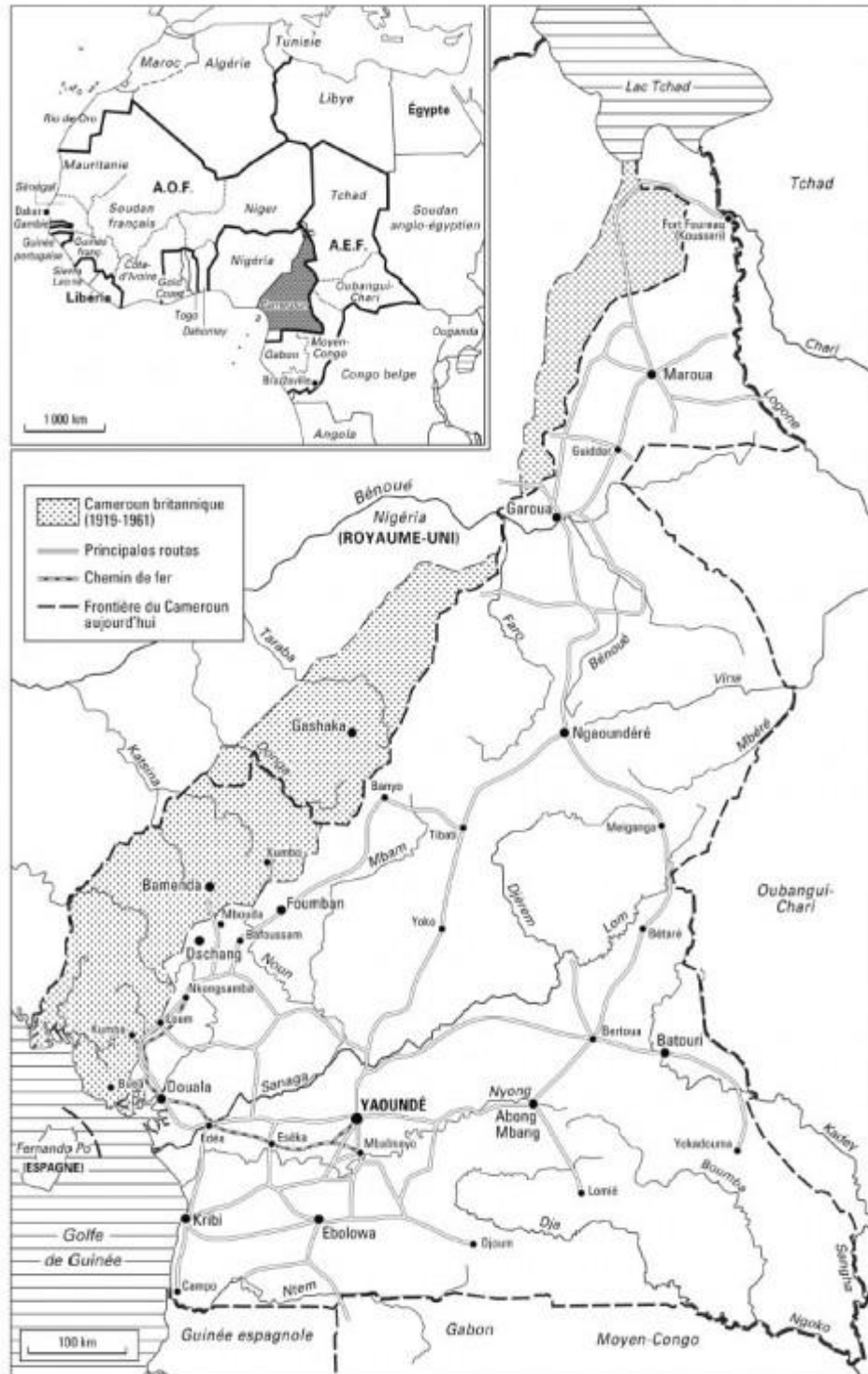
Maintenant il était question de voir à qui allaient véritablement revenir ces anciennes colonies ; c'est alors là que la formule du mandat fut proposée et adoptée, et selon cette formule les anciennes colonies allemandes dépendraient de la Société Des Nations (S.D.N) ; mais, elles seraient confiées à une puissance qui, en assurerait la gestion sous le contrôle de l'autorité internationale. C'est ainsi que le Cameroun sorti définitivement du régime colonial.

En vertu du pacte de la Société des Nations, les anciennes colonies turques et allemandes furent officiellement placées sous la surveillance de la Société des Nations, et l'administration des mandats fut déléguée à certaines des puissances victorieuses, jusqu'à ce que les régions en question puissent se gouverner elles-mêmes. Le mandat sur le Cameroun fut confié à la France et à l'Angleterre en juillet 1919 suivant l'accord intervenu entre elles le 04 mars 1916 et l'article 22 de ce pacte plaçait ledit territoire sous le régime du mandat B. En fait la SDN était l'autorité suprême sur le pays de mandat, les pays mandataires devaient lui adresser un rapport annuel pour lui rendre compte de leur gestion. Cependant, la SDN n'imposait pas aux Français et aux Anglais la manière d'administrer le Cameroun. Au contraire, chaque pays était libre de faire comme cela lui semblait bon, c'est ainsi que le Cameroun Britannique fut administré comme une partie intégrante du Nigéria britannique, et le Cameroun Français comme une partie de l'empire colonial Français<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Ivi, pp 53-54.





Sources : D'après L'Exportateur français, 1<sup>er</sup> mars 1952 et Rapport des autorités britanniques à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'administration des Cameroun sous Tutelle britannique pour l'année 1952, Londres, HMSO, 1953.

La période du mandat français commença le 20 juillet 1922, confirmant à la France le contrôle de la région qui lui avait été attribuée par la convention signée avec les britanniques en 1916. Cette décision avait été imposée à la France par ses alliés car le gouvernement français voulait annexer purement et simplement le territoire. Par conséquent, il aurait voulu administrer le territoire dans l'esprit du mandat sans un mandat officiel de la SDN<sup>15</sup>. Quand les français cédèrent finalement aux pressions et acceptèrent que le système du mandat s'applique au Cameroun, on resta extrêmement vague sur le contenu exact d'un tel statut; Ce flou persista d'ailleurs jusqu'à la disparition de la SDN à la fin de la Deuxième guerre mondiale. Malgré l'écart entre l'idéal de la SDN et la pratique coloniale réelle au Cameroun, certaines clauses du mandat furent ce pendant avantageuses pour les camerounais, comme l'absence de service militaire, l'égalité entre les membres de la SDN pour participer au développement économique et au système douanier du territoire, le contrôle de l'alcool et des droits de missions étrangères.

C'est à la commission permanente des mandats à Genève qu'on mesurait mieux l'impact du mandat sur l'administration coloniale française. On y examinait les rapports annuels de l'administration française et le délégué français, souvent assisté du haut commissaire, devait répondre aux questions sur le rapport fourni chaque année par la France. Mais en dépit de cela, le système du mandat ne permettait pas de contrôler les actions de l'administration française au Cameroun. Il y avait plusieurs raisons à cette faiblesse l'administration française faisait figurer dans son rapport ce qu'elle voulait bien, et le plus souvent sous une forme qui ne permettait pas, à l'évidence, de se rendre compte si quelque chose allait mal; les membres de la commission adoptaient, sur la question coloniale, la même attitude que les délégués des puissances mandataires et les séances n'avaient donc pas la rigueur de celle d'une commission d'enquête. De plus, la commission ne disposait pas systématiquement d'une source d'information indépendante.<sup>16</sup>

---

<sup>15</sup> R. Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986, p.43.

<sup>16</sup> P.Gifford et W.Louis, *France and Britain in Africa*, London, New Haven, 1971, p.522.

Comme on l'a déjà laissé entendre, les camerounais eurent la malchance de subir deux périodes de colonisation primaire, c'est-à-dire l'application de méthodes administratives dures, comme le recours au travail forcé et une grande sévérité dans la répression de la résistance (active ou passive) afin d'imposer l'autorité et de satisfaire les besoins d'une nouvelle nomination coloniale. En définitive la seule différence réelle entre la période allemande et la période française de colonisation primaire est que les allemands pouvaient se prévaloir de nombreuses réalisations malgré les souffrances impostes aux habitants tandis que les réalisations françaises restent maigres, quel que soit le point de comparaison : « Rien ne fut fait pour l'équipement du territoire, ni par les gouverneurs qui n'osaient pas emprunter les fonds nécessaires, s'interdisant ainsi toute politique de grands travaux...ni par les firmes commerciales qui n'investissaient sur place qu'une part dérisoire de leurs profits....»<sup>17</sup>

## 1.2 L 'exploitation à la française

L'aspect de la colonisation française qui pesa le plus constamment sur la vie du camerounais fut peut-être le statut indigène. Ce code juridique qui s'appliquait aux personnes « de statut indigène », c'est-à-dire «sujets» plutôt que «citoyen», permettait aux administrateurs français de procéder à des jugements et d'imposer des peines disciplinaires sommaires. Même s'il n'était prévu d'utiliser ce pouvoir judiciaire arbitraire que pour les infractions courantes aux règlements comme de ne pas nettoyer la rue, de déposer des ordures dans les endroits interdits. C'était en fait un instrument à usages multiples aux mains des fonctionnaires locaux, qui l'utilisaient à leur gré, avec un peu ou pas de contrôle de personne ayant des compétences juridiques et cela va de soi, sans la possibilité de recours pour les victimes de ces procédures sommaires.<sup>18</sup>

Une des caractéristiques de l'entre-deux-guerres est le renforcement progressif et l'extension du champ d'intervention de l'administration. Une évolution qui

---

<sup>17</sup> A. Blanchet, *Un pays artificiel qui commence à peine à exister*, "Le Monde" n.°1460, 5 nov. 1949. p.6.

<sup>18</sup> Remarques du délégué à la CPM, 35<sup>e</sup> session 1938, p.122.

s'accompagne d'une volonté, du moins dans les discours, de rendre plus humaine la colonisation. Cette évolution n'est pas propre au Cameroun, comme en témoignent les termes utilisés par le ministre des colonies, Albert Sarraut, lors de la présentation en 1921 de son grand projet de mise en valeur de l'empire. « Ce programme de grands travaux, d'outillage économique et d'œuvres sociales est de nature à imprimer une impulsion puissante tant au développement de ses richesses matérielles qu'à l'œuvre humaine de civilisation poursuivie par la France parmi ses sujets et protégées indigènes». Car ajoute-t-il, « La France et son gouvernement n'envisagent pas l'entreprise coloniale du seul point de vue étroitement personnel, utilitaire et autoritaire de l'intérêt conquérant<sup>19</sup>». Ce discours trouve un écho particulier au Cameroun. Deux ans seulement après avoir obtenu le mandat de la SDN, sur la majeure partie de l'ex Kamerun allemand, la France se sent surveillée et moins légitime que dans ses colonies. Tout sincère qu'il soit chez certains, l'humanisme affiché au sortir de la Grande guerre ne doit donc pas faire illusion le plan Sarraut sera d'ailleurs abandonné, faute de moyens. Victorieuse des allemands qu'elle n'a cessé de qualifier de barbares tout au long du conflit mondial, la France est surtout soucieuse de s'implanter durablement au Cameroun et, par conséquent, de ne pas s'y faire évincer ni par les premiers ni par les seconds. Affichant son humanisme pour la forme, elle poursuit, dans le fond, l'exploitation systématique initiée par la colonisation allemande.

Dans la pratique, la politique française consiste, tout en noircissant l'allemand pour mieux s'y substituer, à faire accepter sa soumission par l'indigène lui-même et à la rendre acceptable aux yeux de ceux qui pourraient la contester. Lesquels sont potentiellement assez nombreux : les allemands qui revendiquent toujours leurs terres africaines, ou l'opinion métropolitaine française que la découverte des réalités crues de la nomination coloniale pourra offusquer. Mais c'est surtout devant la SDN qu'il faut faire bonne figure car chaque année la France doit y rendre des comptes, pour justifier son mandat. Cette politique en forme d'oxymore, visant à humaniser la colonisation, trouve sa parfaite illustration dans la campagne de pacification entreprise contre les populations «Kirdi» du nord du Cameroun. Pendant les vingt premières années de la présence française, ces populations refusent armes à la main, de se soumettre à sa

---

<sup>19</sup> A. Ngando, *La France au Cameroun, 1916-1939. Colonialisme ou mission civilisatrice*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp.176-178.

nomination. Guère différente, dans l'esprit, des campagnes de pacifications allemandes de la période précédente, l'utilisation par l'armée coloniale de la force brute, des massacres et des pillages s'accompagne avec les français d'une politique dite d'appropriation que le premier commissaire de la République au Cameroun,

Jule Carde justifie dès 1916 par la nécessité impérieuse de marquer la différence entre la politique indigène de la France et celle de l'Allemagne.<sup>20</sup>

Quinze ans plus tard, alors qu'une bonne part des populations (Kirdi) reste insoumise en dépit des multiples et sanglantes expéditions militaires menées par la France, c'est le même argumentaire que sert le commissaire français dans son rapport annuel à la SDN : « La politique poursuivie depuis dix ans consiste à réaliser l'appropriation progressive des éléments réfractaires. Pour obtenir cet appropriation il fallait pratiquer la politique de présence, en visitant par des tournées fréquentes les éléments rebelles, en s'imposant à une population volontiers fuyante, et réprimer en même temps avec énergie les attentats contre les personnes et les biens de manière à instaurer partout la sécurité nécessaire<sup>21</sup> ». Quant à la finalité de cette politique de la carotte et du bâton, elle n'est en rien plus noble que celle qui avait inspiré la répression allemande, au sud du pays quelques années plus tôt. En atteste le rapport enthousiaste d'un des militaires français chargés de la répression et de l'appropriation dans cette région peuplée de 200 000 indigènes : « Ce sera pour nous un très gros réservoir d'hommes qui nous aideront à mettre en valeur le sous-sol de leur pays, qui comme le plateau Baoutchi dont il est le prolongement, renferme certainement d'importantes richesses minières.<sup>22</sup> »

Avec le même esprit humaniste les autorités françaises entreprennent, au cours des années 1920 et 1930, d'amadouer les chefs traditionnels indigènes et d'assouplir le code de l'indigénat pour les autochtones dit « évolué ». Quoique ne concernant pas spécifiquement le Cameroun, ces deux initiatives apparaissent rapidement comme moyen de ménager les élites indigènes qui restent profondément germaniques. Ces mesures consistent surtout, pour les autorités françaises, à constituer un auxiliaire

---

<sup>20</sup> D.Abwa, *Commissaires et Hauts commissaires de la France au Cameroun (1916-1939)*, Presse universitaires de Yaounde, Yaounde, 2000, p.137.

<sup>21</sup> Ivi, p.156.

<sup>22</sup> Ivi, p.152.

indigène susceptible de relayer leur politique dans les populations, sans apparaître elle-même comme instigatrice directe de la violence coloniale.<sup>23</sup>

Les principales tâches auxquelles sont assignés les chefs indigènes sont la collecte de l'impôt et le recrutement de la main d'œuvre. Ce double prélèvement constitue la clé de voûte de la nomination coloniale et du contrôle des indigènes. Les impôts et les taxes inventés par l'administration française ou repris à l'administration allemande jouent un rôle essentiel. Ils permettent non seulement de recenser nominalement les populations, de capter leurs richesses et de les conformer au système de valeurs de l'occupant, mais également de procéder à la mise en valeur du territoire à peu de frais. Par conséquent on ne s'étonne pas, dès lors de la variété des prélèvements fiscaux auxquels sont soumis les indigènes : impôt par capitation, licence sur le commerce, patente de colportage, taxe d'état civil, taxe d'assistance médicale, taxe sur la circulation des bicyclettes, impôt sur les chiens, permis de fête; symbole de ce colonialisme la France ira jusqu'à instituer, sous prétexte de lutter contre la polygamie, un impôt sur les femmes!<sup>24</sup>

La politique française d'assimilation eut aussi un certain impact sur les camerounais. A diverses reprises, la CPM souleva le problème de l'insistance des Français à faire apprendre leur langue aux enfants, y compris au tout début de leur scolarité. Néanmoins, la plupart des écoles encourageaient l'emploi des langues vernaculaires africaines, ce qui compensa la politique française en ce domaine. Cependant le mépris des Français pour la valeur des institutions et coutumes africaines toucha directement les camerounais au moment de l'intégration des chefs traditionnels du sud du pays dans l'administration française locale, ce qui faisait procéder leur autorité, s'ils n'en avaient jamais eu, non plus des traditions et coutumes locales mais du pouvoir du colonisateur.<sup>25</sup>

C'est dans le domaine du travail forcé que les délégués français à la CPM atteignirent des sommets. En ce qui concerne les mandats de type B, la SDN prévoyait que la puissance mandataire devait empêcher toute forme de travail forcé ou obligatoire sauf pour les travaux de services publics essentiels, et dans ce cas seulement avec une

---

<sup>23</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, La Découverte, Paris, 2011, p.52.

<sup>24</sup> A. Mbembe, *La naissance du maquis dans le sud- Cameroun*, Khartala, Paris, 1996. p.178.

<sup>25</sup> 15<sup>e</sup> Session de la CPM, 1929, .152.

rémunération adéquate.<sup>26</sup> Mais il est bien évident que des termes aussi flous que (services essentiels) et (rémunération adéquate) ouvraient la porte à tous les abus. En fait, les français utilisaient une classification complexe pour les différentes formes de travail forcé, et les subtiles distinctions juridiques faites par leurs délégués à Genève avaient peu à voir avec la pratique réelle des administrateurs français dans les villages camerounais. Le travail est lui même assimilé à un impôt. Les système baptisé «prestation» pour échapper à la qualification de travail forcé interdit par la SDN prévoyait chaque camerounais devait dix jours de travail par an sans rémunération; à l'expiration de cette période, le travailleur reste sur le chantier en échange d'une rémunération dérisoire.<sup>27</sup> Dans l'esprit des administrateurs français, le système ainsi codifié se voulait là encore plus «humain» que ne l'était l'impôt sur le travail prélevé de façon anarchique et brutale par l'administration et les conglomerats de l'époque allemande. Il se veut aussi. Ainsi pendant des décennies, l'administration et le capitalisme colonial profitent d'une immense force de travail gratuite ou contrainte, pour exploiter les richesses du territoire et construire les infrastructures nécessaires à leur exportation. Comme dans d'autres territoires, le chantier qui a le plus marqué durablement les populations camerounaises est sans doute celui du chemin de fer, commencé par les allemands et achevé par les français, entre Douala et Yaoundé. Recrutés contre leur volonté dans différentes régions du Cameroun, des milliers d'ouvriers sont déportés de force vers ces chantiers infestés de moustique pour y être employés cinquante-quatre heures par semaine, aux tâches les plus pénibles. Ni la nourriture insuffisante ni le repos inconfortable ne peuvent soulager les forçats. Pas plus on s'en doute, que les miliciens africains qui les encadrent à la trique sous supervision européen. Pour mettre un terme aux nombreuses tentatives d'évasion du chantier et à l'exode hors des zones de recrutement (en particulier la zone de la Sanaga maritime où se trouve le chantier), les autorités administratives interdisent les déplacements sans autorisation et sans paiement.<sup>28</sup> Le mot « NJOCK», centre de chantier de voie ferrée durant cette période, est pour les indigènes synonymes d'une forme de servitude à laquelle la mort est la seule issue probable. Ce que confirme Achille Mbembe : « En

---

<sup>26</sup> 6° Session de la CPM, 1925, p.16.

<sup>27</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa, op.cit., p.53.

<sup>28</sup> Ivi, P.53.

1925 le taux de mortalité sur les chantiers s'élève à 61.7 % sur un chiffre de 60 000 ouvriers, dont moins de 25% de volontaires». <sup>29</sup> Sur la question épineuse du taux de mortalité des camerounais assujettis au travail forcé sur les chemins de fer de 1922 à 1927, les français utilisaient deux artifices : ils sabotaient délibérément les statistiques pour empêcher la CPM d'avoir une estimation claire du nombre de forçats morts chaque année; d'autre part, pour être certains que les enquêtes les plus persévérantes n'aboutiraient pas, ils faisaient simplement des faux. <sup>30</sup>

En considérant les réactions des camerounais au régime colonial, il faut se souvenir qu'avant 1945, ils n'avaient pas le moindre droit politique. Le gouverneur allemand Seitz essaya bien d'introduire une certaine autonomie dans l'administration locale en 1908, mais le projet fut vite abandonné. Pendant toute la période coloniale allemande donc, les Camerounais ne purent jouer aucun rôle direct dans le gouvernement de leur pays. On peut en dire autant du mandat français, même si l'administration française mettait souvent en avant un certain nombre de conseils consultatifs où siégeaient des camerounais notamment le conseil des notables mis en place par un décret du 9 octobre 1925 pour prouver la participation des indigènes aux gouvernements de leur pays. <sup>31</sup> Ces conseils qui étaient présidés par le chef de circonscription et où siégeaient plusieurs camerounais désignés par le gouverneur sur une liste établie par le chef de circonscription lui-même, n'étaient guère plus que des instruments au service des fonctionnaires pour faire appliquer le travail forcé, les règlements sanitaires et la collecte des impôts dans chaque région. Un membre de la CPM ne pouvait que s'étonner du fait que non seulement ces conseils votaient l'augmentation des imports mais que, selon les rapports français, ils avaient même pris l'initiative de les proposer dans certains cas. <sup>32</sup>

Dans un système qui ne reconnaît aucun droit politique, toutes les demandes de changement, de réparations d'injustices sont automatiquement cataloguées comme

---

<sup>29</sup> Achille Mbembe, *Le conflit des symboles*, in "Le Monde Diplomatique", n°38496 1985.

<sup>30</sup> R. Joseph, op.cit., p.46.

<sup>31</sup> J.Léaute, *Les assemblées territoriales du Cameroun français*, Enfom, 1947-1948, n° 55 pp.13-14.

<sup>32</sup> 13° Session de la CPM 1928, p.80.



«politique» ce qui, dans ces conditions signifie «subversive». Ceux qui osaient entrer en contact avec les organisations à l'extérieure du Cameroun, la SDN y compris, risquaient d'être persécutés pour leur actes, en étant par exemple relégué dans une région lointaine du territoire. Malgré ces difficultés, le Cameroun a toujours été un lieu de résistance active aux aspects oppresseurs du colonialisme.

### **1.3 Le Cameroun et, la Seconde Guerre Mondiale**

Les réclamations coloniales allemandes avaient replacé le Cameroun sur la scène internationale avant la guerre. Pendant la guerre, le Cameroun occupa également une position privilégiée à cause de son rôle important comme bastion de la France libre. Après la défaite française de 1940, les administrations coloniales françaises en Afrique rallièrent vite le régime de Pétain.<sup>33</sup> Au Cameroun, l'administration est plus hésitante les colons se divisèrent. Une bonne partie d'entre eux succombent aux charmes du maréchal Pétain. D'autres, plus rares, s'inquiètent d'un armistice qui risque de voir retomber le territoire leur territoire, dans les mains germaniques. Jamais insensible au symbole, le général de Gaulle, réfugié à Londres en 1940, décide de faire du Cameroun, où les indigènes gardent dit-on quelque sympathie pour leur ancien maître allemand, la première étape de sa reconquête de la souveraineté nationale. Quelques semaines seulement après l'appel du 18 juin 1940, le colonel Philippe Leclerc, le future libérateur de la France, est envoyé au Cameroun. Le choix de ce pays est également dicté par les circonstances. Alors que les colons d'Afrique restent fidèles à Vichy, l'Afrique centrale paraît moins verrouillée. Dès le 18 juin 1940, le gouverneur du Tchad, Felix Eboué, épouse la cause gaulliste. Le 24 Aout 1940, trois envoyés du général de Gaulle, René Pléven, le colonel Leclerc et le capitaine Didier de Bois Lambert, furent reçus chaleureusement par Felix Eboué et son administration au Tchad. Deux jours plus tard, en présence des envoyés de De Gaulle, l'administration tchadienne annonçait officiellement son adhésion à la France Libre. La même nuit Leclerc se rendit au Cameroun et dès le matin, il réussit à s'emparer d'un certain nombre de d'immeubles

---

<sup>33</sup> G. Tilho, *Le Cameroun et la sécurité française* in "Revue de l'empire français" 1939, PP.18-20.

administratifs à Douala avec l'aide de partisans locaux. Le 28 août toute l'Afrique Équatoriale s'était ralliée volontairement ou sous la contrainte à la France libre. Douala, sera simultanément avec Fort-Lamy, la première terre française libérée de la souveraineté vichyste. A peine débarqué à Douala le 27 août 1940, le colonel Leclerc s'autoproclame commissaire général du Cameroun français, fait hisser la Croix de Lorraine sur les bâtiments officiels et placarder des affiches pour annoncer le ralliement de la ville à de Gaulle : « Le Cameroun proclame son indépendance politique et économique .....vive la France, vive le Cameroun libre.<sup>34</sup> » Le 28 août toute l'Afrique Équatoriale s'était ralliée volontairement ou sous la contrainte à la France libre.

Le général débarque à Douala, accompagné de la légion étrangère, le 8 octobre 1940, accompagné de la légion étrangère. Les volontaires afflueront du Cameroun et de l'AEF pour lui prêter main-forte. C'est donc à partir du Cameroun, et à travers le Tchad, que les troupes gaullistes partiront vers le continent africain à l'assaut des possessions africaines de l'ennemi. Ainsi est née la glorieuse épopée de la 2<sup>e</sup> DB (division blindée) du général Leclerc, qui entrera à Paris cinq ans plus tard, le 25 août 1945. Il est significatif de relever que de Gaulle ait choisi le Cameroun pour sa première visite sur le sol français après la défaite de la France. Par là même occasion le Cameroun prenait une importance nouvelle un statut qui fut renforcé par la série d'entretiens que le général eut avec les responsables français et africains à la fois faisant des promesses. C'était la naissance d'un nouvel état d'esprit politique qui déboucha sur la conférence de Brazzaville.<sup>35</sup> En effet ces promesses pouvaient être interprétées de deux façons différentes par les deux publics auxquels elles s'adressaient. D'un côté, il y avait les camerounais qui voulaient qui voulaient une amélioration de leur situation politique et de leurs possibilités économiques dans le territoire. De l'autre un important groupe de colon français qui souhaitaient simplement lier le Cameroun plus étroitement à la France et renforcer leur mainmise sur l'économie et l'administration du. Ainsi les promesses De Gaulle au Cameroun renforçaient des espérances contradictoires de ces deux groupes. Quand le général revint dans le territoire le 25 septembre 1942, il rencontra des camerounais, les remercia de leurs sacrifices au nom de la France et les

---

<sup>34</sup> Affiche reproduite in Jean Mouchet, *Londres-Cameroun 1940. Leclerc: débuts méconnus de son historique épopée*, Hunault, Tarbes, 1978, p.49.

<sup>35</sup> R.Joseph, op.cit., P.63.

assura que dans l'empire reconstitué, l'avenir du Cameroun apparaît riche des plus beaux espoirs.<sup>36</sup> L'évolution des événements au Cameroun pendant la guerre mit en branle deux mouvements contradictoires l'un révolutionnaire et nationaliste chez les camerounais, l'autre réactionnaire et raciste chez les colons français: « Pour les colonialistes ce mouvement consistait dans l'affermissement des positions de l'impérialisme français avec ce désir à peine déguisé d'incorporer le Cameroun dans l'empire colonial français. Cette politique d'annexion fut concrétisée par le général De Gaulle avec ce changement qui supprimait l'expression "Cameroun sous mandat français" et le remplaçait par le terme de "Cameroun français" et le terme de "commissaire de la république" par "Gouverneur du Cameroun français."<sup>37</sup> Le système mis en place par la France libre au Cameroun a toutes les apparences d'une dictature militaire. A peine arrivé, Leclerc instaure l'état de siège sur tout le territoire et abolit presque toute liberté publique. Le système de restriction des libertés sera maintenu durant tout le conflit, l'objectif est d'étouffer dans l'œuf tout sentiment antifrçais qui pourrait émerger dans une population autochtone toujours suspecte de sympathie potentielle avec son ancien colonisateur allemand. Les indigènes germanophiles les plus notoires sont sommairement jugés et fusillés sur la place publique. Pour s'assurer une allégeance durable à la mère patrie, on invite enseignants et curés à intensifier les exaltations patriotiques, anti pétainiste et pro-gaulliste. Des grandes campagnes de collecte de fonds sont organisées, sur fond de slogan gaulliste. Un épisode bien connu au Cameroun est celui, en novembre 1940, du Spitfire du général de Gaulle : des centaines de milliers de camerounais de toutes générations et de toutes les régions se cotisent à l'invitation pressante de l'administration, pour offrir un avion au général. Alors que les impôts ne cessent d'augmenter, l'administration invente à cette occasion de nouveaux moyens de mettre à contribution les indigènes : démonstrations de danses, animations sportives payantes, ventes de cartons souvenirs montrant le fameux Spitfire, la plupart des indigènes vident leurs poches sous l'effet de la propagande, ou par peur des représailles. Plus encore que leur allégeance et leurs maigres contribution financières, ce sont surtout des hommes que cherchent les gaullistes, au Cameroun comme dans les colonies d'Afrique équatoriale française. Pour se libérer du joug nazi la

---

<sup>36</sup> In "Le Cameroun Libre", numero 168, 25 septembre 1942, p.1.

<sup>37</sup> R.Um Nyobè in *AEF Nouvelle*, n° 25 février 1949, p.2.

France a besoin de bras et de soldats. Le mouvement avait commencé avant la capitulation de 1940. Après le flottement de l'été, il reprend avec une intensité renouvelée à l'arrivée des gaullistes. « Combattre veut dire entrer avec le maximum de moyens dans la lutte générale de l'univers civilisé contre les barbares » dit le colonel Leclerc à la radio camerounaise le 6 septembre 1940.<sup>38</sup> Les premiers enrôlés sont les français et les autres blancs présents sur le territoire : de faibles contingents, le Cameroun ne comptant en 1945 que 3200 européens pour quelque 3 millions d'autochtone. C'est donc dans la masse indigène qu'est prélevé le gros des troupes. Pourtant, du fait de son statut juridique particulier, le Cameroun ne peut pas théoriquement être soumis à un tel traitement : le traité de Versailles de 1919 établissant le mandat sur l'ex-territoire allemand avait interdit à la Grande Bretagne et à la France de donner une instruction militaire aux indigènes, si ce n'était pour la police et la défense du territoire. L'administration Gaulliste comme du reste celle qui l'avait précédée, passe outre cette disposition en utilisant un subterfuge : « l'engagement volontaire ». Si certains indigènes choisissent bien de s'engager dans l'armée française, surtout au début du conflit et dans les couches dites « évoluées » de la population, l'immense majorité des volontaires camerounais se retrouvent enrôlés de force. Cela se fait le plus souvent de façon indirecte, l'administration demandant aux chefs traditionnels de recruter pour elle un nombre déterminé d'hommes en fonction des localités et participèrent aux campagnes de Leclerc contre les troupes italiennes en Lybie.<sup>39</sup> Les Français Libres eurent en effet recours aux méthodes les plus brutales : arrestations collectives, rafles dans les quartiers indigènes, interpellations des pères pour obliger les fils à s'enrôler. Les chiffres n'offrent qu'un pâle aperçu des souffrances endurées par les indigènes pendant cette période. Cependant, ils donnent une idée de l'ampleur de l'effort de guerre exigé d'eux, les quotas de volontaires à recruter au Cameroun. Chaque colonie avait le sien. Initialement ça s'élevait à 3600 hommes. la guerre se prolongeant, ce sont sans doute plus de dix mille tirailleurs camerounais qui furent envoyés combattre aux côtés des Français sur plusieurs points du globe au cours du conflit. Les travailleurs qui

---

<sup>38</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa, op.cit., p.34.

<sup>39</sup> Ivi, p.35.

devaient se mettre au service de l'effort de guerre dans la première année, étaient 10 000.<sup>40</sup>

#### **1.4 La situation économique durant la guerre**

Toutes les ressources du pays furent mobilisées immédiatement après l'installation des gaullistes au Cameroun. La Grande-Bretagne s'engagea à acheter toute la production de cacao, huile de palme, les amandes et les arachides et des dizaines de milliers de tonnes de café ou les bananes. Ce qui pourrait apparaître comme une chance pour les Camerounais, l'était surtout pour les colons. En effet l'agriculture européenne au Cameroun connut une expansion rapide. Les plantations européennes différaient de celle des camerounais sur deux points importants: c'étaient des entreprises beaucoup plus grandes, principalement orientées vers l'exportation, et par conséquent ils avaient besoin de plus de main-d'œuvre. Cette expansion conduisit à une augmentation du nombre de travailleurs agricoles, de 17 348 en 1932 à 51 983 en 1936. Ce qui poussa un membre de la CPM à se demander si cette pression sur le Cameroun de la main-d'œuvre était compatible avec la politique annoncée par les Français c'est-à-dire créer des coopératives d'agriculteurs locaux. Au début de la guerre, la mobilisation de nombreux colons et la rupture des relations commerciales avec la métropole désorganisèrent l'activité économique des colons. Pourtant, en Octobre 1940 un accord fut signé entre la Grande Bretagne et les représentants de la France libre qui prévoyait l'achat par la Grande Bretagne de la production agricole de l'AEF ainsi qu'une aide financière substantielle. En Janvier 1941 un accord identique fut conclu avec le Cameroun. Il prévoyait l'achat par les britanniques de l'essentiel de la production commercialisable du territoire. Cette nouvelle politique avait pour but essentiel de fournir un soutien financier aux possessions africaines d'importance stratégique, en vue de la campagne militaire contre les Italiens en Libye. Elle eu deux conséquences sur la société camerounaise : d'une part elle créa les conditions de la prospérité artificielle en temps de guerre pour les colons français, et d'autre part conduisit à l'intensification du

---

<sup>40</sup> E.Tchumtchoua, *De la jeucafra à l'upc. L'éclosion du nationalisme camerounais*, Editions Clé, Yaoundé, 2006, p.82.

recrutement des travailleurs forcés dans la population camerounaise au bénéfice des planteurs européens. Les rafles et le travail forcé furent systématiques pour les besoins de plantations industrielles, tandis que la pauvreté augmenta au sein de la population qui pouvait à peine survivre sur leurs lopins de terre. Mais l'appauvrissement et la misère croissante des Camerounais contrastaient avec la prospérité économique des colons français. Sous couvert de l'effort de guerre, il y eut une intensification du travail forcé. Avant la guerre, l'emploi de la main-d'œuvre requise pour les prestations dans les plantations européennes pratiquées par les administrateurs dépassait, de toute évidence, ce que permettaient les clauses du mandat. Avec la guerre, et l'effacement de la SDN, le maintien de la production de certains produits considérés comme essentiels à l'effort de guerre, on utilisa plus largement le travail forcé : « on embrigadait les hommes dans les équipes de plantation en leur payant un salaire minimum pour de longues journées de travail.»<sup>41</sup> Des slogans comme : «produire c'est combattre» en réalité, masquaient le fait qu'on forçait les camerounais à travailler pour le bénéfice économique des colons. Bien que pour certains camerounais la guerre fut une grande épopée, il est certain que ceux qui restaient au pays souffrirent profondément. La promesse implicite faite au Cameroun pour son soutien à de Gaulle donna des résultats souvent peu différents de ceux liés aux conditions difficiles qui prévalaient en Afrique occidentale sous les administrations vichyssois: «La population indigène est contrainte de participer à l'effort de guerre. Le standard de vie baisse. En brousse, c'est souvent la misère. Les réquisitions de main-d'œuvre y sévissent avec arbitraire, la justice perd de sa sévérité, les hommes valides y amorcent l'exode massif vers les grands centres détribalisés pour trouver liberté, bien être et protection»<sup>42</sup>.

« Le Cameroun a été plus profondément touché par les événements de cette guerre-ci que bien d'autres territoires d'outre-mer. L'arrivée du colonel Leclerc, le ralliement à la France libre... De droite, de gauche leurs (camerounais) sont parvenus des appels. Leurs gouvernants leur en ont lancé, les employeurs aussi. Tout était prétexte à répéter qu'on

---

<sup>41</sup> R. Joseph, op.cit., p.68.

<sup>42</sup> G.Héberlé, *L'église catholique au Cameroun*, Issy-les moulineaux, Paris 1960, p.11.

était en guerre, qu'il fallait produire pour les alliés les produits qui leur manquaient...»<sup>43</sup>.

## **1.5 Libération en France et début de résistance au Cameroun**

Pendant que les Français exaltèrent leur liberté, ils opprimèrent les peuples autochtones sans complexes. Dans ce contexte, certains camerounais cherchèrent à faire entendre leur voix. La plupart le firent à travers la jeunesse camerounaise française (JEUCAFRA), la première organisation d'envergure nationale qu'aient connue le territoire. Créé en 1938 à l'initiative du gouverneur Brunot Richard, c'était tout sauf une organisation subversive. Ses positions se résument d'abord à la francophilie en face de la menace nazie. Son président le très modérée Paul Soppo Priso, fait des mains et des pieds pour faciliter l'envoi de troupes en provenance du Cameroun en soutien de soldats français bloqués dans la "drôle de guerre" en 1940. Mais derrière les apparences d'organisation soumise à la France et dominé par les chefs traditionnels, donne à toute une génération de jeunes camerounais la possibilité d'initier la prise de parole et de rencontrer des représentants politiques de toutes les régions du pays. Tant et si bien qu'en 1944, lorsque la France se libère enfin de la tutelle nazie, la JEUCAFRA, tout en soulignant son attachement indéfectible à la France, formule de nouvelles exigences: la liberté d'expression, l'abolition du travail forcé, la suppression de l'indigénat, représentation au parlement français, le salaire minimum. Pour soutenir ces revendications les membres de la JEUCAFRA s'appuient sur les promesses de l'après-guerre. En cette 1944, la France gaulliste cherche à s'immiscer dans le camp des vainqueurs. L'un des enjeux de cette bataille était la reconquête de la souveraineté française dans son empire. En fait, non seulement la France a été affaiblie par la collaboration du régime de Vichy, mais la mobilisation contre les forces de l'axe s'était autour des valeurs de la charte atlantique, qui promettait l'autodétermination aux peuples colonisés. Les deux puissances qui dominent désormais le monde sont contre les États unis et l'union soviétique sont opposées aux empires coloniaux européens. De

---

<sup>43</sup> J.Guilbot, « Les conditions de vie des indigènes de Douala », in *Etudes camerounaises*, n°27-28, septembre-décembre 1949, p.238.

son côté, l'autre grande puissance coloniale, le Royaume uni, a accepté d'entamer des réformes, à travers l'adoption du colonial development and welfare act de 1940, qui prévoit la dévolution progressive de compétences à des assemblées locales et une politique de développement économique.<sup>44</sup> En Septembre 1944 les camerounais se virent accorder pour la première fois la possibilité de s'organiser librement et d'agir pour défendre leurs intérêts, étant donné que la JEUCAFRA n'était qu'un groupe toléré et étroitement contrôlé par l'administration. Le malaise qui subsistait après l'effort de guerre explique l'enthousiasme avec lequel tous les travailleurs se saisirent de l'instrument que constituait le syndicat<sup>45</sup>.

« Tous ceux qui habitaient Yaoundé et Douala vers la fin de 1944 sont loin d'avoir oublié l'engouement presque hystérique qui s'empara de la population pour la chose syndicale. De partout jaillissaient des associations professionnelles, chaque services ou presque s'étant érigés en syndicat autonome. Ainsi des PTT, des mines, du trésor, de l'enseignement, sans oublier les douanes, la santé publique, les chemins de fer, les employés de commerce, les gens de maison ect...»<sup>46</sup>.

L'activité des communistes français et des militants de la CGT (Confédération générale des travailleurs) fut le second facteur qui contribua à l'expansion rapide du syndicalisme au Cameroun, à la fin de la guerre. Il y avait au premier rang Gaston Donnat, qui est devenu le premier secrétaire général de l'Union des syndicats confédérés du Cameroun USCC. En raison des positions politiques radicales des syndicats français qui aidèrent les syndicats au Cameroun, ce mouvement prit un caractère anticolonial débordant le cadre normal du syndicalisme. Les vrais centres d'éducation politique au Cameroun au cours de cette période furent les cercles d'études sociales et syndicales développées par Donnat et d'autres militants de la CGT à Yaoundé et à Douala. Ces groupes d'étude où se précipitaient les intellectuels influents du Cameroun, eurent deux apports essentiels d'abord ils offrirent aux camerounais une perspective d'ensemble radical, qui leur permit d'interpréter et de combattre les caractères économiques et politiques du

---

<sup>44</sup> C.Robert Ageron et M.Michel, *L'ère des décolonisations. Actes des colloques d'-aix-en-provence*, Khartala, Paris, 1993, pp.239-256.

<sup>45</sup> A.Eyinga, *«Démocratie de Yaoundé»*, L'harmattan, Paris, 2004, p.41.

<sup>46</sup> Ibidem



colonialisme, ensuite ils donnèrent à ces intellectuels leur première occasion de rencontrer des Blancs et de travailler avec eux sur une base d'égalité.<sup>47</sup> Ce furent surtout les membres dirigeants de la classe moyenne camerounaise en formation, notamment les fonctionnaires et autres employés, qui adhèrent aux syndicats. Dans ce groupe, on ne trouvait pas seulement ceux qui par la suite s'affirmeraient toujours comme des révolutionnaires, tels Ruben Um Nyobe, Jacques N'gom, mais aussi d'autres tels que l'essieu et Moume Etia, qui allait adopter une position progressiste, mais moins extrême<sup>48</sup>.

Du 30 Janvier au 8 Février 1944 lors de la conférence de Brazzaville, la capitale de la France libre, le général de Gaulle s'efforce donc d'annoncer des réformes dans les colonies: les libertés syndicales, l'égalité des salaires, la suppression du code de l'indigénat et du travail forcé, constitution d'assemblées représentatives dans chaque territoire, représentation des colonisés au sein des assemblées constituantes ... Au risque d'offenser les partisans du statu quo, il promit aux peuples sous domination française que la France les aiderait à s'élever peu à peu au niveau où ils seraient capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. Mais en réalité, cette échéance paraît si lointaine que personne ne songea à inviter le moindre africain à cette grande messe du gratin colonial français. Contrairement à ce que proclamaient les thuriféraires gaullistes, la conférence fut loin de poser la première pierre de la décolonisation. Alors que les promesses libérales restaient vagues, l'opposition à toute émancipation de l'outremer, quant à elle était claire. Le lien entre la France et ses colonies, affirme le général est définitif; Quant à la déclaration finale elle rejeta toute possibilité d'évolution hors du bloc français et toute constitution même lointaine de self-gouvernement. Le massacre de Thiaroye au Sénégal 1 Décembre, 1944 dissipa toute ambiguïté. La guerre se terminait mais la parenthèse ne fut pas facile à refermer. Non seulement la France a donné l'image d'une nation divisée dont l'armée a été balayé, mais elle n'a dû son salut à l'intervention des Alliés et l'enrôlement des indigènes. Les combattants noirs furent les témoins les plus gênants de cet aveu de faiblesse. Dans la banlieue de Dakar, les Tirailleurs Sénégalais furent parqués dans le camp de transit de Thiaroye pour y être

---

<sup>47</sup> Ibidem

<sup>48</sup> P.A.Martel, *Le syndicat au Cameroun*, in "le bulletin des missions" n° 3, 1948, p.136.

démobilisés.<sup>49</sup> Ces combattants issus de toute l'AOF demandaient simplement à être payés. Ne voyant rien venir ils se mutinèrent : le 30 Novembre 1944, ils prirent en otage toute la nuit le général Dagnan. Les autorités ne pouvaient supporter cet affront: la nuit suivante, le bataillon de Saint Louis attaqua le camp et tua, selon les données officielles, 35 tirailleurs désarmés; une trentaine de meneurs seront condamnés à des peines de prison ferme. Le massacre ne passe pas inaperçu au Cameroun, où les héros des Noirs français libres ne sont pas mieux traités. Ils étaient stationnés dans le camp de transit, dans le sud de la France, les tirailleurs camerounais furent dépossédés de leurs uniformes et de leurs chaussures et rentrèrent chez eux humiliés. Le contraste avec leurs compatriotes qui ayant combattu sous le drapeau britannique, bien mieux traités, était saisissant. Quant à l'accueil que leur réservèrent les colons restés à prospérer sur l'économie de guerre leur paraissait scandaleux. «Les voilà sur le port de Douala avec baïonnette au bout du canon, se souviendra l'un des tirailleurs, belle façon de recevoir ceux qui ont libéré votre pays ! A peine quitté le bateau on entend des ordres: Alignez-vous là-bas, fermez vos gueules et ouvrez vos cantines». Le mécontentement des tirailleurs dont la seule présence rappelle au double langage de la métropole, considérée comme une source de désordre. Un témoin de cette révolte latente décrit la situation: «Près de 7000 tirailleurs démobilisés propagent un thème simple, au cœur même des villages camerounais. Ce n'est plus le Cameroun aux colons, ni le Cameroun aux évolués de la cote: c'est la rancœur contre l'européen et l'éviction des européens. Pour faire quoi ? On ne sait pas encore, mais il faut faire cela d'abord. Et les tirailleurs démobilisés le disent aux tirailleurs en service»<sup>50</sup>.

Manifestement, les autorités françaises furent incapables de prendre les mesures de la révolte des indigènes au Cameroun comme ailleurs, ni la profondeur de leur déception à l'issue d'une guerre qui avait fini par être aussi la leur aussi. Pourtant les prémonitions étaient nombreuses dans tout l'empire. Le 8 mai 1945 six mois après le massacre de Thiaroye, alors qu'on célébrait l'armistice à Paris, des manifestations pacifiques de nationaliste algérien à Sétif, dans la matinée et Guelma dans l'après-midi, donnèrent lieu

---

<sup>49</sup> A.Mabon, *Prisonniers de guerre «indigènes». Visage oubliés de la France occupée*, La découverte, Paris, 2010, pp.193-211.

<sup>50</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa, *Kamerun ! une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, La découverte, Paris, 2011, p.38.

à des affrontements avec la police. Sous le prétexte qu'un drapeau algérien fut brandi par les manifestants, la police tira sur la foule. Les affrontements dégénèrent en émeutes plus d'une centaine d'européens furent tués. La machine répressive se mit en branle sans mesure ni pitié. Sur ordre du général de Gaulle, alors président du gouvernement provisoire de la République française, le général Raymond Duval était chargé de réprimer l'insurrection naissante. Ce même 8 mai 1945 à Yaoundé un défilé célébrait la défaite de l'Allemagne.

L'événement avait quelque chose de rassurant pour l'administration, puisqu'elle rassemblait côte à côte, des indigènes et français, sauf que le cercueil symbolique que promenait les manifestants portaient une inscription bien moins consensuelles que ne l'aurait souhaité les maîtres du Cameroun : « Enterrons le nazisme, le racisme, le colonialisme. » Ce fut ce jour que les colons prirent conscience de ce qui était en marche. C'est dans ce contexte que les cheminots indigènes de Bonabéri dans la banlieue de Douala entament une grève le 20 Septembre 1945, pour obtenir une amélioration des conditions salariales.

Bien que le directeur des Travaux publics invita l'administration à les prendre en compte, le gouverneur Henri Nicolas refusa de céder à la pression, mais les événements lui échappèrent. Si les français sont divisés, les travailleurs camerounais le sont également. Les syndicalistes français et camerounais cherchèrent à éviter la confrontation physique avec le colonat. Ainsi le face à face d'abord bonne enfant avec les forces de l'ordre se tendit, et la grève s'étendit à Douala. Le 24 Septembre, à midi une manifestation d'une dizaine de milliers de personnes fut dispersée près de la gare; Dès coup de feu auraient été tirés depuis une mission catholique. La révolte dégénéra, des magasins furent pillés, mais, contrairement aux événements de Sétif, aucun européen fut tué par des manifestants. Malgré cela certains colons décidèrent de lancer une vengeance, tirant sauvagement et tuant des manifestants avant l'intervention de la police. Si la colère des colons était dirigée principalement contre des manifestants Camerounais, ils s'en prenaient aussi à des syndicalistes français.

L'administration coloniale pris au piège entre les exigences sociales des indigènes et la violence des colons, chercha longtemps à trouver la juste ligne. Mais instruite par les événements de Septembre 1945, et se persuadant que les seconds constituent le groupe

le plus influent, les administrateurs se feront les champions des années durant, d'une ligne dure à l'égard des premiers. Provoquant la radicalisation de ceux qui dès lors, s'inspirant des luttes des autres peuples colonisés, n'allaient pas tarder à se revendiquer du nationalisme.

## **CHAPITRE 2 : LE MOUVEMENT NATIONALISTE**

### **2.1 Fin de la guerre et émergence des mouvements nationalistes**

Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, à mesure que les Alliés prennent le dessus sur les forces de l'axe, le sort des colonies européennes devient un sujet polémique. Le président américain Franklin D. Roosevelt, dans la tradition idéaliste de Woodrow Wilson, était en faveur d'un système de tutelle internationale généralisé pour toutes les colonies. De Gaulle n'était pas de taille pour s'opposer à un tel projet. Mais heureusement, il pouvait compter sur Winston Churchill, qui dirigeait la première puissance coloniale dans le monde, et rejeta avec virulence les projets américains. Ce fut lui qui, en face de Roosevelt et Staline, défendirent les intérêts coloniaux à la conférence Yalta en Février 1945. « Sous aucune condition, explique t-il alors, je n'admettrais qu'une cinquantaine d'états mettent leurs doigts intéressés dans les affaires de l'Empire britannique, dont l'existence est vital pour nous ». Les deux grandes puissances coloniales firent cause commune et obtinrent le maintien de leur souveraineté sur leurs colonies.

Seuls les anciens mandats de la SDN, dont le Cameroun et le Togo que le Royaume-Uni et la France administrent en partage depuis 1916 seront placées sous la tutelle de la nouvelle organisation internationale. Le gouvernement français commença par refuser de placer le Cameroun et le Togo sous le nouveau système de tutelle établi mis lors de la conférence à San Francisco en Avril 1945, tout comme il avait d'abord refusé le statut de mandat pour ces deux territoires à la fin de la Première Guerre mondiale.

Mais, comme dans les cas précédents, il revint bientôt sur sa décision sous la pression des autres gouvernements, notamment les États-Unis et la Grande-Bretagne. La résistance française céda définitivement lorsque le ministre britannique des Affaires étrangères Bevin, annonça le 17 Janvier 1946, que le système de tutelle internationale s'appliquerait aux anciens mandats britanniques Tanganyika, du Cameroun britannique et du Togo. Il est important d'examiner attentivement de près la controverse autour du système de tutelle internationale que la France souleva en décembre 1946 aux Nations

Unies, car cet accord eut une importance énorme pour la vie politique du Cameroun pendant les dix années qui suivirent. Alors que la charte du système de tutelle lui donnait explicitement comme but le gouvernement autonome ou l'indépendance pour les peuples. La France soumit à l'assemblée générale de l'ONU un projet de convention prévoyant qu'elle administrerait le Cameroun comme une partie intégrante du territoire français, reprenant ainsi dans les mêmes termes les intentions limitées de l'accord de mandat de 1922<sup>1</sup>. La convention de tutelle cachait donc mal le conflit fondamental qui allait devenir de plus en plus aigu à mesure que les camerounais eux-mêmes se pénétraient de l'article 76 de la charte. D'un côté les camerounais demandaient avec insistance une évolution politique vers l'autonomie ; de l'autre, les gouvernements français successifs se refusaient opiniâtrement à abandonner leurs intentions d'intégrer le Cameroun dans l'union française. « Pour nous la question est simple, nous sommes au Cameroun et au Togo comme nous sommes en Algérie ou au Sénégal. Nous y sommes depuis près de trente ans, nous leur avons donné des hommes de premier ordre, nous y avons dépensé des capitaux considérables. Pour nous le Cameroun et le Togo font partie de l'union française. Assez de discussions byzantines. L'union française existe. Le Cameroun et le Togo en font partie ; nous refusons d'admettre que l'on puisse discuter internationalement ce qui ne concerne que la Nation française». <sup>2</sup> En pratique, le dispositif de tutelle fait l'objet d'un compromis. Au sein de l'ONU, les pays opposés à la colonisation firent admettre qu'un conseil de tutelle puisse procéder à des investigations, sous forme de missions de visite dans les territoires sous tutelle afin de vérifier que les puissances administrantes respectent leurs engagements.

En échange, ces dernières réussissent à s'accaparer la moitié des douze sièges de ce conseil, devenant ainsi juges et parties. Dans la complexe architecture internationale, le Conseil de tutelle entre en concurrence avec la Quatrième Commission, dite commission de tutelle, émanation de l'Assemblée générale des Nations Unies au sein de laquelle les nations coloniales étaient minoritaires en face du bloc anti colonial naissant composé de l'URSS et des pays que l'on ne qualifie pas encore de "tiers Monde" (Amérique latine, l'Égypte, la Syrie, les Philippines, etc.) Mais les deux

---

<sup>1</sup> Ivi, p.94.

<sup>2</sup> Ibidem

organes, conseil de tutelle et quatrième commission se neutralisent. Ce qui a pour conséquence de laisser la main libre à la France et à la Grande Bretagne.

La France a donc réussi à préserver l'essentielle : sa souveraineté sur le Cameroun, à peine entravée par quelques contrôles onusiens, qui constituent la principale innovation par rapport aux mandats de la SDN.

Dans l'immédiat après-guerre, deux faits se révélèrent d'une importance fondamentale dans la détermination du cadre dans lequel allait évoluer la politique camerounaise: les changements constitutionnels concernant l'Afrique française dans la Constitution de la Quatrième République, et au même moment le passage du Cameroun et du Togo sous le système de tutelle des Nations Unies. La Constitution française de 1946, prévoyait que le Cameroun et le Togo seraient des territoires associés dans l'Union française. Mais nulle part, la Constitution ne définissait le statut de ces territoires. L'ambiguïté de la Constitution française à l'égard des territoires sous tutelle du Cameroun et du Togo donna à la France la possibilité de traiter ces territoires comme partie intégrante de la république française. En outre, malgré le zèle réformateur manifesté par les responsables de la France Libre à Brazzaville en 1944, il y avait des limites au-delà desquelles on ne souhaitait pas pousser les réformes coloniales. «Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire; la constitution éventuelles, même lointaine, de self-gouvernement dans les colonies est à écarter»<sup>3</sup>.

Selon la Constitution de l'IVe République, les habitants des territoires français d'outre-mer et des territoires sous tutelle en Afrique Française élisaient des représentants aux corps parlementaires à Paris: l'Assemblée nationale, le Conseil de la République, et de l'Assemblée de l'Union française essentiellement consultative. La constitution de 1946 créait aussi des assemblées représentatives dans les territoires français d'Afrique. Au Cameroun, l'assemblée représentative camerounaise (ARCAM) était essentiellement consultative. Elle avait le pouvoir de délibérer sur le budget local que lui soumettait l'administration, laquelle était placée sous l'autorité d'un Haut Commissaire, qui n'était que responsable devant le ministre des Colonies à Paris.

---

<sup>3</sup> R. Joseph, *Op.cit*, p.91.

L 'ARCAM devait également être consulté sur un certain nombre de questions administratives, telles que l'utilisation de biens fonciers publics, les conditions de travail et les programmes économiques et sociaux. Mais les élus n'avaient pas de pouvoir législatif et n'étaient autorisés à débattre des questions de politique ; ils n'avaient que celui d'émettre des vœux sur les questions économiques et sociales. Comme tous les habitants des territoires dépendants de la France, les Camerounais furent faits citoyens de l'union française par la Constitution française de 1946. Mais la constitution distinguait entre les citoyens de droit commun (des citoyens français et camerounais qui avaient acquis la citoyenneté en vertu du droit commun), des citoyens de statut personnel, c'est-à-dire la grande majorité de la population indigène. La première catégorie avait le droit de vote et formait la premier collège; dans la deuxième catégorie, seuls ceux qui répondaient à un certain nombre de conditions détaillées avaient le droit de vote et formaient le second collège. Les 2.611 électeurs inscrits dans le premier collège élisaient 16 représentants, et 38 976 inscrits dans le second collège élisaient 18, le Haut Commissaire nommait à l'ARCAM six autres africains. On perçoit pleinement la disparité de ces chiffres si on précise que les 4000 citoyens français de droit commun avaient seize élus et que les 24 autres représentaient 3 millions de Camerounais.

Force est de constater que les changements politiques fournissaient aux colons une base institutionnelle solide leur permettant d'éviter les réformes politiques dans le pays. Les institutions politiques du Cameroun et sa représentation dans les assemblées métropolitaines, furent monopolisées par trois forces: l'administration coloniale française, les colons et les camerounais qui ne constituaient une menace pour les deux premiers groupes.

Le système de double collège qui accordait aux blancs une représentation politique tout à fait disproportionnée eu égard à leur nombre fit beaucoup pour maintenir la domination de ces trois forces qui collaboraient entre elles, ainsi que les conditions très restrictives imposées aux camerounais pour être électeurs.<sup>4</sup> Quelques jours après l'adoption de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République, elle envoya le très serviable député du Cameroun Douala Manga Bell intervenir devant la quatrième commission, où il

---

<sup>4</sup> Ivi, p.93.



affirme que le projet d'accord de tutelle a bien été soumis à la population du Cameroun et que cette dernière n'a pas manqué de lui donner son approbation.

Les pays anticoloniaux, qui n'ont guère été convaincu par les arguments mensongers de Manga Bell, ont tenté en vain d'amender le texte français. Ainsi, la délégation française obtint gain de cause, la France pourrait donc administrer le Cameroun comme une partie intégrante du territoire français. Le 13 Décembre 1946, l'Assemblée générale des Nations Unies approuva la tutelle de la France sur le Cameroun et le Togo. Pour Um Nyobè et d'autres nationalistes, Douala Manga Bell a trahi le peuple camerounais, car il savait que ces derniers n'avaient jamais apporté leur soutien à un tel accord.

## **2.2 L'émergence des mouvements nationalistes**

Au Cameroun, le processus de politisations des protestataires est marqué par une grande violence ; avec les émeutes de 1945 la vie politique est baptisée dans le sang. Dans le territoire, les mouvements qui remettent en question l'ordre colonial sont en ébullition et beaucoup d'entre eux ne croient plus en la possibilité d'améliorer le sort des colonisés main dans la main avec les colonisateurs.

Les premiers syndicats sont en voie de structuration, essentiellement à Douala. Ces mouvements initiés par quelques communistes français sont vite pris en main par des camerounais. Depuis les rapatriements forcés de Maurice Soulier en avril 1946 et Gaston Donnat un an plus tard, c'est Ruben Um Nyobè qui prend la tête de l'union ds syndicats confédérés du Cameroun USCC. Le mouvement syndical camerounais se cherche un débouché politique capable de dépasser l'Unicafra (Union camerounaise française) dont la complaisance à l'égard de la France irrite les militants plus critiques.

Ce conflit latent explose lors du congrès de l'Unicafra à Douala, du 30 mars au 6 avril 1947. Les syndicalistes mettent en minorité les modérés encouragés par l'administration, et en profitent pour lancer le Rassemblement Camerounais RACAM. Pour la première fois dans le pays, des indigènes lancent officiellement un mouvement

politique en rupture avec le pouvoir français même s'il ne s'agit pas biensûr, du premier mouvement de résistance à la domination coloniale.<sup>5</sup> Signe d'insoumission, les frondeurs entendent même se doter d'un gouvernement, d'un parlement et d'un drapeau ; ils adoptent une charte : «Charte des populations autochtones du Cameroun», stipulant que la RACAM est le seul qualifié pour représenter directement ou indirectement le peuple camerounais. Kingué-Jong qui fut élu président, affirma : « c'était un état dans un état...nous l'avons organisé de manière à pouvoir former sur le champ un gouvernement camerounais...tout le monde y participait, même les chefs du nord-Cameroun et du centre» Um Nyobè, secrétaire général adjoint de ce mouvement éphémère y voit l'acte de naissance du nationalisme camerounais. Car contrairement à la jeucafra, le nouveau mouvement composé essentiellement de fonctionnaires, qui ont accès aux cercles politiques et au syndicalisme, s'oppose non plus à l'hitlérisme seulement, comme celui de 1939, mais au colonialisme tout court<sup>6</sup>.

Incapable de surmonter l'opposition efficace de l'administration, qui menace ses militants de poursuites. En fait, les fonctionnaires étaient si vulnérables aux pressions gouvernementales, et notamment à la menace d'être soudain mutés à des centaines de kilomètres de chez eux. Qu'il était impossible qu'un mouvement nationaliste au Cameroun soit dirigé essentiellement par des fonctionnaires.

De plus ses soutiens français communistes constatent rapidement la faiblesse de son implantation, comme le relèvera un courrier de Gaston Donnat à son camarade Édouard Fines : « Il est bien évident que toute l'activité que nous avons menée n'a pas touché la masse dans sa profondeur. Les diverses élections ont prouvé que notre influence réelle dans le pays est nulle. Il est temps de rechercher les causes de cet échec et surtout de redresser la situation le plus rapidement possible....le redressement de cette situation exige le lancement d'un nouveau mouvement politique de masse»<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa, *Kamerun ! une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, La découverte, Paris, 2011, p.77.

<sup>6</sup> Ibidem

<sup>7</sup> Op.cit. p.78.

### 2.3 La naissance de l'UPC (UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN)

Gaston Donnat suggéra un plan pour mettre sur pied un mouvement : « Établir immédiatement la liste des camarades susceptibles de former la base de départ de du futur mouvement. Ne pas craindre d'utiliser les meilleurs éléments qui ont fait leurs preuves dans l'action syndicales. Um Ruben apparait comme le type de ce genre de militant». Ils iront jusqu'à imaginer le nom du mouvement : « Union démocratique du peuple camerounais», « section camerounaise du RDA.» Pourtant, c'est bien l'Union des populations du Cameroun (UPC) que créent discrètement une poignée d'intellectuels et de syndicalistes, tous camerounais au café Sierra, dans le quartier bassa de Douala, le 10 avril 1948<sup>8</sup>. Ils firent une première déclaration surtout défensive, qui affirmait qu'il n'était né «ni d'inspirations douteuses, ni guidé par un esprit perturbateur...qu'il émanait d'aucune puissance étrangère et ne dépendait d'aucun parti politique métropolitain»<sup>9</sup>. «Leur but était de grouper et unir les habitants du territoire en vue de permettre l'accession des peuples du Cameroun à la formation d'une fédération par la réalisation d'un programme politique de démocratisation rapide, d'émancipation des populations exploitées par les trusts coloniaux et d'élévation de leur standard de vie». Les fondateurs refusèrent l'appellation « Union des peuples du Cameroun», de peur que la pluralité des peuples contredise l'idée d'une nation Camerounaise. À l'opposé, ils ont rejeté l'appellation « union du peuple camerounais» suggérée par le PCF (parti communiste française), qui supposait une nation déjà unifiée. L'union des populations du Cameroun est donc un moyen terme acceptable, qui reflète la difficulté à bâtir un mouvement nationaliste au sein d'une colonie divisée en centaines de groupes et sous-groupes ethniques, dont le destin commun se résume parfois à une même oppression coloniale.

Les responsables du nouveau mouvement étaient pour la plupart inconnus des français, ou du moins ne faisaient pas partie jusque-là des principaux militants nationalistes. Le secrétaire général du parti était Leonard Bouly, un ancien fonctionnaire qui ne s'était

---

<sup>8</sup> Ibidem

<sup>9</sup> R.Joseph, *Le mouvement nazionaliste au Cameroun*, Karthala, Paris, 1986, p.109.

jamais distingué. En présentant les statuts de L'UPC au maire –administrateur de Douala, Bouly l'assura que L'UPC ne ferait pas de réunions avant l'acceptation de ses statuts. L'UPC se heurte à l'opposition farouche de l'administration. Sans explication, celle-ci rechigne à valider les statuts déposés le 14 mai. Le nouveau Haut commissaire René Hoffherr, n'accepte d'en prendre acte que le 9 juin 1948 et uniquement sous la pression exercée, depuis Paris, par Gabriel d'Arboussier, secrétaire général du RDA. «Cette reconnaissance ne signifie pas approbation» prend soin de préciser le Haut commissaire, dont le télégramme adressé à l'UPC se conclut sur un avertissement : «Agissement ultérieurs de cette association restent pleinement responsable devant les tribunaux»<sup>10</sup>.

Comme pour le RDA, auquel s'affilie dès sa naissance l'UPC, l'administration est prompte à déceler la main de Moscou derrière le nouveau mouvement nationaliste. En dépit des apparences, L'UPC n'est pourtant pas le parti marxiste dirigé par Paris et Moscou que l'on s'est plu à décrire dans les milieux colonialistes. Elle est certes animée par des syndicalistes formés par des communistes, mais son implantation profonde et rapide s'explique plutôt par ses alliances avec certaines structures sociales traditionnelles en certains endroits du Cameroun. De plus, ses maigres ressources financières proviennent quasi exclusivement des cotisations de ses adhérents. Le policier Pierre Divol fin connaisseur du mouvement, le qualifie d'ailleurs, sans ambiguïté de nationaliste et conclut que : « l'UPC n'a jamais été un parti communiste africain». Au sein de l'UPC certains se sentent marxistes, mais beaucoup d'autres ne posent même pas la question.

## **2.4 Ruben Um Nyobè : L'emblème du nationalisme Camerounais**

Um Nyobè naquit dans une famille de paysans Basaà et fréquenta des écoles presbytériennes dans les villages près de chez lui dans la Sanaga Maritime, jusqu'à ce qu'il soit admis à l'importante école Normale de Foulassi dans le Ntem. Cependant, à la suite d'un imbroglio dont les détails demeurent obscurs, il entra en conflit avec ses

---

<sup>10</sup> Abel Eyinga, *L'UPC, une révolution manquée ?*, Editions Chaka, Paris, 1991, p.29.

maitres presbytériens américains et fut exclu de l'école. Il continua donc seul son éducation et réussit l'examen d'entrée dans les catégories inférieures du service public. Employé au tribunal de Yaoundé puis comme greffier à Édéa. À la différence de la plupart des fonctionnaires ambitieux de son époque, Um Nyobè semblait se désintéresser totalement des biens matériels. Même une fois devenu chef nationaliste reconnu du pays, les étudiants camerounais à Paris devaient user de stratagèmes pour lui faire accepter de nouveaux vêtements lorsqu'il allait aux Nations Unies plaider pour son parti. La figure emblématique et presque légendaire du nationalisme camerounais, avant même son élection au poste de secrétaire général de l'UPC en novembre 1948, n'a alors que 35 ans et fait déjà l'admiration de tous. De ses camarades de L'USCC, des communistes français, mais aussi de l'administration coloniale. Une note des services secrets français affirmait : « un homme intelligent qui cherche à acquérir par lui-même une culture supérieure, consacrant toute son activité à créer de nombreux syndicats dont il est secrétaire général. C'est un membre très actif du mouvement démocratique camerounais, bien que ne paraissant pas être lui-même un élément dangereux. Il sort très peu, mène une vie retirée, ayant un noyau d'amis très restreint.»<sup>11</sup> Comme l'indique ce document Um Nyobè avait déjà adopté le genre de vie qui fut ensuite de rigueur pour les dirigeants de l'UPC obligés d'opérer semi-clandestinement pendant toute l'existence du parti. De plus le stoïcisme de Um Nyobè, son acceptation et même son exaltation du sacrifice personnel tant qu'il dirigea l'UPC, étaient déjà sensibles dans les lettres privées interceptées par les français : « Notre émancipation nous impose d'énormes sacrifices certes, mais quand on pense qu'au temps de l'indigénat, il suffisait au chef de subdivision de ramasser ceux que le chef détestaient pour les mettre en prison sans jugement et sans défense possible, on se réjouit de subir tout cela quand on lutte pour la liberté de son pays. Le fait pour ces messieurs de vouloir restaurer dans la région tout ce qui se trouve aboli par la constitution trahit leur peur de notre émancipation»<sup>12</sup>.

À l'intérieur de l'UPC l'autorité d'Um Nyobè s'affirme donc sans qu'il ait besoin de l'imposer. Et cela d'autant plus qu'il n'est pas seulement un militant dévoué. C'est aussi un intellectuel, dont les tracts, en raison de la clarté de son argumentation alarment la

---

<sup>11</sup> R.Joseph.Op.cit p.114.

<sup>12</sup> Ibidem

police coloniale. Laquelle s'inquiète de l'assiduité avec laquelle Um prépare personnellement les documents envoyés par l'UPC aux instances de l'ONU chargées de contrôler l'administration française. Lorsque, à partir de 1952, la quatrième commission de l'ONU cherchera à entendre ceux qui contestent les méthodes de la France au Cameroun, c'est naturellement Um Nyobè que l'UPC enverra à New York pour la représenter. Malgré la reconnaissance dont il jouit au Cameroun et bientôt, à l'extérieure, Um restera toute sa vie un homme simple et modeste. Contrairement à ses homologues africains, il vit à la manière de ses compatriotes, parmi eux. Il n'est pas un grand planteur, chef coutumier et député comme Houphouët Boigny. Il n'a pas fréquenté les Khâgnes parisiennes avec Pompidou, comme Senghor. Il court moins les réunions internationales que le syndicaliste guinéen Sékou Touré. Prenant conscience que son statut de fonctionnaire l'expose à toutes les pressions, il se met en disponibilité en 1945 pour se consacrer à l'œuvre de sa vie : l'édification du mouvement nationaliste camerounais. Secrétaire général de l'UPC à partir de novembre 1948, il représente son parti au 2<sup>ème</sup> congrès du Rassemblement démocratique africain, qui se tient à Abidjan en janvier 1949. Il devient à cette occasion un des vices-présidents du parti interterritorial animé par Félix Houphouët-Boigny et Gabriel d'Arboussier<sup>13</sup>.

Formé au marxisme à la sortie de guerre, le leader de l'UPC n'en sera pas un propagandiste aussi zélé que certains de ses camarades. Alliés aux communistes français au plus fort du stalinisme mondial, il prend garde d'afficher sa solidarité aussi bien que son indépendance : « Les peuples coloniaux ne peuvent faire ni la politique d'un parti ni celle d'un État, ni à plus forte raison celle d'un homme » explique-t-il lors d'une conférence de presse à Paris le 8 janvier 1953, après avoir été entendu par la quatrième commission de l'ONU. « Les peuples coloniaux font leur propre politique, qui est la politique de libération du joug colonial. » Toute sa vie, il expliquera que l'UPC n'est pas un parti politique au sens strict du terme, mais un mouvement de libération nationale. Ce n'est qu'une fois l'indépendance acquise que les camerounais choisiront librement leur mode de gouvernement.

Surnommé par ses adversaires comme le Ho chi Minh camerounais, sa philosophie, son mode d'action et sa pondération feraient plutôt de lui le Gandhi de l'Afrique centrale.

---

<sup>13</sup> Ivi. p.188.

En février 1950, il fait la promotion auprès de ses camarades de la campagne de boycottage des produits français par les nationalistes ivoiriens en 1949. En septembre 1952, face aux tentations d'utiliser la violence pour se faire entendre, Um Nyobè répond que la lutte armée a été menée une fois pour toutes contre les nazis. Le droit international comme le droit français donnant raison aux Camerounais, le recours aux armes et à la violence est inutile. Jusqu'en 1955, signe de son emprise sur ses troupes, il faut souligner que ni l'UPC ni ses sympathisants n'ont attenté à la vie d'un blanc, pas même à l'occasion de débordements. Les discours des leaders de l'UPC, bien que qualifiés d'extrémistes ne sont jamais violents à l'égard des colonisateurs. Um prend soin de montrer qu'il ne verse jamais dans le rejet de la France ou des français, à l'image d'ailleurs de tous les mouvements anticolonialistes d'Afrique francophone. A ses débuts, l'UPC affirme que l'indépendance doit être progressive et n'empêchera pas les liens culturels et économiques étroits avec l'ancienne métropole. En 1953, les meetings de l'UPC se terminent encore par l'hymne camerounais et la Marseillaise. Et Um de répéter qu'il ne confond pas le peuple de France avec les colonialistes français<sup>14</sup>.

Pour la population, notamment dans sa région d'origine, Nyobè est le Mpodol c'est-à-dire le porte parole, transmetteur et pédagogue de savoirs. Pour ce faire il met en relation deux mondes celui du terroir et celui de la cause anticoloniale internationale. Cette maîtrise des différentes cultures lui permet de s'adresser à tous les camerounais et de contester la domination étrangère à partir des valeurs mêmes que celle-ci prétend porter. Um est solidement secondé par une foule de militants déterminés. La liste serait longue s'il fallait tous les énumérer. Parmi eux il faut cependant distinguer Félix Roland Moumié qui deviendra président de l'UPC en 1952. Plus sensible qu'Um aux idées communistes, c'est un militant bouillonnant, éloquent et séducteur. Il faut aussi évoquer Ernest Ouandié et Abel Kingué. Ernest Ouandié né en 1924 d'un père victime des travaux forcés dans les plantations de café, il grandit dans la région bamiléké et poursuit ses études à Yaoundé à partir de 1940. Instituteur et syndicaliste, brillant orateur, il adhère à l'UPC quand il est muté à New Bell(Douala) en 1948. Quant à Abel Kingué, il serait né en 1912 en région Bamiléké. Tour à tour infirmier et commerçant, il est aussi

---

<sup>14</sup> Ruben Um Nyobè, les conditions historiques du mouvement de libération nationale, cahiers internationaux février 1954 n°53.

des premiers adhérents du parti nationaliste. Rédacteur en chef du journal « la voix du Cameroun », il n'hésite pas à donner la réplique au prince Douala Manga Bell.



15



16

---

<sup>15</sup> Ruben Um Nyobè, secrétaire de l'union des populations du Cameroun, collection, Archives d'Afrique

<sup>16</sup> Ibidem



Les dirigeants historiques de l'Union des Populations du Cameroun. De gauche à droite, au premier rang: Osende Afana, Abel Kingué, Ruben Um Nyobe, Félix Moumié, Ernest Ouandié.

## **2.5 Clameur sur l'UPC**

Au moment de la création de l'UPC en 1948, l'administration coloniale croit être venue à bout des tensions de l'après-guerre. Les années 1950 offrent de ce point de vue un aperçu assez exhaustif de toutes les stratégies possibles et imaginables à la disposition d'une administration coloniale pour neutraliser un mouvement nationaliste. Il ne s'agit pas ici d'initiatives individuelles d'administrateur autoritaires, mais d'une politique globale propre à l'empire français dans son ensemble, décidée au ministère de la France d'outre-mer. Les atteintes aux libertés sont fréquentes et innombrables, qu'il s'agisse de mutations de fonctionnaires, de plaintes sans fondement à répétition, d'interdiction de réunions, de surveillance généralisée, d'intimidations, de fraudes électorales ou d'emprisonnements. Pourtant au-delà des violations quotidiennes du droit français lui-même, l'acharnement de l'administration française contre l'UPC, même avec des moyens légaux, viole en lui-même l'esprit de la tutelle onusienne. La France était censée envers les camerounais « de favoriser leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance, compte tenu des aspirations librement exprimées des populations intéressées » article 76 de la charte des nations unies. Selon les textes de l'ONU, l'administration française aurait dû jouer le rôle d'arbitre et non pas d'opposant irréductible aux upécistes. Ce qui poussera les nationalistes plus tard à prendre les armes, après que de multiples tentatives de participation démocratique au pouvoir furent systématiquement réprimées.

La constitution de la 4ème République, bien qu'établissant une Union française autoritaire, assigne à la France la mission de conduire les peuples dont elle a la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires. Mais sur le terrain, les fonctionnaires français sont loin d'offrir à leurs administrés un exemple de démocratie. Le trucage des élections, pratique courante dans le Cameroun d'aujourd'hui fut inauguré par la France coloniale. C'est ce qui explique

que l'UPC de loin le parti le plus populaire du territoire, n'ait jamais réussi à envoyer le moindre élu au parlement français ou à l'assemblée territoriale du Cameroun ATCAM.<sup>17</sup> Aux élections de juin de 1951, Um Nyobè, candidat de l'UPC à l'assemblée Nationale dans le second collège, fut battu et n'obtint que 3077 voix sur les 16950 suffrages exprimés dans sa circonscription. Aux élections à l'ATCAM de mars 1952, l'UPC de liste que dans quatre circonscriptions sur dix-neuf et n'eut aucun élu.<sup>18</sup> En réalité, il était impossible à un candidat de l'UPC de remporter une élection durant la période coloniale d'après-guerre, pour la simple raison que les français ne l'auraient pas toléré. Par exemple il était évident en 1952 qu'Um Nyobè, un Basàa, allait être élu à l'Assemblée Nationale dans sa région natale où il jouissait d'une popularité inégalée. Mais l'administration coloniale lança aussitôt une campagne de sabotage en se servant des fonctionnaires locaux et des chefs Basàa ainsi que de la hiérarchie catholique<sup>19</sup>. A tous les stades du processus électoral, la distribution des cartes d'électeur, la représentation au sein des commissions électorales, fut soigneusement mise en œuvre pour éliminer les adhérents et sympathisants de l'UPC. L'administration coloniale et la hiérarchie catholique mirent toujours en avant le fait qu'en faisant tout leur possible pour empêcher l'UPC de se développer, elle agissait pour sauver le Cameroun de la menace communiste. Par leur politique visant à exclure l'UPC de la représentation politique à Paris ou à l'assemblée locale, les français préparaient la débâcle à venir. Selon un observateur, les faits essentiels de la politique camerounaise entre 1950 et 1955 étaient la force croissante de l'organisation de l'UPC et de son implantation, avec cependant, avec cependant son échec à traduire cette force en terme électoraux. En d'autres termes, le succès de l'administration à truquer les élections, rendait l'UPC encore plus dangereuse pour un ordre public fragile, puisque l'UPC continuait à se développer rapidement malgré l'hostilité de l'administration. Le ministre de la France d'outre-mer s'en rendit compte et, reconnaissant la faillite de cette politique à la fin de 1954, remplace le gouverneur Soucadaux par Roland Pré<sup>20</sup>.

---

<sup>17</sup> Georges Chaffard. *Les Carnets secrets de la décolonisations*, Paris, Calman-Levy, 1965, p129.

<sup>18</sup> R. Joseph, op.cit., p.196.

<sup>19</sup> In La voix du Cameroun, n°7 février 1952.

<sup>20</sup> R. Joseph, op.cit., p.198.

Si le but essentiel de l'UPC était de créer une nation à partir des différents peuples du Cameroun, Les français recouraient à une politique devenue classique en utilisant le particularisme des peuples africains pour faire échouer le parti nationaliste.

Dans cette tâche, ils ne manquaient pas une occasion de semer la discorde entre les groupes ethniques. Cette politique de l'administration, qui s'efforçait de susciter la création des partis ethniques et fractionnels, était en train de prouver ailleurs son efficacité en Afrique coloniale française. Lorsque en avril 1955, ils découvrent une lettre adressée par Jacques Hubert, chef de région du Dja et Lobo, à un subordonné, les dirigeants de l'UPC tiennent enfin la preuve irréfutable que l'administration monte de toutes pièces des mouvements fantoches pour discréditer le mouvement nationaliste la lettre d'Hubert est ainsi formulée : « la meilleure action que nous puissions avoir, c'est de susciter des oppositions africaines et de rendre la vie impossible aux meneurs upécistes, en leur opposant des africains décidés et énergiques. Je sais que cela n'est pas facile en pays Boulou, mais il n'est quant même pas impossible de trouver des personnes qui soient pas d'accord avec l'UPC et accepte de vouloir le manifester ouvertement.»<sup>21</sup> Les upécistes le diffuseront aux populations pour les mettre en garde contre la politique des oppositions africaines. En effet si le Cameroun n'offre pas à la puissance coloniale son Houphouët local, si les leaders de l'UPC, hormis Djoumessi, refusent de se prêter au jeu du repli stratégique, il ne reste plus à l'administration qu'à tenter de créer des dizaines de petits Djoumessi, c'est-à-dire des représentants de chaque groupe ethnique, en espérant emporter ainsi l'adhésion ou la soumission du camerounais morceau par morceau. La fraude électorale et l'intimidation ne suffisant pas à faire taire l'UPC, l'administration tente de lui trouver des adversaires. Face à cette tentative difficile mais réelle de l'UPC de créer un parti au-delà des affinités régionales, l'administration amorce délibérément une véritable tribalisation de la scène politique. La stratégie française porte ainsi une vision ethniste qui essentialise des groupes sociaux en leur attribuant des caractéristiques précises ou en propageant ces perceptions pour opposer ces groupes les uns aux autres. Cependant en fin 1954, le gouvernement français fut bien forcé d'admettre que sa politique, mise en place au cours des six années précédentes pour tenter d'arrêter la progression de l'UPC, avait échoué. Malgré

---

<sup>21</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa, op.cit., p136.

les difficultés administratives qui lui étaient faites, l'UPC avait progressé dans tout le territoire alors que les partis concurrents stagnaient.

## **2.6 Préludes aux émeutes de Mai 1955**

Pour impressionner un peu les upcsites, l'administration multiplie les démonstrations de force, perquisitionnant de façon systématique leurs domiciles et les sièges de leurs organisations. Mais, derrière les upecistes, c'est toute la population qui est ciblée par ce déploiement inédit des forces de l'ordre. Estimant que les nationalistes recrutent principalement parmi les éléments les plus douteux de la population, des descentes de police sont organisées aux mois de mars et avril dans les quartiers populaires des grandes villes, sous prétexte de lutte contre le vol et contre le crime. De même lorsque les travailleurs se mettent en grève, la capitale économique prend des allures de ville assiégée, au grand étonnement des journaux colonialistes eux-mêmes. A Douala, des mesures de précaution, peut être excessives avaient été prises. Il y avait à la poste centrale des tirailleurs, l'arme à la bretelle ce qui donnait une petite impression d'état de siège<sup>22</sup>. Et c'est la même impression qui domine lorsque Um Nyobè rentre au territoire, le 5 mars, après son voyage aux États Unis et en France l'aéroport était en effet encerclé par les troupes et les routes principales barrées par la police, afin d'empêcher un accueil populaire au dirigeant<sup>23</sup>.

Dans ce contexte de tension croissante les responsables de l'UPC n'entendent pas se laisser impressionner et cherchent à desserrer le piège qui se referme sur eux. Non sans lucidité, c'est d'abord par les mots qu'ils tentent de réagir. Selon leur habitude, ils multiplient les télégrammes à l'ONU pour protester contre la surveillance de leur courrier et répression policière et judiciaire qui les accablent. En dépit du harcèlement continu de l'administration, ils organisent partout où ils peuvent des réunions publiques pour dénoncer les manœuvres de Roland Pré. Dans les tracts ou dans les

---

<sup>22</sup> R.Joseph, op.cit.p.292.

<sup>23</sup> Ivi.p.291.

journaux du parti, ils multiplient les textes contre « le danger Aujoulat », contre le « colonialisme » des évêques ou encore contre les réformes de Roland Pré.

« La promesse d'une participation prochaine des populations à l'administration du territoire n'est qu'une entreprise démagogique qui n'est destinée qu'à endormir le peuple », écrit Ruben Um Nyobè.<sup>24</sup> C'était frappant que les responsables de l'UPC dans leurs textes, avaient la parfaite conscience des objectifs poursuivis par le Haut Commissaire et des dangers qui s'annoncent. Avertissant Roland Pré de l'impasse dans laquelle il se mettrait à vouloir mettre hors la loi l'UPC. Et ils ne cessèrent de mettre en garde leurs compatriotes contre les provocations organisées par l'administration. « La violence ne résout aucun problème » affirme Félix Moumié<sup>25</sup>. Sur le plan politique les dirigeants upécistes comprennent le guet-apens qu'on leur tend. Parfaitement conscient que la propagande autour de l'autonomie progressive vise à leur couper l'herbe sous le pied, ils refusent de se laisser prendre de vitesse. Maintenant que le mot « indépendance » est lancé même par les évêques ils la réclament immédiatement. C'est l'objet de la proclamation commune signée par l'UPC et toutes ses organisations sœurs (Udefec, USCC, JDC), le 22 avril 1955. Abandonnant l'idée d'accorder à la métropole un délai pour mener le pays à l'indépendance ; il est à noter que c'était un point crucial qui manquait dans les accords de tutelles, et qui permettait à la France de reculer l'échéance indéfiniment. Les responsables nationalistes réclament des élections générales avant le 1<sup>er</sup> décembre 1955, l'institution immédiate d'un comité exécutif sous forme d'un gouvernement provisoire, et l'installation immédiate d'une commission des nations unies pour veiller à la mise en place des organes du nouvel État.

Le temps de l'indépendance immédiate est venu indique ce document solennel.<sup>26</sup> Conscient des réactions que pourraient susciter de telles déclarations, les upécistes insistent : « la présente proclamation n'est donc pas un mot d'ordre insurrectionnel, mais l'expression normale d'une aspiration dont personne ne doute plus ni de l'actualité ni de la vitalité. » Pour marquer l'évolution de leurs revendications, les upécistes réclament de traiter de leurs problèmes avec le ministre français des affaires étrangères

---

<sup>24</sup> A.Mbembe, *le problème National Kamerunais : Ruben Um Nyobè*, L'harmattan, Paris, 2012, p276.

<sup>25</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa, op.cit., p165.

<sup>26</sup> Ibidem

et non plus avec le ministère de la France d'outre-mer. Et pour bien signifier que l'indépendance du Cameroun est désormais une réalité vivante, ils confectionnent un drapeau national, qui sera dévoilé un mois jour pour jour après la proclamation commune<sup>27</sup>.

Pour les autorités françaises, les prétentions de l'UPC ne sont pas seulement inacceptables, obnubilées par leur nouvelle matrice idéologique, celle de la guerre révolutionnaire, elles interprètent chacune des initiatives upécistes comme autant de preuves de la pertinence de leur analyse. Un an après la bataille de Diên Biên Phù, visiblement paniquée par le péril communiste, la menace de la perte de l'empire et la première conférence des pays non alignés, qui se tient au même moment à Bandung, en Indonésie, du 18 au 24 Avril, et à laquelle Um Nyobè ne manque pas de faire référence. l'UPC se défend d'être communiste et multiplie les appels au calme pour l'administration il s'agissait de « double langage » typique de la stratégie subversive pilotée par Moscou et Pékin, la proclamation commune ? Une véritable déclaration de guerre, affirment les responsables français, prouvant que l'UPC ne reconnaît plus l'administration française et est décidée à s'en débarrasser par tous les moyens. Une initiative persuade un peu plus Roland pré que l'UPC a déclenché un processus insurrectionnel : la création par l'UPC d'une école des cadres à Douala, qui entendaient former des militants solides capables de résister tant à la corruption qu'à la répression de l'administration, de diffuser leurs connaissances dans tout le pays.

## **2.7 Les émeutes de Mai 1955**

En avril 1955, un groupe anti-UPC de la région Bamiléké, connu sous le nom de Rassemblement du Peuple Camerounais, entreprit par trois fois, sous la direction de plusieurs chefs Bamiléké, d'empêcher des dirigeants UPC de tenir des réunions. Le 15 mai, une réunion non autorisée fut organisée par l'UPC à Mbanga dans la région du Mungo : elle fut dissoute par les troupes et l'incident fit de nombreux blessés parmi les participants et les forces de police. Le lendemain, la section UPC de Mbanga organisa

---

<sup>27</sup> IvI P.166.

une autre réunion et déclara que toute intervention de l'administration recevrait une violente riposte. Cette seconde réunion se tint le 22 mai : quand la police commença à disperser les participants, ces derniers se retranchèrent à l'endroit prévu d'où d'autres upécistes, qui y étaient dissimulés, chargèrent les forces de l'ordre ; l'affrontement fit de nombreux blessés parmi les manifestants et les forces de police dont un membre décéda des suites de ces blessures à l'hôpital<sup>28</sup>.

Le bruit de la victoire UPC à Mbanga se répandit dans tout le sud. Le 23 mai, des incidents opposèrent manifestants et policiers à Nkongsamba. Mais c'est à Loum une autre ville de la même région qu'eurent lieu le même jour les incidents les plus marquants : La prison de la ville et les bureaux de l'administration furent pris d'assaut par les manifestants qui, une fois repoussés par la police se retranchèrent derrière des barricades de pavés. La police dut recourir aux grenades et aux armes à feu pour venir à bout de cette échauffourée au cours de laquelle six manifestants furent tués et cinq autres blessés. Le 22 mai c'est-à-dire le jour même des incidents violents de Mbanga, une réunion du Front National (une organisation anti-UPC créée à Douala conformément à la stratégie des oppositions africaines chère à Roland Pré, de fédérer les partis favorables à l'administration française sous la bannière d'un nationalisme bien tempéré et d'un anticommunisme virulent.

La manœuvre avait de quoi enrager les upécistes. Non seulement ce nouveau mouvement avait décidé d'organiser son congrès fondateur à New Bell, le principal fief des nationalistes à Douala, où l'UPC avait son propre siège, mais l'administration avait en plus réussi à y enrôler d'anciens responsables upécistes retournés.

En outre le RDA auquel l'UPC continuait à se référer malgré sa rupture avec l'orientation profrançaise de Houphoet Boigny, semblait soutenir l'initiative. Le sénateur de cote d'ivoire Ouezzin Coulibaly, invité d'honneur des festivités officielles à l'occasion de l'inauguration du pont du wouri, avait encouragé la création du « Front » avec l'idée de le substituer à l'UPC comme section camerounaise du RDA<sup>29</sup>. La réunion apparaît donc comme un traquenard. Les militants UPC interrompirent la réunion du FRONT, par des militants UPC et furent arrêtés par la police. Pendant les deux qui

---

<sup>28</sup> R.joseph, op.cit.p281.

<sup>29</sup> R.joseph, op.cit.p.305.

s suivirent on nota plusieurs agressions de Camerounais non upécistes par des membres de l'UPC à Douala. Dans la nuit du 23 mai des patrouilles organisées de militants upécistes firent leur apparition dans la communauté de New-Bell. Ces patrouilles étaient en position défensive pour protéger le quartier général siège du parti, et s'opposèrent plusieurs fois aux forces de l'ordre. Le gouverneur demanda des renforts aux territoires voisins d'AEF.

Le 25 mai, en début d'après midi, la prison et les locaux administratifs de New-Bell furent attaqués ; des voitures incendiées servirent de barrages. De nombreux véhicules d'Européens furent endommagés ; cet après-midi de violence firent deux morts chez les blancs et de nombreux blessés. La police utilisa des grenades et des armes à feu pour disperser les manifestants qui dénombrèrent des dizaines de blessés et sept morts dans leurs rangs<sup>30</sup>.

On estime que 1500 personnes participèrent à l'attaque de la prison de New-Bell et que 3000 personnes manifestèrent ce jour-là.

A Yaoundé, le président de l'UPC, Félix Moumié s'adressa à plus de 1500 personnes. Trois jours plus tard, l'UPC donna la consigne aux marchands Bamiléké de refuser de payer leurs taxes et de désobéir aux injonctions de l'administration. La route Douala – Yaoundé fut bloquée par des manifestants et les troupes durent intervenir pour rétablir l'ordre et la circulation des véhicules. Une foule estimée à 2000 personnes marcha vers le centre ville et refusa d'obéir aux ordres de dispersion des forces de l'ordre. Les policiers reçurent l'ordre de tirer ; bilan 3 morts et plusieurs blessés. Enfin la dernière région du Sud du Cameroun à avoir connu une agitation pendant cette période fut la Sanaga – Maritime. Le 26 mai une réunion conduite par Abel Kingue vice-président de l'UPC dégénéra en émeute et dès le lendemain Kingue organisa la résistance : les militants furent repartis en groupes d'action dont chacun avait un objectif précis, comme la destruction de ponts ou le transfert de barques sur une seule rive pour empêcher les troupes de traverser le fleuve Sanaga<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Ivi, p282.

<sup>31</sup> Ibidem



Épisode traumatique et fondateur de la nation camerounaise, il est pourtant malaisé de faire un récit fidèle des événements de mai 1955, qui ont éclaté dans un territoire sous surveillance internationale. Les différentes parties en présence vont en effet se mettre, immédiatement après la fin des troubles, à produire des récits calibrés, parfois erronés et mensongers pour répondre aux enjeux du moment.

Après les armes et les corps à corps, place au choc des interprétations et aux accusations. Les upécistes traqués, réprimés, dispersés, analysent rapidement les événements de Mai comme une offensive prémédité du colonialisme, un véritable complot, visant à faire disparaître leur parti de la scène politique camerounaise. Parlant d'une répression ayant fait des centaines de morts, voire des milliers, ils font des massacres de Mai un symbole de la barbarie et du machiavélisme coloniaux. L'administration quant à elle silencieuse sur ses propres exactions, obnubilée par le péril communiste et prête à tout en effet pour effacer définitivement l'UPC de la carte, rejeté l'entière responsabilité sur le parti nationaliste.

C'est donc sans surprise que Roland Pré saute sur l'occasion des émeutes pour lancer le processus d'interdiction de l'UPC. « Actuels événements doivent provoquer disparition UPC scène politique » note-t-il dans un télégramme qu'il envoie au ministre français d'outre mer le 30 mai 1955.<sup>32</sup> Abreuvé de rapport décrivant l'UPC comme une structure paramilitaire engagée dans un processus révolutionnaire, le gouvernement français ne tarde pas à agir. Le 13 juillet 1955, un décret signé par le président du Conseil Edgar Faure interdit l'UPC, la JDC, et l'UDEFEC. Parallèlement à cette interdiction officielle, l'UPC est exclue du RDA par son comité directeur réuni le 8 juillet à Conakry signe supplémentaire, s'il était besoin, de l'alignement total du parti Houphouëtiste sur la politique française. Enfin le tribunal de Yaoundé prononce la saisie des biens de l'UPC. Arguant que l'UPC n'est en rien assimilable à un groupe de combat et que la loi du 10 janvier 1936 ne s'applique pas dans un territoire sous tutelle de l'ONU, les leaders nationalistes camerounais, soutenus par leurs avocats français, tenteront pendant des mois de faire annuler ces décisions par le conseil d'États et multiplieront les plaintes à l'ONU sans succès. L'UPC entre en clandestinité.

---

<sup>32</sup> T.Deltombe, M.Domergue, J.Tatsitsa, op.cit., p176.

## CHAPITRE 3 : GUERRE DE LA FRANCE CONTRE LES NATIONALISTES

### 3.1 Répressions et dissolution

D'abord justifiée par la gravité des événements puis légitimée par décret, la répression s'accroît. L'objectif de Roland Pré est bien l'éradication totale de l'UPC. Près de huit cents militants ou sympathisants nationalistes sont arrêtés et jetés en prison depuis la fin des émeutes. Des arrestations massives s'opèrent ; on fait pression sur les uns pour dénoncer à tort et à travers leurs voisins. Des condamnations immédiates se prononcent ; l'on transporte de nuit, pour le nord des prisonniers par avion. Les collaborationnistes se réfugient dans la prison de peur d'être assassinés. Des primes sont proposées à ceux qui dénonceront leurs frères upécistes. Les arrestations se font à toute heure, au bureau, à l'atelier, à la maison, dans la rue, on est condamné sans être entendu<sup>1</sup>.

Jacques Ngom, secrétaire de l'USCC, et de Hyacinthe Mpaye, président de la JDC, sont incarcérés et battus dans la cour de la prison de New-Bell ; le premier a reçu environ cents coups de bâton, le second soixante-quinze. Leur corps était zébré de plaies sanglantes.<sup>2</sup> Au moment où la répression exercée à l'encontre de l'UPC entra dans cette phase de violence, les magistrats qui s'élevèrent contre les méthodes employées par l'administration se virent soudain mutés dans le nord du territoire ou simplement suspendus<sup>3</sup>.

Dans les rangs de l'UPC, le bannissement du parti et la terreur imposée par l'administration ont évidemment des conséquences dramatiques. Outre l'arrestation de dizaines de cadres et de centaines de militants de nombreux upécistes doivent entrer en clandestinité. Ruben Um Nyobè avait été le premier à sentir le vent du boulet. Avant

---

<sup>1</sup> R. Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986, p.303.

<sup>2</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa, *Kamerun ! une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, La Découverte, Paris, 2011, p.177.

<sup>3</sup> In "Afrique-Information", n°39 nov 1955

même les émeutes de Mai, conscient qu'il serait bientôt arrêté, il s'était réfugié dans sa région natale, près de Boumnyebel. Entouré de quelques fidèles, il tente d'éviter les pièges et les coups portés contre lui par l'administration. Avec la répression des émeutes, il est rejoint au « maquis » par un nombre indéterminé d'upécistes anonymes traqués à leur tour. N'ayant pas, comme Um de fief où se réfugier, les autres responsables de l'UPC, son président Félix Moumié et ses vice-présidents Abel Kingue et Ernest Ouandie, préféreront se diriger vers le Cameroon britannique.

Malgré la clandestinité et la séparation, les leaders upécistes de part et d'autre de la frontière franco-britannique donnent consistance au concept de « Kamerun », ce pays libre et unifié dont ils rêvent. Le bureau directeur de l'UPC décide, quelques semaines après l'interdiction de bannir les orthographes françaises et britanniques, « cynique symbole de la division arbitraire du pays, division à laquelle le peuple lutte à sueur et à sang avec la certitude de triompher ». <sup>4</sup> Si elle continue à émettre des déclarations triomphales, l'UPC est en réalité dans une situation plus difficile que jamais. L'incarcération, la clandestinité et la dispersion sur le territoire des militants et de cadres posent d'innombrables problèmes. Alors que se forment des émeutes de groupe spontané se réclamant de l'UPC, la direction doit d'urgence définir les moyens de perpétuer la lutte. Mal préparé à l'épreuve le parti doit pourtant se muer en quelques semaines en mouvement clandestin. Pour conserver l'unité du parti malgré la distance qui les sépare dorénavant et pour conserver des liens étroits avec la masse en dépit de la politique de Roland pré visant à leur couper l'herbe sous le pied, les dirigeants de l'UPC imaginent de nouvelles instances et de nouvelles pratiques. Fut ainsi créé un réseau d'agents de liaison. Déjà effectif dans la période précédente, alors que l'administration interceptait systématiquement les correspondances des nationalistes, ce réseau se renforce et s'élargit.

L'entrée sous maquis exige donc de nouvelles méthodes de travail, qui doivent être empreintes d'une grande vigilance et de beaucoup de discrétion. Il faut en somme mettre sur pied une culture du secret <sup>5</sup>. A l'évidence, sans doute à raison quand on connaît les méthodes de la police française, la direction de l'UPC est gagnée par une

---

<sup>4</sup> A.Sighoko Fossi, *Discours politiques*, L'Harmattan, Paris, 2007 pp225-226.

<sup>5</sup> A.Mbembe, *Le problème National Kamerunais*, L'Harmattan, Paris, 1984, pp.318-335.

certaine psychose en ces temps d'insécurité. Les dirigeants, déjà témoins et victimes de retournements spectaculaires de hauts cadres nationalistes devenus en un temps record des agents patentés de l'administration coloniale, semblent particulièrement inquiets de la présence en leur sein d'agents infiltrés par l'administration. Comme un ver dans le fruit, le syndrome de la suspicion, entretenue par la précarité de la vie clandestine s'incruste dans l'UPC.

Dans ce climat, une question stratégique devient centrale en cette année 1955, nouvelle année zéro pour le mouvement nationaliste. Ayant fait des arguments juridiques et du strict respect de la légalité les armes de son combat, l'UPC se voit ébranlée par la nouvelle conjoncture. Que faire maintenant que le sang a coulé ? L'illégalité dans laquelle ils ont été poussés n'oblige-t-elle pas les upécistes à utiliser des moyens illégaux ? Malgré la proclamation commune du 22 avril 1955, qui soulignait la volonté de l'UPC d'accéder à l'indépendance sans que ne soit versée une goutte de sang ; le nouveau contexte colonial, marqué par la victoire du vietminh en Indochine et l'insurrection lancée par le FLN en Algérie, et la nouvelle situation politique du Cameroun changeant dramatiquement la donne. Des divergences se créèrent entre les différents groupes clandestins et éparpillés de l'UPC. Pour Um la priorité devait être accordée à la réinsertion de l'UPC dans le jeu légal. Si violence armée il devait y avoir, celle-ci ne pouvait être utilisée que graduellement dans le seul d'imposer au gouvernement français des négociations à laquelle il se refusait<sup>6</sup>. Pour Moumié, persuadé qu'il était impossible de raisonner la puissance coloniale et manifestement plus enthousiaste que Um à l'égard des révolutions vietnamienne et algérienne, l'éventuel recours à la lutte armée ne devait pas être exclu d'office dans la panoplie des moyens nécessaires à l'obtention de l'indépendance<sup>7</sup>. C'est donc moins le principe même du recours à l'action violente que sa mise en pratique et surtout, sa finalité : réintégration de l'UPC dans le jeu légal ou accession immédiate à l'indépendance, qui opposera les principaux responsables de l'UPC. L'autre question de fond qui réapparaît au sein de l'UPC au lendemain des événements de Mai est celui des relations que le parti entretient avec le communisme. Alors que l'UPC reçoit le soutien de personnalités

---

<sup>6</sup> T.Deltombe, M.Domergue, J.Tatsitsa, op.cit.p180.

<sup>7</sup> Ibidem

comme l'égyptien Gamal Abdel Nasser ou le Ghanéen Kwame Nkrumah, alors que l'action de la France au Cameroun est stigmatisée à l'ONU par les représentants des pays comme l'Inde, la Syrie, l'Union soviétique, et tandis que la répression place l'UPC dans une situation de faiblesse à l'intérieur du Cameroun, la question se pose des relations que le mouvement doit entretenir avec les mouvements et les puissances extérieures. A commencer par les pays du bloc communiste. Quand bien même l'UPC se reconnaissait volontiers une certaine proximité avec les pays et les mouvements communistes et entretenait des liens avec eux depuis sa naissance, il s'agissait surtout d'une fraternité par défaut. Tout le monde sait que nous ne sommes pas communiste indiquait Um en avril 1950. Disait-t-il : « Nous ne disons pas cela parce que nous détestons les communistes ou que nous avons peur d'être communiste, mais parce que nous considérons que la lutte pour notre libération nationale n'a pas à tenir compte de telle ou telle idéologie ». <sup>8</sup> Devenue illégal, l'organisation se voit en effet dessaisie de l'arme du droit international et perd du même coup la tribune que lui avait consentie l'ONU. C'est du moins ce que décrètent les membres de la mission de visite de l'ONU, en tournée d'inspection au Cameroun en octobre 1955, qui décident, à l'immense satisfaction de Roland Pré, de recevoir les représentants des seules organisations ayant une existence légale <sup>9</sup>. C'est-à-dire les seules organisations adoubées et tolérées par l'administration coloniale.

En janvier 1956, les Camerounais se rendirent aux urnes pour élire leurs députés à l'assemblée nationale française. Dans le premier collège, Maurice Plantier, médecin qui exerçait dans le territoire depuis 1952, venait en tête des neufs candidats. La vraie surprise de l'élection, qui d'ailleurs annonçait un vrai changement politique dans la vie politique camerounaise, fut la défaite du Dr Aujoulat et l'élection de son ancien associé, André-Marie Mbida <sup>10</sup>. Qui avait réussi pendant la campagne à maîtriser la vague de nationalisme qui secouait toutes les couches de la société camerounaise depuis les émeutes de mai. Il représentait une nouvelle forme de nationalisme, « nationalisme modéré » qui émergeait dans le sud du pays après l'interdiction de l'UPC en juillet

---

<sup>8</sup> Ivi, p.181.

<sup>9</sup> Ibidem

<sup>10</sup> R. Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986, p.310.

1955. Ce qui inquiétait les autorités françaises, fut non seulement ce simple vide politique, mais surtout l'émergence d'un état d'esprit nationaliste qui se répandait dans tout le Sud du Cameroun et qui contrairement à leurs prévisions, était stimulé par l'interdiction de l'UPC.

### **3.2 La loi cadre de Gaston Defferre contre l'indépendance africaine Juin 1956**

Depuis des mois en effet, les responsables politiques français, obsédés par les événements d'Algérie, cherchent à éviter que s'y multiplient les foyers de tensions. Defferre en mars 1956 déclare : « Ne laissons pas croire, que la France n'entreprend des réformes que lorsque le sang commence à couler »<sup>11</sup>.

C'est dans ce contexte que le Maroc et la Tunisie accèdent à l'indépendance. En Afrique noire également, on cherche à lâcher du lest pour éviter que se reproduisent des explosions comparables à celles qui ont secoué Madagascar, la Côte-D'ivoire et, plus récemment, le Cameroun. Dans un contexte international de repli colonial, les dirigeants français cherchent aussi à contrôler ce processus. Nombreux sont les Africains qui observent ce qui se passe du côté des colonies du Royaume-Uni. Les Britanniques, éternels concurrents, de la France en Afrique, se préparent résolument à l'émancipation de leurs colonies, à commencer par la Gold Coast, qui accédera à l'indépendance l'année suivante sous le nom de Ghana. La comparaison est particulièrement tentante dans les Territoires sous tutelle que sont le Togo et le Cameroun. Anciennes colonies allemandes partagées entre les Français et les Britanniques après la Première Guerre mondiale, ils apparaissent plus que jamais comme les maillons faibles de l'Empire français. Les nationalistes togolais regardent avec envie ce qui se passe de l'autre côté de la frontière, dans le Togoland « allemand » intégré depuis des années à la Gold Coast « britannique ». Au Cameroun, l'UPC revendique depuis sa naissance la réunification du « Kamerun » en même temps que son indépendance. Pour les Français, le temps est compté. Au ministère de la France d'outre-mer, le nouveau directeur de cabinet Pierre Messmer et ses collaborateurs s'activent donc pour élaborer au plus vite un projet

---

<sup>11</sup> Joseph Roger de Benoist, *L'Afrique occidentale française de la conférence de Brazzaville(1944) à l'indépendance (1960)*, Nouvelle Éditions africaines, Dakar, 1982, p.298.

acceptable pour les parlementaires français. Il s'agit dans un premier temps, à travers la procédure particulière d'une loi-cadre, d'énoncer les principes généraux de la réforme institutionnelle : « Associer plus étroitement les populations d'outre-mer à la gestion de leurs intérêts propres » par la mise en place de « conseils de gouvernement, le transfert de certaines compétences, rélargissement des pouvoirs des assemblées territoriales, l'institution du suffrage universel et la suppression totale du double collège. Les décrets d'application, différents pour chaque Territoire, ne seront quant à eux pris que dans un second temps, naturellement sans contrôle parlementaire. Grâce à cette procédure en deux temps, le gouvernement obtient des pouvoirs spéciaux pour reformer outre-mer de vastes domaines aussi bien politiques qu'administratifs, économiques et sociaux. Présentée comme une évolution raisonnable par le gouvernement, cette « loi-cadre sur l'évolution des territoires d'outre-mer » sera votée par la plupart des parlementaires, des communistes aux gaullistes, le 23 juin 1956<sup>12</sup>. Dans l'esprit de ses concepteurs, la loi cadre Defferre est d'abord un dispositif visant à faire émerger dans chaque territoire des élites africaines dociles, susceptibles de devenir les agents et les défenseurs locaux des intérêts de la France, capables de canaliser les aspirations populaires éternellement jugées prématurées par Paris. Ce processus de cooptation sera ainsi résumé par Pierre Messmer : « Ce qui avait semblé "bonbons et sucettes" à Léopold Senghor était délectable pour quelques-uns, mais potion amère pour beaucoup<sup>13</sup>. Félix Houphouët-Boigny est l'incarnation parfaite de ces nouvelles élites africaines que la France entend valoriser. Pierre Messmer, gouverneur de la Côte-D'ivoire de 1954 à 1956, avait pu se rendre compte à quel point le leader ivoirien pouvait servir les intérêts français. Ayant eu le courage de renier ses idéaux de jeunesse, de trahir la frange la plus déterminée du RDA sans se couper totalement des masses ivoiriennes, Houphouët apparaît aux yeux des dirigeants français comme le leader exemplaire, qui devrait inspirer ses semblables africains. Nommé ministre délégué à la présidence du Conseil de Guy Mollet, Houphouët figure parmi les artisans de la loi-cadre qu'il cosigne avec René Coty, Guy Mollet, Gaston Defferre et François Mitterrand. Une loi-cadre dont l'objectif était en définitive de lutter contre l'indépendance africaine. Cette mystique négative à laquelle

---

<sup>12</sup> T.Deltombe, M.Domergue, J.Tatsitsa, op.cit., p202.

<sup>13</sup> Ivi, p.203.

Houphouët souhaite, comme il l'explique lors d'un déplacement à Dakar en avril 1956, « opposer triomphalement la mystique de la fraternité »<sup>14</sup>.

C'est précisément pour faire triompher cette « fraternité » imposée, et l'opposer à une UPC réduite à la clandestinité, que Pierre Messmer est nommé Haut Commissaire de la France au Cameroun, en remplacement de Roland Pré, quelques jours seulement après le dépôt de la loi-cadre sur le bureau du Parlement français.

### **3.3 Formation d'un front nationaliste**

En juin 1956, il y avait un large consensus au Cameroun sur deux questions : le besoin d'entreprendre une action décisive pour mettre un terme au malaise politique dont le territoire souffrait depuis mai 1955 et la nécessité pour le gouvernement français d'accepter l'évolution du Cameroun vers un statut d'État autogouverné ou indépendant. Le 9 juin fut formé un courant d'union nationale qui avait pour but de rassembler divers mouvements autour d'un programme minimum.

L'Union Nationale remplit tout à fait son objectif de rassemblement, comme en témoigne la liste des personnalités qui présidèrent une réunion quelques jours plus tard à Yaoundé : Soppo Priso, Mathieu Tagny (UPC), Charles Okala (USC), Bindzi (BDC), Martin Abega (chef supérieur), Abbé Melone et Osmanou Mvisse<sup>15</sup>. Ce programme minimum comprenait quatre revendications : le rejet des propositions concernant le Cameroun et figurant dans la Loi-cadre promulguée le 23 juin 1956 ; la dissolution de l'Assemblée camerounaise et sa reconstitution sur la base du suffrage universel et d'un seul collège électoral ; l'amnistie générale pour toutes les personnes impliquées dans les émeutes de mai 1955 et enfin l'unification du Cameroun. Le gouvernement Guy Mollet fut forcé d'admettre que la loi-cadre ne tenait pas assez compte de la spécificité du Cameroun et accepta de dissoudre l'assemblée avant l'expiration de sa législature, le 30 mars 1957, afin de permettre l'étude des propositions de la Loi cadre par une nouvelle assemblée élue à suffrage universel par un collège électoral unique, les membres de l'UPC furent autorisés à prendre part à la vie politique du territoire par le biais de

---

<sup>14</sup> Ibidem

<sup>15</sup> R . Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986, p.327.



l'Union nationale. Ruben Um Nyobe, qui a pris le maquis dans sa région de la Sanaga Maritime. Pendant que le Haut Commissaire tente de mettre discrètement sur orbite le nouvel allié de la France, André-Marie Mbida, Um Nyobe cherche à utiliser, en sous-main, le courant d'Union nationale de Soppo Priso pour faire sortir l'UPC de sa clandestinité imposée. Son objectif est double.

D'une part, réintégrer l'UPC dans le jeu politique, grâce à l'amnistie, pour la faire triompher démocratiquement à l'occasion de nouvelles élections à l'ATCAM. Et, d'autre part, éviter le piège de Faction armée qui séduit de plus en plus le président Moumié et les vice-présidents Kingué et Ouandié réfugiés au Cameroun britannique. Misant donc sur le courant d'Union nationale, il missionne les « upécistes modérés » pour orienter ce mouvement dans un sens favorable. Les calculs d'Um Nyobe paraissent d'autant plus judicieux que l'administration semble, dans un premier temps, vouloir répondre favorablement aux exigences de l'Union nationale. Si le Conseil d'État valide la décision du 13 juillet 1955 d'interdire et de dissoudre l'UPC, le principe d'une amnistie pour les faits relatifs aux événements de mai 1955 semble pour sa part acquis.

Une loi dans ce sens est même déposée à l'Assemblée nationale française le 2 août 1956. L'élection d'une nouvelle Assemblée territoriale est également acceptée: Messmer annonce, début août, la dissolution de l'ATCAM et la tenue pour la fin de l'année de nouvelles élections, au suffrage universel et au collège unique conformément aux dispositions de la loi-cadre. Ces deux décisions ne sont pourtant qu'un coup de bluff, destiné à montrer la bonne volonté de l'administration française. En réalité, Messmer reste le maître d'un jeu dont il contrôle et le calendrier et les règles. Un calendrier piégé, puisque les dates des élections et du vote effectif de l'amnistie ne sont pas clairement fixées. Et une règle du jeu viciée, puisque personne ne connaît les attributions exactes de la future Assemblée. En jouant sur le calendrier, Pierre Messmer veut, sans rien leur promettre formellement, laisser espérer aux cadres de l'UPC une réintégration dans le jeu légal. Écrivant au ministère de la France d'outre-mer en mai 1956, il l'expliquait très clairement comment il cherche à duper l'UPC : « Un projet d'amnistie déposé avant la fin de l'actuelle session de l'Assemblée nationale ne sera d'ailleurs pas examiné avant un certain nombre de mois, et la loi ne serait donc probablement pas votée avant la fin de l'année. Nous aurons d'ici là à notre disposition un moyen d'action sur les upécistes, qui sauront qu'une agitation dans l'illégalité ne

pourra que compromettre leur amnistie et leur retour»<sup>16</sup>. En ce qui concerne, les attributions de la future assemblée, le flou entretenu par le Haut Commissaire a pour objectif de faire oublier que la loi-cadre est particulièrement restrictive. Selon son article 9, l'Assemblée camerounaise n'a le droit que de donner un « avis » sur le décret que lui présentera quand il le souhaite le gouvernement français, et devra donc de facto accepter les principes de la loi-cadre sans pouvoir les remettre en cause. Um Nyobè chercha à provoquer l'abstention totale des camerounais pour discréditer le scrutin organisé par la France et l'assemblée fantoche qui en sortira, pour lui l'abstention est une question de vie ou de mort pour le peuple camerounais. Soutenant publiquement Moumié, Kingué et Ouandié, qui ont pour eux la légitimité, mais s'appuyant en pratique sur les modérés qui participent activement au mouvement de Soppo Priso, (Union Nationale). Um Nyobe réussira jusqu'au mois de novembre 1956 à éviter l'implosion et à convaincre, tant bien que mal, le parti de le suivre dans sa stratégie de « front anti-impérialiste avec l'Union nationale. La seule stratégie possible, selon lui pour faire échouer les élections sans recourir à la violence. Pourtant, à mesure qu'approchent les élections du 23 décembre, à mesure que s'évaporent les espoirs d'amnistie et que s'échauffent les esprits à l'intérieur de l'UPC, la position d'Um Nyobe devient subitement intenable. Car le piège se referme : le 28 novembre, Soppo Priso, président sortant de l'ATCAM, décide contre toute attente d'emmener son courant d'Union nationale aux élections, trahissant ainsi, à la dernière minute, son pacte avec l'UPC. S'il est difficile d'expliquer ce revirement spectaculaire, sinon en rappelant l'extrême ambiguïté de Soppo et ses irrépressibles ambitions personnelles, on peut imaginer que l'administration n'y est pas étrangère. Dans une lettre adressée au commandant supérieur de la zone de défense de l'AEF-Cameroun au lendemain de la trahison de Soppo, le colonel Jean Whitehouse ne cache pas sa satisfaction : « Le Haut Commissaire se propose de donner une grande publicité à cet événement avec ou sans l'assentiment de Soppo Priso, qui est venu ce matin faire amende honorable auprès du Haut Commissaire».<sup>17</sup> Ce coup de théâtre ruine en tout cas les derniers espoirs d'Um Nyobe de trouver une solution pacifique au problème national

---

<sup>16</sup> T.Deltombe, M.Domergue, J.Tatsitsa, op.cit., p.207.

<sup>17</sup> Ivi, p.211.

camerounais. L'appel solennel à une abstention massive mais pacifique est balayé du jour au lendemain. Suite à la scandaleuse trahison de Soppo Priso, lance Um Nyobe dans une lettre rageuse, nous voilà « conviés aux élections pour offrir le Kamerun en cadeau de Noel à l'empire colonial français».<sup>18</sup> «À l'heure actuelle, les choses sont claires, fulmine encore Um Nyobe en direction de Soppo. Il y a d'un côté ceux qui ont trahi leur engagement et à la tête desquels vous vous trouvez.....De l'autre côté, il y a les mouvements progressistes.....Ceux-là représentent l'idéal de cette Union nationale que vous venez de trahir en rase campagne».<sup>19</sup> La situation était en effet éclaircie, et offrait peu d'alternatives. L'UPC ne voit plus dès lors qu'une solution, pour éviter la reddition pure et simple : le boycott actif, c'est-à-dire le recours à la violence que le secrétaire général avait pourtant, de toutes ses forces, essayé d'éviter. Pris entre deux feux, Um Nyobe sera accusé de tous côtés : par les radicaux de l'UPC pour avoir trop longtemps misé sur la loyauté de Soppo Priso et par les « modérés pour n'avoir pas désavoué clairement la tendance révolutionnaire du mouvement.

### **3.4 Le Boycott actif**

Discutée depuis des mois, la question du recours à la violence est tranchée lors de la rencontre nationale de l'UPC, organisée à Makai (Sanaga-Maritime) les 2 et 3 décembre 1956. Les nombreux cadres upécistes de Sanaga-Maritime, ainsi que des délégués d'autres régions (Yaoundé, Douala, Bafang, etc.), sont invités à effectuer le recrutement nécessaire, à travers les différents organes du parti, pour mettre sur pied en urgence une structure paramilitaire, le Comité national d'organisation (CNO). Une date

---

<sup>18</sup> A. Mbembe, *Ruben Um Nyobe. Écrits sous maquis*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.175.

<sup>19</sup> Ibidem

est fixée pour passer à l'action : le 18 décembre à 18 heures. Pour la première fois de son histoire, l'UPC décide de convertir une partie de son organisation en groupe armée. Au moment de passer à l'action violente, chacun à conscience qu'étant donné les circonstances, le manque de préparation et la brièveté des détails, l'action directe doit avoir pour objectif principal la perturbation des élections. Mais la répression obligera l'organisation militaire de l'UPC à se transformer en véritable armée, susceptible de mener la résistance sur la longue durée. Le CNO est donc conçu selon les normes d'une armée hiérarchisée, avec un état-major chargé de coordonner les opérations, un grand quartier par région administrative, un secteur par département, et des sections correspondant aux comités centraux de l'UPC et composées d'une vingtaine ou d'une trentaine de personnes. Cette architecture militaire est censée permettre de paralyser le processus électoral grâce au sabotage des communications, de décourager les électeurs d'aller au vote par des actes de violence et de supprimer physiquement les valets notoires qui trahissent la cause nationaliste en collaborant avec les colonialistes<sup>20</sup>. En réalité, cette feuille de route ne semble être suivie, dans ses grandes lignes, qu'en Sanaga-Maritime. C'est dans cette région que se concentrent la plupart des actions de boycott actif, le 18 décembre. À la tombée de la nuit, des charges explosives artisanales furent déposées sur les ponts. D'innombrables arbres furent abattus sur les routes, isolant des dizaines de localités. Les poteaux électriques furent sabotés et décorés avec le drapeau rouge au crabe noir, symbole de l'UPC. Et l'action se poursuivit le lendemain : un train de marchandises dérailla sur la ligne Douala-Yaoundé, faisant plusieurs blessés.

Les cases des valets, furent incendiées à Bilangue, Kikot, Boumnyebel, Eseka, Makak, etc. On dénombra plusieurs morts dans le secteur d'Eton-Dibono, quatre à Nyasseng, deux à Bilangue, deux à Ndeme. L'action qui laissera les traces les plus durables fut sans conteste l'assassinat de Charles Delangue, médecin de l'hôpital d'Edéa et candidat aux élections du 23 décembre, et de son colistier Samuel Mpouma. On retrouvera leur

---

<sup>20</sup> T.Deltombe, M.Domergue, J.Tatsitsa, op.cit., p212.

cadavre quelques jours plus tard assassinés à coup de gourdin à la sortie d'un meeting électoral. L'affaire fit couler beaucoup d'encre<sup>21</sup>.

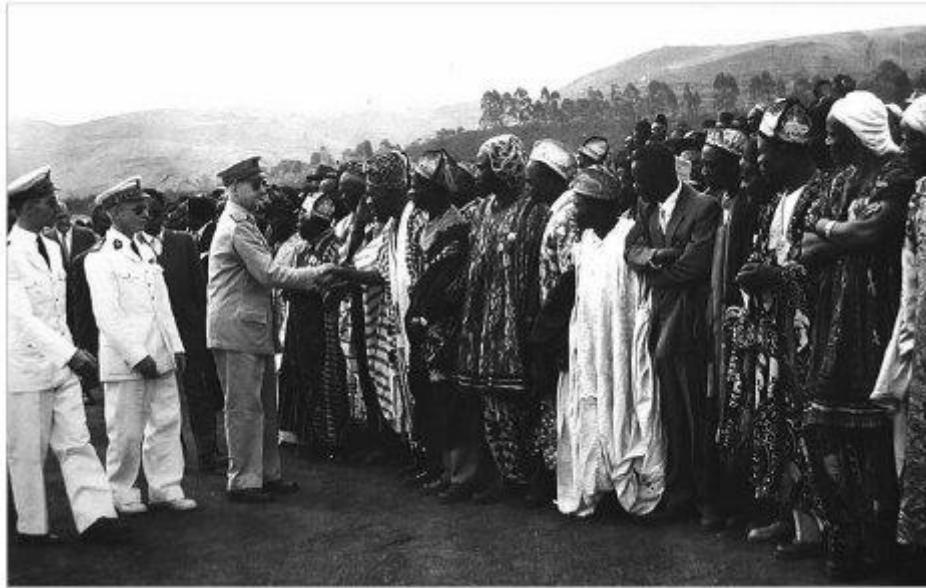
Centrée sur la Sanaga-Maritime, l'action ne s'y limite pas. Loin de là. À Yaoundé, où s'est installé le chef de l'état-major du CNO, Foe Gorgon, un gendarme africain est tué à la machette et un jardinier français blessé à coups de couteau. Une station-service est attaquée et des voitures incendiées. Du côté de Mbalmayo et de Sangmelima, au sud de la capitale, plusieurs cases sont également incendiées, la voie ferrée sabotée et les lignes télégraphiques sectionnées. Les forces de l'ordre retrouveront des inscriptions sur les lieux: «A bas la loi-cadre», «Pas de vote », « Fin de tutelle». Même scénario à Douala, où les voies ferrées sont là aussi endommagées et où le péage du pont du Wouri celui qui avait été inauguré en grande pompe l'année précédente par le ministre de la France d'outre-mer est attaqué et dévalisé. Dans la même ville, deux jours plus tard, un autre candidat, Paul Monthe, est agressé<sup>22</sup>. L'équipe du Haut Commissaire, qui misait sur un simple boycottage qui aurait permis de faire élire paisiblement des représentants amis, à l'Assemblée territoriale, semble surprise par l'ampleur des événements. Ou, en tout cas, par leur localisation et leur origine. Les services de renseignements alertaient que des «actions terroristes» étaient prévisibles. Mais ils voyaient le danger en région Bamiléké et ces actions comme ne pouvaient être que piloté par le « trio de Kumba ».

Dans l'entourage de Pierre Messmer, on s'organise pour écraser la rébellion, et on active les dispositifs de défense en surface élaborés dans les mois précédents. Des renforts sont expédiés en urgence autour des points sensibles et des infrastructures stratégiques du territoire: postes de télécommunications, dépôts d'hydrocarbures, voies ferrées, aéroports, etc.

---

<sup>21</sup> Ivi, p.213.

<sup>22</sup> Ibidem



23

Dans la nuit du 19 au 20 décembre 1956 le Haut Commissaire réclame d'urgence l'envoi de parachutistes. Un commando, venu de Bouar, saute quelques heures plus tard sur le terrain d'aviation d'Eseka, au sud d'Edéa, dans une région subitement coupée du monde par les «actions rebelles». Les paras, dirigés par le lieutenant Jean Salvan, opèrent une «reprise en main» des populations d'Eseka, puis se dirigent vers Edéa pour sécuriser la centrale électrique (Enelcam) et l'usine d'aluminium de Pechiney (Alucam)<sup>24</sup>. Pierre Messmer envoya un télégramme satisfait à sa hiérarchie : «Action parachutiste intégralement pacifique a eu heureux effet sur les populations» Le 20 décembre, arrivèrent des troupes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le 21 Pierre Messmer signa les «réquisitions spéciales» qui autorisent les forces de l'ordre à ouvrir le feu sur les saboteurs pris « en flagrant délit ». Le 22 une zone de maintien de l'ordre de la Sanaga-Maritime fut constituée pour près de deux mois<sup>3</sup>. La police, la gendarmerie et la Garde camerounaise multiplient les patrouilles, les ratissages et les rafles à Douala, Yaoundé, Nkongsamba, Bafia, etc.

Mais l'action se concentre sur la Sanaga-Maritime, où s'intensifient les actes de rébellion. La plupart des forces armées camerounaises, venues de Douala, Yaoundé,

---

<sup>23</sup> Pierre Messmer (troisième en partant de la gauche) et Maurice Delauney (deuxième en partant de la gauche) rencontrent des chefs traditionnels de l'Ouest vers 1957-1958 (Triluna Film Zurich)

<sup>24</sup> Ivi, p.214.

Koutaba et bientôt de Garoua, s'y trouvent rassemblées : en plus du commando de parachutistes (GCCP), les 2e, 3e, 4e et 5e compagnies du bataillon de tirailleurs camerounais (BTC), les 1re et 3e compagnies du DMA et sept pelotons de gardes camerounais sont expédiés sur la zone<sup>25</sup>. Dans la région de Boumnyebel, des villages entiers partent en fumée. Le jour des élections, le 23 décembre, la plupart des bureaux de vote restent fermés cinquante sur un total de quatre-vingt-sept<sup>26</sup>. Les élections sont annulées dans la subdivision d'Eseka, fortement perturbées dans les autres. Le 25 décembre, jour de Noël, les troupes en opération font, selon leur expression, « quelques morts et blessés parmi les émeutiers ». On leur avait tiré dessus, diront-elles, avec des armes de chasse. Sous l'action conjuguée des upécistes et des forces de l'ordre, les villages se vident et les populations prennent le maquis.



27

Faut dire que les soldats ont parfois, pour reprendre les euphémismes du directeur de la Sûreté, de « vives réactions Comme le 31 décembre à Ekité près d'Edéa. Où, après l'attaque d'un rassemblement catholique par les « rebelles », les forces de l'ordre tirent sans retenue, faisant des dizaines de

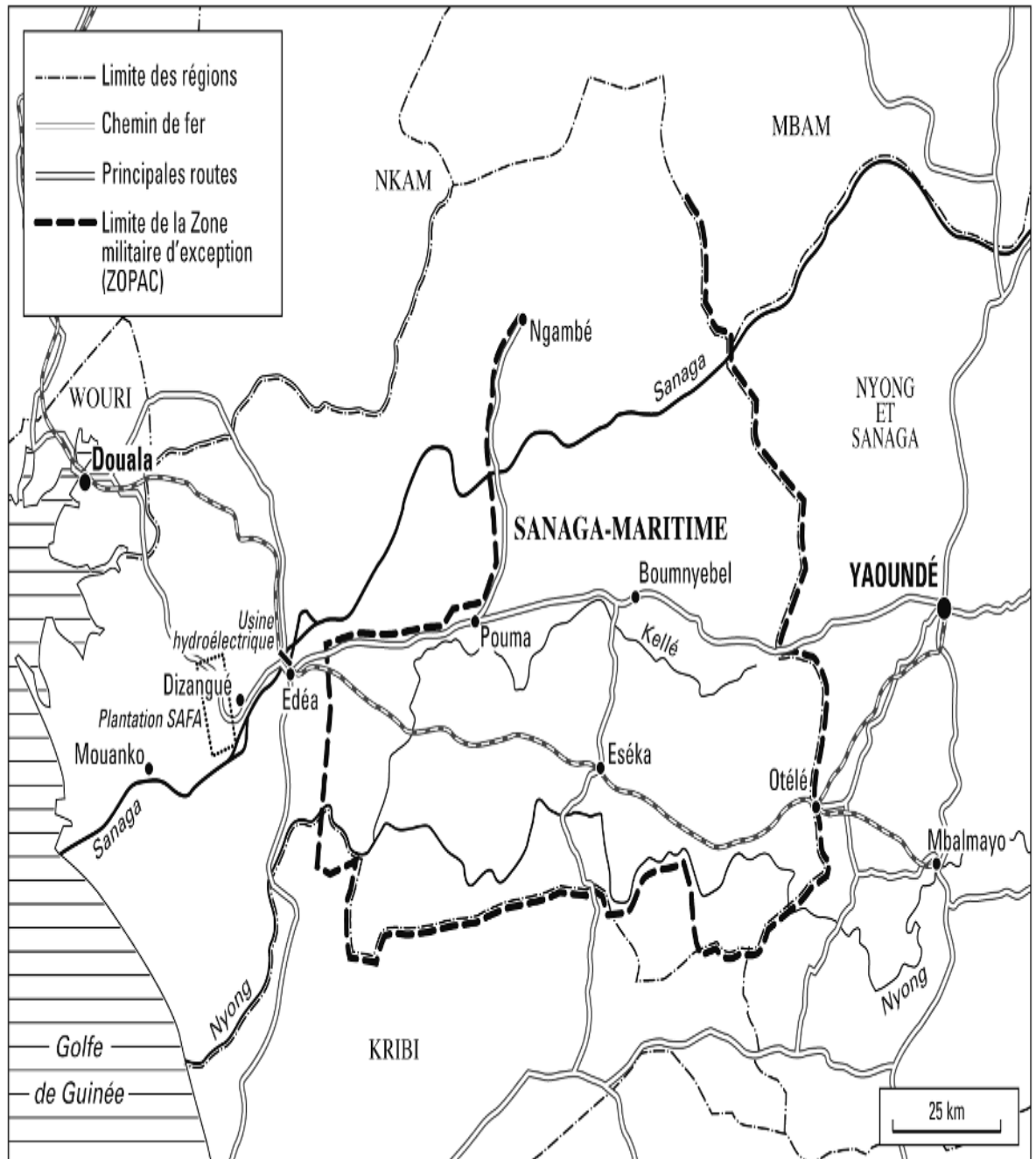
---

<sup>25</sup> Ibidem

<sup>26</sup> Ibidem

<sup>27</sup> Jean Lambertson (en blanc), en opération en zone de pacification de la Sanaga Maritime, le 27 mai 1957(Archives privées).

morts. Le capitaine Gabriel Haulin, commandant de la Garde camerounaise qui dirigeait l'attaque, a dénombré cinquante-six cadavres, sans compter d'autres cadavres de rebelles tués en forêt, non retrouvés<sup>28</sup>. À l'issue du semblant de scrutin, André Marie Mbida l'homme sur qui la France fondait un grand espoir est élu et le pouvoir passa donc aux antinationalistes.



D'après la carte *Forces de maintien de l'Ordre – Région de la Sanaga-Maritime – Mise à jour à la date du : 10.3.1958*, dans les Archives diplomatiques de Nantes, Carton Haut Commissariat Cameroun n°9.

<sup>28</sup> Ibidem



### 3.5 Le Kamerun s'embrase

En 1957, les regards sont focalisés sur la Sanaga-Maritime, où Um Nyobè a pris le maquis. Le CNO crée dans la précipitation à la veille des élections de décembre, est entré en phase d'insurrection dans cette région. Mais à l'écart, une autre révolte couve. Dans la région de l'ouest, que l'on appelle alors région Bamiléké, le jeune chef nationaliste du village Baham, Pierre Kamdem Ninyim, vient d'être arrêté, sous le prétexte de reconstitution du ligue dissoute. Ce qui mit le feu au poudre dans la région. Le CNO fut rejoint dans cette région, par le Sinistre de la défense nationale Kamerunaise, SDNK. L'utilisation du mot sinistre provenait de chefferies sinistrées par les forces de l'ordre<sup>29</sup>.

Ces deux mouvements insurrectionnels obéissent à des règles différentes, mais leur chronologie était très similaire et l'on remarque des circulations de leaders et de mots d'ordre qui interdissent de les qualifier de soulèvements ethniques qualificatifs auxquels voulaient les cantonner l'administration. En 1956, la destitution du jeune chef Baham unit dans la contestation les nationalistes et certains segments conservateurs, attachés au respect des traditions. Pour ces derniers, le chef bamiléké l'est pour la vie et ne peut en aucune façon être demis. Les interventions de la puissance coloniale dans les conflits de chefferie, récurrentes à cette époque, constituent donc à chaque fois une prise de risque importante. Rien d'étonnant dès lors que, le 12 mars 1957, quand le chef destitué est condamné à deux ans de prison ferme et cinq ans d'interdiction de séjour dans sa chefferie par le tribunal de Dschang, le soir même des violences éclatèrent à Baham entre les partisans du chef déchu et ceux de son remplaçant. Ce dernier fut placé en résidence surveillée loin de chez lui, à Yokadouma, à l'est du pays. Les relations entre les partisans de Ninyim et l'appareil upéciste sont complexes. Le chef est sympathisant du mouvement nationaliste, mais il n'est pas pour autant soumis à la hiérarchie du parti. À la fin de l'année 1956, on aurait même pu s'attendre à un affrontement direct entre Ninyim et l'UPC, en raison de la volonté du jeune chef, proche de Paul Soppo Priso, de se présenter à des

---

<sup>29</sup> Ivi, p.221.

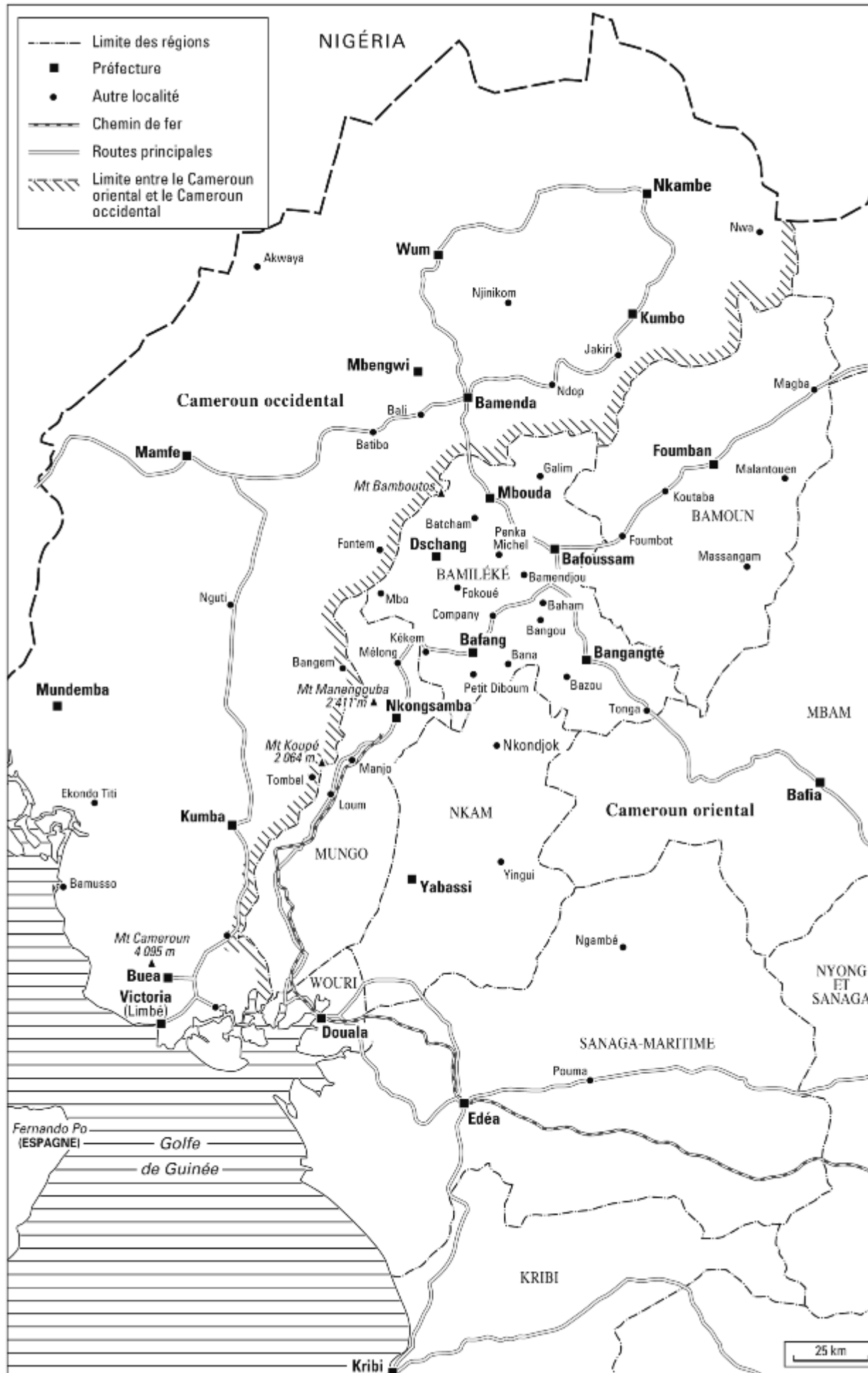
élections formellement boycottée par les upécistes. L'interdiction de la candidature de Ninyim par l'administration raffermi ses liens avec l'UPC.

Au point que, en 1957-1958, ces deux foyers de contestation agissent de concert. Face aux premières attaques du SDNK, en octobre 1957, des mesures exceptionnelles sont prises par les autorités coloniales : la police régionale et les milices des chefs ratissent la région, appuyées pour la première fois par deux compagnies militaires envoyées de la base de Koutaba. Un couvre-feu fut décrété en novembre. La répression ramène un calme précaire. Si bien que, très vite, d'autres attaques marquantes propagèrent les troubles à Bayangam, le 10 décembre, la chefferie est incendiée, et surtout à Batoufam, dans la nuit du 13 au 14 décembre. Bien que les deux principaux foyers de l'insurrection se situent en Sanaga-Maritime et à l'Ouest, elle ne se limita pas à ces deux régions, ni aux ethnies Bassa et Bamiléké. Au-delà des maquis du CNO en Sanaga et du SDNK en région Bamiléké, les villes de Yaoundé, Douala, Nkongsamba, Sangmelima sont également concernées. Dès le départ, fin 1956, le CNO avait constitué des branches hors de la Sanaga-Maritime. Son premier chef d'état-major, Foe Gorgon, originaire de la région de Yaoundé, avait tenté de faire dérailler les élections de décembre 1956 dans la capitale.

Simultanément, il avait essayé de constituer, dans la région de Djoum (au sud-est de Yaounde), un maquis médical, Ça devait être un hôpital militaire, où on devait soigner évacuer tout ceux qui étaient atteints par l'armée française. Face à l'extension de la rébellion, qui s'opère via les liens familiaux, au gré des zones de repli des premiers maquis et en fonction de l'implantation préalable de l'UPC, c'est logiquement à l'échelle de tout le sud-Cameroun que les autorités françaises vont chercher à écraser l'insurrection. La répression se focalise cependant en priorité sur deux principales zones de contestations, où se multiplient en parallèle et simultanément les « actions terroristes » : la Sanaga Maritime, où est mis en place un vaste dispositif sécuritaire qui n'est pas sans rappeler les méthodes utilisées au même moment en Algérie ; et la région Bamiléké<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup> Ivi, p.234.



D'après « Villes du Cameroun de l'Ouest » in J. Champaud, *Génèse et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest*, Cahier ORSTOM, Série Sciences humaines, 1972, 9 (3), p. 2.

Confronté à l'embrassement de la région Bamiléké, le chef de région Maurice Delauney décida d'agir de façon énergique. Il choisit de s'appuyer sur les chefs de village complaisant envers l'administration et sur leurs serviteurs qui ont traditionnellement pour fonction de faire la police sur le territoire de la chefferie. C'est ainsi que de nombreux upécistes seront arrêtés torturés condamné puis libérés, pire encore certains serviteurs en profitèrent pour faire des règlements de compte dans des querelles personnelles qui n'avaient rien de politique. Dépendante à l'égard des chefs Bamiléké, la politique répressive de Delauney le fut aussi à l'égard des autorités britanniques. En effet, le Cameroun sous tutelle britannique constitue, à l'ouest de la région Bamiléké, une zone de repli pour les combattants nationalistes. Servant d'abri et zone de réorganisation du maquis. Elle fut aussi pendant quelques semaines, nouvel espace d'action politique avec la création d'un parti pro-upéciste en juin 1957, le « One Kamerun Party»<sup>31</sup>. Pour les autorités françaises, il y a donc urgence à intervenir. Mais comme souvent dans les colonies, la coopération franco-britannique était difficile. Les deux grandes nations coloniales, récemment défaite lors des expéditions de Suez en 1956, furent certes unies contre le péril communiste. Mais, sur le terrain africain, la compétition n'a jamais cessé. Et le complexe de Fachoda se lisait toujours dans les rapports agacés des autorités françaises à l'égard du manque de zèle de leurs homologues. Au début de 1957 toutefois, sur l'insistance de la France, les Britanniques durcirent le ton à l'égard de l'UPC. Et livrèrent au français le leader upéciste Isacc Tchoumba.<sup>32</sup> A la fin de l'année 1958, les méthodes de Delauney semblèrent porter leurs fruits. Le 14 septembre 1958, le chef du SDNK Pierre Simo, réunit ses lieutenants. La dernière visite de la mission de l'ONU l'incita à prendre des risques et à repasser à l'attaque. C'est dans cette perspective que Simo Organisa de nombreux raids dans le Mungo, Notamment dans la ville de Penja. Après des accrochages les 27 et 28 septembre, certains de ses compagnons furent arrêtés et passèrent aux aveux, provoquant trois jours plus tard son arrestation par les britanniques qui le livrèrent aux Français. Pierre Simo reconnurent son implication dans la rébellion, fournissant aux

---

<sup>31</sup> Ivi, p.239.

<sup>32</sup> Ibidem

forces de l'ordre des précieuses informations sur l'organisation du Maquis de la région. Il fut par la suite condamné à mort<sup>33</sup>.

### **3.6 L'assassinat d'Um Nyobè**

Um Nyobe reste le théoricien et le doctrinaire de l'UPC, même après le déclenchement de la rébellion. Mal à l'aise dans son rôle de chef de guerre, il se consacra à son œuvre Intellectuelle et politique. Dans son maquis inconfortable et précaire, il accomplit un travail considérable, rédigeant des instructions toujours claires et précises, des articles de journaux, des tracts et des brochures de propagande, entretenant une volumineuse correspondance avec les antennes de l'UPC au Cameroun, à Paris, à Toulouse..., avec les étudiants camerounais à l'étranger, avec des journalistes en France et tout aussi bien avec d'infimes militants de la Sanaga-Maritime ; discutant un point d'organisation ou de doctrine avec celui-ci, nourrissant une polémique avec celui-là ; soutenant la foi des humbles et des évolués, qu'il s'efforçait inlassablement d'instruire et de convaincre. Il admettait, dans des lettres, que c'était l'intransigeance Du gouverneur Messmer en 1956 qui avait provoqué la guerre<sup>34</sup>.

L'administration tenta une opération de discrédit dans les media qui échoua largement. Sur le terrain, c'est un intrigant capitaine franco-indochinois qui fut chargé de traquer Um Nyobe. Dans ce duel à distance, le déclic a lieu le 9 septembre 1958. Au cours d'un crapahutage, les hommes du capitaine Gabriel Haulin mirent la main sur les archives personnelles d'Um Nyobe et capturèrent un groupe de rebelles. Parmi eux, une femme nommée, Esther Ngo Manguéle, responsable locale de l'UDEFEC, branche féminine de l'UPC. Selon toute vraisemblance, cette femme, agent de liaison proche d'Um Nyobe, est durement interrogée, voire, d'après elle, menacée de mort ; elle passe aux aveux entre le 9 et le 13 septembre. Non seulement elle fournit l'emplacement précis du

---

<sup>33</sup> T.Deltombe, M.Domergue, J.Tatsitsa, op.cit., p245.

<sup>34</sup> Ivi, p.288.

maquis du secrétaire général de l'UPC, mais c'est encore elle qui guide sur place les troupes françaises<sup>35</sup>. Espérant ainsi toucher au but, le capitaine Ange Agostini, officier de renseignement et son adjoint, l'inspecteur Georges Conan, commissaire spécial d'Eseka, jetèrent leurs forces dans la bataille. Le 11 septembre, une première opération d'encerclement échoua. Deux jours plus tard, une nouvelle expédition, composée de trois sections, se mit en branle à 7 heures du matin, à partir de Libelingoi. Le capitaine Guillou, guidée par des pisteurs ralliés, Koi Nyem de Libelingoi et un certain Luc Makon, adversaire acharné d'Um Nyobe. Un premier accrochage avec un maquis alerte le groupe d'Um Nyobe, qui chercha à fuir. Mais, trahi par les traces fraîches de ses Pataugas dans la boue, ce dernier est rapidement rattrapé. Vers 14 heures, rapporte le Haut Commissaire adjoint du Cameroun, Joseph Rigal, dans un télégramme du 16 septembre au ministère de la France d'outre-mer,<sup>36</sup> arriva a trente mètres environ d'un rocher formant grotte, le guide entendit des voix. Ce furent celles de trois hommes et une femme, qui discutèrent près d'un marigot en mangeant des oranges. Immédiatement, le guide, Luc Makon, aperçut Um Nyobe, qu'il désigna au sous-officier. Mais, à la vue des forces de l'ordre, Um Nyobe et les siens prirent la fuite. Après une course-poursuite de 200 mètres, poursuit Rigal, «le sous-officier ouvre alors le feu au pistolet-mitrailleur et blesse mortellement Um Nyobe, dont les compagnons, parmi lesquels Yem Mback Pierre, chef du SA/BL (secrétaire administratif du bureau des liaisons), sont également atteints par le tir des autres soldats africains»<sup>37</sup>. Son corps fut trainé comme un gibier et exposé dans la boue à Eseka. Ultime outrage, pour éviter que la dépouille du martyr du nationalisme camerounais soit utilisé politiquement par ses partisans, les autorités décident de la couler dans le béton et de l'enterrer à la sauvette à Eseka, dérogeant par là à tous les rites funéraires traditionnels<sup>38</sup>.

---

<sup>35</sup> Ivi, p.290.

<sup>36</sup> Ivi, p.291.

<sup>37</sup> Ibidem

<sup>38</sup> Ivi, p.293.

### 3.7 La Guérilla Diplomatique

La guerre du Cameroun ne se déroule pas seulement dans les montagnes bamiléké, la brousse de Sanaga-Maritime ou dans les bidonvilles de Douala. Elle se joue également à Paris, au Caire, à Alger, à Accra, à Conakry et, bien sûr à New York, siège de l'organisation des nations unies, où le dossier camerounais fut soigneusement étudié. Traités en agents du communisme international, les militants de l'UPC, illégaux au Cameroun francophone, expulsés du Cameroun britannique, n'eurent, dans une sorte de prophétie auto réalisatrice, d'autre choix que de se rapprocher du Parti communiste français, de demander soutien et assistance au bloc de l'Est et de se réfugier dans les pays africains sympathisants. Symétriquement, les pays «occidentaux» faisaient bloc derrière la France pour barrer la route aux supposés marxistes camerounais. Mais ce schéma de guerre froide est aussi l'occasion de tester la réalité des solidarités de bloc. Si les quelques upécistes qui arpentèrent le monde furent très demandés dans les conférences internationales tiers-mondistes, ils ne trouvèrent toutefois pas chez leurs alliés l'aide concrète qui ferait basculer la guerre en leur faveur. Les upécistes en exil symbolisèrent certes parfaitement la résistance africaine au colonialisme européen. Mais le Cameroun n'était ni l'Algérie française ni le Congo belge. Il ne constitua pas une priorité stratégique des pays socialistes. Dans le camp opposé, les rivalités entre puissances impérialistes existèrent également, mais la solidarité entre elles finit par l'emporter face à la menace nationaliste et communiste. Depuis leur expulsion du Cameroun britannique à l'été 1957, où ils s'étaient réfugiés pour fuir la répression française, les upécistes en exil ne cessèrent de fuir, d'un pays frère à l'autre, du Soudan au Ghana, en passant par l'Égypte et la Guinée. Leurs pérégrinations s'inscrivaient dans les réseaux du panafricanisme en construction : elles reflétèrent les espoirs et les contradictions de ce mouvement hétéroclite, qui chercha tant bien que mal à échapper à l'affrontement Est-Ouest. Au gré de la tolérance de leurs hôtes, Félix Moumié, Ernest Ouandié, Abel Kingué et leurs camarades poursuivirent leur effort de propagande, recherchèrent de l'aide militaire ou diplomatique, ou tout simplement un abri avant de repartir au combat. A travers leurs errances, le conflit camerounais tendit ainsi à se mondialiser. De Pékin à Damas, en passant par Genève ou Stockholm, Félix Moumié, président de l'UPC, parcourt

le globe à la recherche d'une oreille attentive. Um Nyobe lui-même n'avait-il pas prophétisé que «l'éloignement des dirigeants de nos mouvements aura comme première conséquence la popularisation du problème kamerunais à travers le monde».<sup>39</sup> A Paris, les étudiants camerounais nationalistes s'organisent à partir de la fin. 1957 au sein de l'Union nationale des étudiants kamerunais (UNEK), l'ancienne Association des étudiants du Cameroun (AEC), qui rejoint la célèbre Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF). Cherchant à alerter l'opinion publique sur les événements en cours dans leur pays, ils se heurtent à la censure de leurs publications, à la suppression de leurs bourses d'études et, surtout, à l'indifférence générale, comme lorsqu'ils cherchent à commémorer la disparition d'Um Nyobe<sup>40</sup>. Les plus motivés d'entre eux finissent par rejoindre clandestinement la direction du parti dans ses déplacements. C'est ainsi que, début 1958, le jeune économiste Castor Osende Afana, vice-président de la FEANF et directeur du journal L'Étudiant d'Afrique noire marxiste-léniniste convaincu et stratège politique de premier ordre selon la Sureté, privé de financement en France, rallie Le Caire clandestinement<sup>41</sup>.

Il y retrouve les membres du bureau du comité directeur (BCD) qui, contournant la censure française, tentent de propager sur la scène internationale leur conception du «problème national kamerunais». Expulsés de Khartoum en juillet 1957, sous la pression conjointe des Français et des Britanniques, les leaders upecistes se sont en effet réfugiés dans la capitale égyptienne. Plaque tournante des mouvements de libération africains depuis la crise de Suez et la mise en déroute des forces françaises, britanniques et israéliennes, Le Caire devient pour les exilés camerounais un inestimable tremplin<sup>42</sup>. Le président Gamal Abdel Nasser, auteur d'un coup d'État militaire contre le roi Farouk Ier, soutient leurs médias, comme le journal La Voix du Kamerun et une émission de radio quotidienne à destination du Cameroun, et finance leur bureau au sein du secrétariat permanent du Conseil de solidarité

---

<sup>39</sup> A. Mbembe, *écrit sous maquis*, op.cit., p199.

<sup>40</sup> T.Deltombe, M. Domergue, J.Tatsitsa, op.cit.p324.

<sup>41</sup> Ibidem

<sup>42</sup> Ibidem



afroasiatique, qui siège dans sa capitale. Apportant déjà une aide précieuse au FLN algérien, le rais égyptien, qui s'est rapproché du bloc de l'Est, envisage également de soutenir militairement les Kamerunais<sup>43</sup>. La hantise du gouvernement français de voir des liens réels s'établir entre le FLN et l'UPC semble en passe de se concrétiser. Des mars 1957, un attaché militaire du ministère de la France d'outre-mer croit savoir que de jeunes Camerounais ont été envoyés en stage en Algérie, via Khartoum<sup>44</sup>. Quelques mois plus tard, une poignée de maquisards camerounais sont signalés à Rabat, en partance vers un camp d'entraînement de l'Armée de libération nationale algérienne (ALN). A partir de décembre 1957, l'organe de presse du FLN, « El Moudjahid », s'intéresse à la rébellion camerounaise. Sous l'impulsion d'un jeune révolutionnaire, le médecin antillais Frantz Fanon<sup>45</sup>. Il appela les africains à prendre les armes, et plaida contre tout compromis avec le colonialisme français. Puisque « nulle diplomatie, nul génie politique, nulle habileté ne pourront en venir à bout...il faut l'abattre par la force », écrivit Fanon en avril 1958<sup>46</sup>. Pour les Algériens, l'aide aux mouvements africains est un enjeu qui dépasse le simple devoir de solidarité, puisque celle-ci est censée susciter de nouveaux fronts sur le continent et desserrer l'étau des troupes françaises sur leur pays<sup>47</sup>. En Afrique noire, Nkrumah affirma son leadership au cours de la première conférence des États africains indépendants » d'avril 1958 à Accra (qui rassemble les huit pays du continent ayant acquis leur indépendance : Maroc, Tunisie, Libye, Égypte, Soudan, Éthiopie, Ghana, Liberia, en promettant une aide aux mouvements nationalistes des pays encore sous le joug colonial et un front diplomatique africain à l'ONU<sup>48</sup>.

Du, 20 février au 13 mars 1959 se tint à une session spéciale de l'Assemblée générale des nations unies, Au grand dam des français, mais conformément aux textes, l'ONU à

---

<sup>43</sup> Ibidem

<sup>44</sup> Ivi, p.325.

<sup>45</sup> G.Perville, *Le Panafricanisme du FLN*, In C.Robert Ageron et M. Michel, *l'Afrique noire française : l'heure des indépendances*, CNRS Éditions, Paris, 1992, pp.513-522.

<sup>46</sup> F.Fanon, in "El Moujahid" La farce qui change de camp n.21, 1958, p.122.

<sup>47</sup> T.Deltombe, M. Domergue, J.Tatsitsa, op.cit.p325.

<sup>48</sup> Ivi, p.326.

accepté d'accueillir des pétitionnaires camerounais. Ainsi toutes les grandes figures politiques locales firent donc le déplacement. Mais ce sont les pétitionnaires dépêchés par l'UPC. Focalisée sur cette échéance diplomatique, la direction de l'UPC en exil a appelé au calme ses troupes sur le terrain. Mais ce fut surtout la communauté internationale qu'elle veut mettre face à ses responsabilités, et revendiquait, l'indépendance immédiate une consultation électorale impartiale et une amnistie générale, et la levée d'interdiction de l'UPC. Malheureusement, ce fut une résolution favorable à la France qui fut adoptée. Portée par les États unis, Haïti, et la nouvelle Zélande, elle prévoit l'indépendance à une date à déterminer sans élection préalable (résolution 1349) et une réunification des deux Cameroun soumise à un référendum (résolution 1350)<sup>49</sup>. La résolution mise aux voix par les pays non alignés qui réclame des élections préalables sous contrôle onusiens, une amnistie générale et la légalisation de l'UPC, fut largement battue. Le vote du 12 mars à la quatrième commission de l'ONU fut écrasant, et sonna le glas des espoirs que les upécistes en exil avaient placés ans les pays frères. En effet, le vote du projet occidental est en effet acquis par cinquante-six voix contre neuf (celles du bloc communiste) et seize abstentions émanant du groupe des pays de Bandung.<sup>50</sup> Après la défaite diplomatique la direction de l'UPC en déduisit qu'elle devait avant tout compter sur la reprise de la lutte armée. Pour perturber cette indépendance qui n'était que nominal avec l'homme de paille acquis aux français Amadou Ahidjo, la guérilla redouble d'intensité au cours de l'année 1959.

### **3-8 La création de l'armée de libération nationale du Kamerun (ALNK)**

La naissance de l'A.L.N.K. fut la suite logique d'un enchevêtrement de heurts qui jalonnèrent la scène camerounaise dès mai 1955. L'intolérance mutuelle entre les différents protagonistes contribua à dégrader davantage l'atmosphère. L'engagement de

---

<sup>49</sup> Ivi, p.333

<sup>50</sup> Ibidem

l'U.P.C. dans la subversion se fit de manière graduelle, allant de la violence limitée et maîtrisée (maquis) « au terrorisme sur le modèle algérien ». Lorsqu'en décembre 1956 l'U.P.C. choisit l'affrontement armé pour empêcher la réalisation du calendrier politique imposé par la France, elle crée une structure paramilitaire : le C.N.O. (Comité National d'Organisation), dont la mission était de bloquer le processus électoral. Face à un pouvoir colonial fort et déterminé, cette tentative échoua puisque les élections législatives du 23 décembre se déroulèrent comme prévu. Un échec qui amène le parti à renforcer son option militaire en vue d'une extension de la lutte, qui prit désormais la forme d'une guerre de libération. Celle-ci est également infructueuse et catastrophique pour l'UPC. Non seulement sa milice est liquidée, ses principaux leaders supprimés, parmi lesquels Um Nyobè tué. L'avenir du pays est définitivement scellé en juin, avec le vote, par l'Assemblée générale de l'O.N.U., de la résolution 1349 qui détermine l'indépendance, qui fixe les conditions de la réunification avec le Cameroun britannique. De son côté, l'U.P.C. enfourche ses armes pour saper ce processus désormais irréversible.

Le 19 juin 1959, le Bureau directeur de l'U.P.C. exilé au Caire annonça son programme révolutionnaire en quatre points :

- poursuivre la révolution,
- empêcher l'indépendance sans élections préalables,
- obtenir qu'aucun Etat ne signe de traité avec le pouvoir en place à Yaoundé,
- dissuader les investisseurs

De même, le 29 décembre, soit deux jours avant la proclamation d'indépendance, Moumié, Kingué et Ouandié publièrent à Conakry la déclaration suivante : « L'indépendance actuelle ne répond nullement aux objectifs poursuivis par l'U.P.C. dès sa naissance. À partir du 1er janvier, le Kamerun jouira d'une indépendance nominale. Loin d'être un instrument indispensable au plein épanouissement du peuple, elle sera au

contraire le carcan au moyen duquel les agents du colonialisme et de l'impérialisme continueront à le tenir dans son propre pays»<sup>51</sup>.

Abel Kingué et Ernest Ouandié, respectivement premier vice-président et second vice-présidents, se partagent le parti. Le premier s'installe à Accra au Ghana où il est rejoint par Tchaptchet, Michel Ndoh et Woungly Massaga, tandis que l'autre regagne les montagnes du Moungo en août 1961 pour poursuivre la lutte. Ce fut donc dans ce contexte ambigu que naquit l'A.L.N.K. sous les cendres du C.N.O. achevé par l'armée française quelques mois plus tôt. C'est l'embrassement de la région Bamiléké qui insuffla cette dynamique et non le contraire. Les leaders exilés, pour l'essentiel originaires de l'ethnie Bamiléké de l'Ouest-Cameroun (Moumié, Ouandié et Kingué). Pour Moumié, plus que jamais inspiré par le modèle algérien, il est nécessaire de relancer l'offensive et de ne plus faire de quartier. La révolution doit être totale : politique et militaire certes, mais également économique médiatique, culturelle. Comme l'avaient fait dès le départ les algériens du FLN<sup>52</sup>.

Il faut désormais s'attaquer directement aux Européens. Si la stratégie globale rappelait incontestablement celle du FLN algérien, la stratégie militaire, elle était plutôt, dans sa formulation théorique, d'inspiration maoïste. Le programme générale de l'ALNK, adopté par les cadres militaires de l'UPC en mai 1959, après le retout clandestin de Singap au Cameroun, n'était autre qu'un bréviaire de théorie de guerre révolutionnaire formalisées dans les année 1930 par Mao Zedong. Du concept de guerre prolongée à la formule du poisson dans l'eau, en passant par les trois étapes de la stratégie révolutionnaire, défense stratégique, équilibre des forces, contre offensive, et les tactiques de résistance<sup>53</sup>.

Sur le plan opérationnel, l'A.L.N.K. proprement dite comprend schématiquement deux branches : d'une part, la branche intérieure, moins politisée, sommairement armée, très

---

<sup>51</sup> Christian-Tobie Kuoh, Mon Témoignage. *Le Cameroun de l'indépendance (1958-1970)*, Karthala Paris, 1990, p. 36.

<sup>52</sup> T.Deltombe, M. Domergue, J.Tatsitsa, op.cit.p341.

<sup>53</sup> Ivi, p.342.

divisée, mais rustique et pragmatique,<sup>54</sup> d'autre part, la branche extérieure, calquée selon le modèle de l'A.L.N. (Armée de libération nationale) algérienne, animée par des intellectuels marxistes en exil qui se proposent de renverser le régime Ahidjo. La branche intérieure eu pour fiefs : la région Bamiléké, plus particulièrement la localité de Bamendjou où fonctionnait un maquis appelé « Maquis Bafia » dirigé par Napoléon assisté de Harmattan comme secrétaire et plusieurs soldats comme Mangoua Félix alias Ndouni, Nguemele Hélène, Combat, Mboungning, Depolo, Plateau, Gaïlion. Les unités des Bamboutos et de Bazou furent respectivement commandées par André Congo alias S'en Fout la Guerre et Ngandjeu alias Château Dynamique, qui régnaient en véritables seigneurs de guerre craints et vénérés par les autres maquisards<sup>55</sup>. A Bafoussam, les opérations furent coordonnées séparément par les deux leaders Singap Martin et Momo Paul. Dans cette région, les maquisards furent très mobiles et presque ce que démontre le sous-préfet de Bamendjou dans un rapport datant de 1966. Il note le phénomène de permutation des maquisards et le nomadisme de leur vie, les départements du Wouri, le combat fut mené par Tame Henri alias Pengoye Constant, dans le Moungo et le Nkam, notamment les localités de LoumChantiers, Nkongsamba, Penja, Njombé, Yabassi, sévissaient NoéTankeu et David Mitton, puis Ernest Ouandié dans le mont Koupé. En pays Bassa, le maquis, en situation d'agonie, fut mené Mpouma Kilama Théodore alias Makanda Pouth, assisté de Yetna Leba, Etienne Bapia alias Kul Ndotu, André Singui alias Si Ndotu.

Sur le plan tactique, les maquisards combinaient le harcèlement, le repli, l'embuscade, la surprise et même le coup de main. Ils attaquent à coups de fusils de chasse ou de fabrication artisanale, d'armes blanches (machette, couteau, flèche et autres) les villages, les familles, les isolées ou en groupe, les éléments et les patrouilles des forces de l'ordre, les groupes d'autodéfense, les notables, les étrangers et les hommes politiques. Ils commettaient des exactions de toutes sortes : assassinats, vols, viols, pillages, rançonnement, sabotage des routes, ponts et voies ferrées. Leurs exploits sont tout aussi très spectaculaires et audacieux, comme le cas d'enlèvement des prêtres ci-dessous reporté : « Le 3 février 1960, l'abbé Georges Syam, curé de la mission Saint Antoine de

---

<sup>54</sup> Charles Ateba Eyne, *Le Général Pierre Semengue. Toute une vie dans les armées*, Yaoundé, 2002, Éditions Clé, 274 p., p. 103.

<sup>55</sup> Ibidem

Bamendjou, a été enlevé alors qu'il distribuait la communion. Il a été molesté, dépouillé de ses vêtements sacerdotaux qui furent ensuite brûlés. Son vicaire, l'abbé Thomas Fondjo, a de même disparu<sup>56</sup>. Plus pathétique est le raid effectué par deux bandes fortes de 600 individus dans les quartiers de New-Town et New Forcke à Dschang. Bilan 83 morts dont 25 femmes et 36 enfants, 72 blessés graves et plusieurs cases incendiées ou saccagées 22. Autre lieu : le village de Bangwa situé à 15 kilomètres de Bagangté où, dans la nuit du 5 au 6 mai 1960 vers 22 heures, une autre bande évaluée à plus de 400 maquisards armés de machettes, de fusils et de pistolets, assaillirent les occupants. Des cases sont pillées et incendiées, 32 villageois massacrés dont six mères d'enfants, quatre bébés et six enfants de 1 à 3 ans. Parmi les blessés, deux enfants de 5 à 8 mois ont les bras coupés<sup>57</sup>.

Conformément à la nouvelle stratégie de l'UPC, C'est dans les villes que l'étincelle était allumée. Le 27 juin au soir à Douala, une cinquantaine de militants, armés de gourdins et de machettes, se dirigent vers le camp de la garde camerounaise et des auxiliaires de Gendarmeries de Mboppi.

L'opération surprise réussit : le poste de police qui protège le camp est dévalisé, un gendarme français tué et quatre auxiliaires camerounais blessés. Mais les assaillants ne s'arrêtent pas là. Ayant récupéré une dizaine de fusils au Camp de la Gendarmerie, ils se dirigent vers le quartier des européens en chantant des chansons nationalistes. Ils font irruptions dans les bars et les cinémas, ils tuent deux militaires français et blessent une dizaine de clients français. Les autorités françaises alertées envoient des troupes et des chars pour reprimer les rebelles dont trois sont tués. Le couvre feu fut instauré<sup>58</sup>.

Mais à Yaoundé, capitale politique, ces derniers poursuivent l'offensive. Le 5 juillet, un groupe d'une quarantaine de militants, rééditant l'opération de Douala, attaquent une voiture de police, saccagèrent des dizaines de magasins et s'introduisirent dans des lieux fréquentés par des européens. Une répression optimale menée successivement par les forces françaises, puis par les forces conjointes franco-camerounaises. Celles-ci

---

<sup>56</sup> In «La Presse du Cameroun», n° 2983 des 6 et 7 juin 1960, p. 1.

<sup>57</sup> Ibidem

<sup>58</sup> T.Deltombe, M. Domergue, J.Tatsitsa, op.cit.p345.

appliquent, à quelques exceptions près, les procédés tactiques hérités de la guerre d'Indochine et en cours en Algérie : action psychologique associant la propagande et l'intimidation des populations, isolement, étouffement et destruction des maquis se trouvant en milieux favorables, regroupement des populations et création de zones interdites. L'homme de la situation est le général Max Briand, un ancien d'Indochine et d'Algérie, bien rompu à la contre-guérilla révolutionnaire. Les résultats sont probants : on recensa au quotidien les tués, prisonniers, blessés, des maquis détruits, le butin récupéré et de nombreux ralliements. Le sommet de l'A.L.N.K. est décapité avec la mort de Félix Moumié à Genève en novembre 1960. Les deux principaux meneurs de la branche interne, Momo Paul et Singap Martin furent abattus dans leur fief commun de Bafoussam. Ernest Ouandié qui regagna les montagnes boisées du Moungo en août 1961 pour y établir une « zone rouge », était dans l'impasse. Mpouma Kilama fut arrêté le 18 août 1963 dans son maquis de la Sanaga-Maritime et inculpé pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, association de malfaiteurs, assassinats, pillages à main armés, détention et ports illégaux d'armes à feu. Noé Tankeu est aussi capturé et exécuté en janvier 1964<sup>59</sup>.

La situation de l'A.L.N.K. était chaotique. Il fallait donc concevoir une nouvelle stratégie, si possible ouvrir un nouveau front. Le Ghana, la Guinée et l'Égypte, soucieux d'entretenir des relations amicales avec le gouvernement camerounais, ont entrepris l'expulsion des rebelles upécistes. Mais, par la force du hasard, ceux-ci trouvent une nouvelle terre d'accueil au Congo-Brazzaville, dans le voisinage immédiat du Cameroun. Cette situation fut favorisée par l'arrivée au pouvoir, en août 1963, d'un régime d'obédience communiste dirigé par Massamba Débat, qui s'affirma comme parrain des mouvements dits de libération en Afrique centrale par l'entremise de Cuba, de la Chine et des États de l'Europe de l'Est<sup>60</sup>. Ainsi est né le Deuxième front de l'A.L.N.K. Son chef est Ossendé Afana. Originaire du Sud-Cameroun, ce Docteur en économie a étudié en France. Il a des liens d'amitié antérieurs avec le nouveau président congolais et certains dignitaires de son régime. Défenseur de la thèse selon laquelle le combat révolutionnaire doit être mené auprès de la population et de préférence dans les régions les plus déshéritées, il trouve au Congo une base idéale pour ses activités. Les premiers

---

<sup>59</sup> S.H.A.T./6H241 : Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960.

<sup>60</sup> Ibidem

contingents y arrivent en novembre 1963 en provenance de Conakry. Ils sont composés, selon un bulletin de renseignement des autorités camerounaises, d'environ 185 membres, comprenant 144 combattants, 22 agents de liaisons et de renseignements.<sup>61</sup> 16 souteneurs de la rébellion et 3 sympathisants 31. Ces chiffres augmentèrent par la suite, avec des recrutements opérés sur place, au sein de la communauté camerounaise et même parmi des citoyens congolais. Ossendé et son équipe reçoivent l'aide congolaise sous différentes formes.

Sur le plan militaire, ils sont formés à la guérilla communiste dans les camps d'entraînement installés au Congo et encadrés par des instructeurs chinois et cubains. Il s'agit des centres de Gamboma, Loubomo, Mfilou, Kimongo, Makoua, Ouessou et du camp du kilomètre 100. Ici, « les cours leurs sont donnés en même temps qu'aux Africains qui se battent encore pour leur indépendance » 35, à l'instar des Angolais. Après cette phase préparatoire, les opérations sont déclenchées en 1965. Ossendé forme une unité spéciale baptisée « Détachement Um Nyobè », en hommage à ce précurseur du maquis, - qui a pour mission d'implanter une nouvelle base du « Deuxième front » (zone libérée) au cœur de la forêt dense de l'Est Cameroun.

Le « Détachement » quitte Brazzaville avec des véhicules mis à sa disposition par le gouvernement congolais, transite par Souanké, Ouessou, Ntam-Mbalam, Lélé et Maka avant de pénétrer dans la localité de Moloundou. C'est là qu' Ossendé installe une « zone libérée », qui est en fait l'embryon de l'Etat révolutionnaire projeté. Il se livre, sans le succès escompté, à l'encadrement idéologique et matériel de la population pour la rallier à sa cause. Bien que délaissée par le pouvoir central, cette population est informée des événements sanglants qui secouent le pays et imputables à l'U.P.C. Elle craint aussi les représailles encourues en collaborant avec ces « étrangers », d'autant plus que la mise en garde du président Ahidjo martèle encore les consciences : « L'ordre que nous avons donné, l'ordre que je donne aux autorités militaires et administratives est de traiter ceux qui aident les terroristes exactement comme les terroristes, c'est à dire qu'ils doivent être châtiés comme des terroristes »<sup>62</sup>. Ces habitants sont donc bien sensibilisés par les autorités et traditionnelles de dénoncer tout activiste. C'est ce qui est

---

<sup>61</sup> Ibidem

<sup>62</sup> In «La Presse du Cameroun», 1960 n° 4399, p. 1.



fait. Ossendé est trahi et traqué par les forces de l'ordre le 5 mars 1966. Poursuivi dans la forêt, il est finalement rattrapé le 16 mars et exécuté. Le Détachement Um Nyobè est quasiment décimé. Ainsi les français consolidèrent leur pouvoir sur le territoire.

## EPILOGUE :

L'insurrection armée et l'obtention du pouvoir par les forces politiques même qui avaient longtemps contrés la lutte anticolonialiste, eut pour résultat que le Cameroun parvint à l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960 sous le régime favorable au maintien de liens économique, militaire et politiques étroits avec la France<sup>63</sup>.

A la suite des élections de 1956 les groupes politiques de la nouvelle assemblée étaient surtout d'essence régionale. Un groupe de conseillers de la région du Nord occupait trente sièges. Il était présidé par Ahmadou Ahidjo. Les démocrates camerounais de Mbida regroupaient vingt représentants du centre et du sud-est. Le mouvement d'action nationale de Soppo priso tenait huit sièges. Les neufs conseillers de la région bamiléké se rassemblèrent pour former les paysans indépendants. Mbida fut le premier Premier ministre camerounais ; il se trouva à la tête d'un gouvernement constitué de représentants du Nord et du centre. Ahmadou Ahidjo vice-Premier ministre, dirigeait la plus grosse représentation. En 1957, toutefois, face au terrorisme persistant dans la Sanaga Maritime et l'autorité arbitraire et inflexible exercée par Mbida, la France délégua un nouveau gouverneur, Jean Ramadier, avec pour mission de rendre plus aisé le remplacement de Mbida par Ahidjo. Mbida comprit et tenta d'utiliser les services de ses collègues de Paris pour parer à l'évènement. Ramadier réussit néanmoins à mobiliser une opposition à Mbida au sein de l'assemblée et du conseil de gouvernement et Mbida dut démissionner en février 1958<sup>64</sup>.

Ahmadou Ahidjo succéda à Mbida et dès lors embrassa la cause des indépendantistes modérés, c'est-à-dire la cause de l'indépendance, de la réunification, de la réconciliation nationale sur le territoire et de la coopération avec la France.

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, le 13 mai 1958, ne bouleverse pas la donne au Cameroun. Comme en Algérie, c'est plutôt le courant le plus âprement colonialiste qui se réjouit. Regardant l'homme du 18 juin comme un militaire à poigne, les colons espèrent que leur héros saura faire taire les «bradeurs d'Empire» de la

---

<sup>63</sup> R. Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986, p.355.

<sup>64</sup> Ivi, p356.

IVe République, mettra un terme à la chienlit upéciste et enrayera la marche en avant vers l'indépendance du Territoire.

Les partisans locaux du général, dont le journal, *Le Cameroun libre*, diffusent depuis des années les textes des barons gaullistes, connaissent en effet les positions conservatrices des nouveaux dirigeants français : de Gaulle lui-même, Michel Debre, Jacques Foccart, etc. Abonnés pour beaucoup à la lettre à l'Union française dirigée par Foccart, ils disposent à grâce au *Monsieur Afrique* du gaullisme, qui sillonne le continent depuis dix ans pour entre-tenir la flamme et engranger les cotisations, de la meilleure courroie de transmission qui soit pour faire passer leur message au général. Tandis qu'à Paris se préparent des échéances importantes pour modifier les institutions françaises et alors qu'à Yaoundé l'Assemblée législative vote, le 12 juin 1958, un texte reconnaissant la vocation du Cameroun à l'indépendance, Armand Anziani, figure emblématique du gaullisme local et patron de la Société immobilière du Cameroun, prend la plume. « Il n'y a pratiquement plus que des gaullistes ici..., explique-t-il à Foccart. Nous pourrions de constituer ici un noyau de braves gens recrutés un peu partout, chez les Noirs comme chez les Blancs, qui nous serviraient de propagandistes lors du referendum et de masse de combat lors des prochaines élections.

Ahidjo passe une bonne partie de son été 1958 en France, du 22 juin aux 18 août. Le 12 juillet, il rencontre de Gaulle, qui assure que la France est « prête à aider les Camerounais à réaliser leurs aspirations dans la franchise, la loyauté et l'amitié des deux peuples. Ahidjo, en retour, lui exprime le désir du peuple camerounais de s'acheminer vers l'indépendance, avec l'aide de la France, et son espoir d'obtenir sa souveraineté afin de s'associer librement à elle<sup>65</sup>. « Indépendance » du Cameroun et « association » à la France deviennent dès lors les maîtres mots.

Si le général de Gaulle a finalement accepté en 1960 de renoncer à son vieux projet d'un grand ensemble franco-africain ouvertement gouverné par la France et de reprendre à son compte celui d'une indépendance de façade implicitement initiée par la IVe République, ce n'est pas seulement parce que le contexte international lui était

---

<sup>65</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, Paris, La Découverte, 2011, p.318.

favorable. C'est aussi parce qu'il avait reçu l'assurance, de la bouche d'Ahidjo, que le Cameroun, une fois souverain, s'associerait librement» à son ancienne métropole. C'est ainsi que, dès décembre 1958, quelques semaines avant que l'ONU n'avalise le plan français d'une indépendance sans élections préalables (13 mars 1959) et que ne soit institué, pour la première fois, un ministère chargé de la Coopération (27 mars), des accords sont signés entre la Cameroun et la France pour l'année 1959. Alors que la Guinée avait quitté avec fracas l'Empire français en septembre en votant majoritairement «non» au referendum instituant la Ve République et tandis que le Togo avait opté pour une transition en douceur vers l'indépendance, les conventions du 31 décembre 1958 attachées à l'ordonnance, signée la veille, fixant le statut du Cameroun feront progressivement figure de référence en matière de coopération bilatérale entre la République française et ses colonies au moment de devenir indépendantes.

Ces conventions de coopération ont ceci de remarquable qu'elles préfigurent, autant sur la forme que sur le fond, les « accords de coopération » qui seront signés par la suite entre la France et les pays de son pré carré africain. Il faut d'abord souligner, la première caractéristique, leur aspect foncièrement inégalitaire d'une part, le nouveau statut du Cameroun est simplement octroyé par la France et, d'autre part, les conventions qui lui sont attachées consistent en une série d' «accords» entre un État souverain (la France) et un État sous tutelle, c'est-à-dire soumis (le Cameroun), administré par le précédent. La deuxième particularité est le caractère, sinon secret, du moins terriblement discrète des conventions de coopération franco-camerounaises du 31 décembre 1958. Aujourd'hui encore, il est assez difficile pour un historien ou un journaliste de connaître le contenu de ces conventions, pourtant caduques depuis plus de cinquante ans.

Le 13 novembre 1960, furent ainsi signés pas moins de douze conventions et accords bilatéraux qui encadrèrent sévèrement la souveraineté camerounaise et inscrivent dans le marbre, en le contractualisant, le lien de dépendance qui unit depuis des décennies le Cameroun à la France. Ainsi en va-t-il par exemple dans le domaine monétaire : par l'accord qu'il signa avec la France, le Cameroun fut maintenu dans la zone franc, conserva le franc CFA et confia à son ancienne puissante tutrice sa politique monétaire, ce qui limita drastiquement son autonomie. Comme en 1958 et en

1959, les aspects sécuritaires et militaires de la coopération franco-camerounaise furent les plus sensibles. Pour ne pas alerter les upécistes qui condamnèrent avec virulence les pourparlers « Franco-Ahidjo » l'accord de défense du 13 novembre 1960, comme les précédents, restera secret. On sut seulement qu'il prévit une concertation régulière entre les deux pays sur les questions de défense et qu'il permit au pouvoir camerounais de faire appel à la France en cas de danger ou de crise graves.

Ayant ainsi fait signer des accords définitifs au gouvernement camerounais, les dirigeants français devaient pouvoir faire face au problème de l'heure: l'insurrection upéciste qui, Bien qu'ayant subi de graves revers à la fin de l'année 1960, était encore loin d'avoir rendu les armes. Seul problème, les autorités françaises étaient divisées sur l'attitude à adopter après le 31 décembre 1960, date à laquelle, avec la fin des accords provisoires prévue pour cette seule année, les troupes française n'étaient plus censées participer à des activités à caractère opérationnel, c'est-à-dire aux combats.

Mais en vertu d'une convention provisoire du 31 décembre 1959 renouvelée six mois plus tard juin 1960, puis d'un accord de défense définitif du 13 novembre 1960 et, enfin, d'un accord spécial du 12 janvier 1961 renouvelé pour six mois supplémentaires jusqu'au 12 juin 1961, tous signés dans le plus grand secret, que les troupes française commandées par le général Briand firent directement, pendant deux années complètes, la guerre aux nationalistes camerounais.

Maintenant qu'Ahidjo eu accepté le principe d'une indépendance conditionnée, les initiatives se multiplièrent. Le 19 octobre, le haut-commissaire Xavier Torre annonça sur Radio Yaoundé l'indépendance pour le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Le 24 l'Assemblée législative du Cameroun qui avalisa les projets français. Elle « prend acte de la décision de transférer à l'État du Cameroun des affaires intérieures à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1959 proclame la volonté du peuple camerounais d'accéder à l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960,...affirme son attachement au principe de la réunification, rend hommage à l'œuvre accomplie par la France au Cameroun et souhaite son association libre et amicale avec la France»<sup>66</sup>. Les 11 et 14 novembre 1958, Ahidjo et le représentant de la France à l'ONU y défendirent côte à côte la levée de la tutelle dans

---

<sup>66</sup> Ivi, p320

le plus bref délai. Pour bien illustrer le changement de démarche, la France négocia également avec le gouvernement camerounais un statut provisoire adapté à l'année de transition de 1959. L'État sous tutelle du Cameroun devint un État autonome régi par la convention franco-camerounaise du 30 décembre 1958, qui laissait la politique étrangère entre les mains françaises mais transférait par exemple la responsabilité de l'ordre intérieur au gouvernement camerounais.

Pour la première fois, la France amena un pays d'Afrique subsaharienne à une indépendance dont elle dessina elle-même les contours. Un tel cheminement préfigurait ce qui se passa dans les mois et les années à venir l'accession de chacun des territoires français d'Afrique à une indépendance formelle confiée à des leaders dociles maintenus dans une relation de dépendance, asymétrique et clientéliste. L'évolution politique du Cameroun, poisson-pilote dans cette «Françafrique» embryonnaire, fit également naître un double mythe. Au Cameroun, celui d'un Ahmadou Ahidjo père paisible de l'indépendance et de la nation. En France, celui d'un général de Gaulle décolonisateur, digne de la vocation généreuse d'une France émancipatrice des peuples et resta fidèle quinze ans plus tard à ses grandes envolées libératrice de la conférence de Brazzaville de 1944.

Derrière les apparences trompeuses de cette réconciliation généralisée, la guerre se poursuivit. Dans les brousses camerounaises, où l'on se battait encore avec férocité. Et sur la scène internationale, où les upécistes en exil comptaient bien se faire entendre.

Tout était orchestré pour éviter les fautes de gout imprévues. Le secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskjöld était de toutes les cérémonies aux côtés des représentants des nations ayant administré le Cameroun jusqu'à ce jour, comme les ministres français Louis Jacquinot et Robert Buron, ou le britannique John Profumo, accompagnés des émissaires des deux superpuissances du moment, l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU Henry Cabot Lodge et le délégué de l'URSS lesquels taisaient pour l'occasion leurs critiques passées et apportaient au nouveau régime leur caution reconfortante. Les chefs de gouvernement africains, comme le président de la Fédération du Mali Modibo Keita, étaient également venus voir durant près de trois heures défiler femmes, sportifs et culs-de-jattes à la gloire du Cameroun nouveau. On distinguait surtout la soutane rose de l'abbé Fulbert Youlou,

chef du gouvernement profrançais du Congo-Brazzaville. Seuls quelques chefs d'État « non alignés», comme le Ghana ou la Guinée, montrèrent leur solidarité avec le Parti nationaliste en s'abstenant de cautionner l'opération. Prudent, Sekou Touré envoya tout de même un message de sympathie aux dirigeants du nouvel État. Mais, d'une façon générale, l'appel de l'UPC au boycottage de la cérémonie ne fut guère suivi. Et l'événement bénéficia d'une fréquentation de bonne qualité, dont aucun autre pays africain accédant à l'indépendance à cette période ne pouvait s'enorgueillir. Toutes ces images d'Épinal venaient illustrer ce qu'un étonnant éditorial du monde du 8 juillet 1959 imaginait déjà comme le passage serein à l'indépendance librement négociée d'une nation dont la France avait reçu la charge et dont elle allait assurer honorablement l'émancipation, que seuls quelques assassins guidés par les extrémistes du Caire pouvaient vouloir perturber<sup>67</sup>.

Derrière le décor dressé pour la parade, se cachait ainsi le vrai conflit, tabou, entre une UPC revancharde et une France omniprésente : d'un côté, une rébellion autour de l'ALNK qui mettait en pièces la prétention d'Ahidjo à conduire le pays dans le calme vers la sortie de la tutelle de l'autre, une France qui tirait les ficelles du nouvel État. L'UPC avait parfaitement vu le danger. Après avoir bataillé en vain pour retarder ces cérémonies, elle n'avait plus d'autre stratégie que de gâcher la fête et l'opération de communication internationale du nouveau régime. Malgré cette parodie d'accès à la souveraineté, on s'apercevait que le nouveau pouvoir ne maîtrisait pas grand-chose. Les dernières semaines de 1959 furent autant de coups portés à son autorité vacillante. Dix jours avant l'indépendance, un rapport militaire s'alarma d'une aggravation rapide de la situation. Les rebelles gagnèrent du terrain et étendirent leur zone d'action.

Protégé par l'armée française, enfermé dans son palais, Ahidjo avait pour priorité de cimenter son pouvoir personnel. Inspirée de celle de la Ve République, la Constitution camerounaise fut encore plus présidentialiste. Le chef de l'État camerounais, qui jouissait du titre de chef de l'exécutif, avait par exemple le pouvoir de nommer et de démettre le Premier ministre et sur proposition de celui-ci les ministres. Surtout, la première Constitution camerounaise s'inspirait grandement de l'article 16 tant décrié de celle de la Ve République, qui accordait au président français les pleins

---

<sup>67</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa,op.cit.p381.

pouvoirs afin de prendre les «mesures exigées par ces circonstances» s'il estimait, de manière unilatérale, que des institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux étaient menacées d'une manière grave et immédiate. » L'article 20 de la nouvelle Constitution, quant à lui, précisait que « le président de la République peut, lorsque les circonstances l'exigent, proclamer par décret présidentiel pris en Conseil des ministres l'état d'urgence qui confère au gouvernement des pouvoirs spéciaux dans les conditions fixées par la loi organique qui réglera la matière».

Le 21 février 1960, la Constitution fut soumise à referendum, ce que le correspondant inconnu de Jacques Foccart juge curieux, surtout dans un pays où la liberté de la presse n'existait pratiquement pas. Dans le sud du pays, la Constitution ne passait pas, notamment auprès des leaders politiques comme Paul Soppo Priso, Theodore Mayi Matip, Alexandre Douala Manga Bell ou Jacques Ngom ; qui, constatant la mise en place d'une mécanique Dictatoriale, craignaient de ne bientôt plus avoir aucune marge de manoeuvre. Les résultats détaillés furent plus qu'éloquents. Yaoundé vota non à près de 90 %, Douala à plus de 95 %. Dans ces deux villes, les manipulations du scrutin étaient manifestement plus compliquées qu'en région bamiléké, en état de siège, qui vota oui à plus de 80 %.<sup>68</sup> Pour faire basculer le total des votes, il eu fallu les fraudes les plus grossières des régions du Nord, où les scrutins n'avait jamais connu le moindre début de transparence. Dans la région, pour 115 000 « oui », on ne trouva par exemple que 798 « non ». Ce ne fut pas sans raison que le pouvoir avait refusée à tout prix un vote sous contrôle international six mois plus tôt. Officiellement, la Constitution fut adoptée à près de 60 % des votants, mais, dans les faits, le test de popularité s'est transformé en désaveu cinglant. Dans la foulée les mêmes méthodes, une nouvelle Assemblée nationale fut élue le 10 avril 1960. Laquelle assemblée s'empresse, le 5 mai 1960, de choisir Ahmadou Ahidjo, seul candidat, au nouveau poste de président de la République. Quarante-huit heures plus tard, le nouveau président publiait l'ordonnance n°60-52 du 7 mai 1960 portant loi organique sur l'état d'urgence à et proclamait le lendemain par décret l'état d'urgence dans onze départements troublés du pays, pour durée de quatre mois renouvelable indéfiniment, remplaçant ainsi l'état d'alerte défini par ses dispositions de mai 1959.

---

<sup>68</sup> Ivi,p.386.



Les libertés publiques (liberté de la presse, de réunion, de manifestation, de circulation) furent alors soumises au bon vouloir du ministère de l'Intérieur, qui pouvait en outre assigner à résidence des individus qui s'avéraient dangereux pour la sécurité publique. Les compétences des juridictions militaires, furent élargies aux crimes contre la paix publique, les personnes ou les biens, commis avec port d'arme ou usage de violence eurent, c'est-à-dire à presque toutes les actions de la guérilla qui relevaient jusqu'ici des cours criminelles spéciales instaurées en mai 1959<sup>69</sup>.

### **- L'armée française engage la reconquête**

La première année d'indépendance du Cameroun voyait en effet se déchaîner la répression militaire contre les membres de l'ALNK. On touchait ici au cœur de la polémique sur le rôle de la France au Cameroun. C'était en effet à propos de la campagne déclenchée dans la région Bamiléké pour anéantir l'UPC, à partir de janvier 1960, que les pamphlétaires les plus virulents parlaient de génocide et de villages anéantis au napalm. C'était par exemple en pensant à cet épisode que, dans son ouvrage *La Françafrique*, François Xavier Verschave intitula son chapitre « Massacres en pays bamiléké. » Ce moment constitua bien, en tout cas, une charnière dans l'histoire de la guerre d'indépendance du Cameroun. Dans les coulisses des cérémonies officielles se discutait le déclenchement d'une répression sans précédent pour mater définitivement une rébellion qui avait montré sa vitalité à la fin de 1959 en lançant des vagues d'attaques coordonnées. Les forces de l'ordre, un temps entravé par des institutions transitoire et une stratégie attentiste, s'apprêtaient, avec l'indépendance, à franchir un nouveau palier dans la lutte.

---

<sup>69</sup> Ivi, p.387.



70

La tâche ne fut pas aussi simple, car les officiers français, loin de se heurter à de simples « brigands », devaient affronter des soldats, capables, malgré l'extrême disproportion des forces en présence, de manœuvrer, d'anticiper, de se coordonner, jusqu'à infliger parfois de vraies défaites à une armée étrangère dont les moindres mouvements étaient observés par un système de guetteurs appelés «douaniers» le long des crêtes qu'offrait le relief de la région. Avec leurs semblants d'uniformes chipés dans les surplus de l'armée britannique, quelques bérets ou chapeaux de brousse, les combattants de l'ALNK n'avaient pas toujours fière allure, mais ils savaient se battre<sup>71</sup>.

Au fur et à mesure que le commandant de l'opération descendait vers le sud, les maquisards, « tenus au courant de sa progression par leurs vigies, remontent, eux, vers le nord, recourent les pistes derrière les unités, et poussent deux colonnes de deux cents hommes chacune sur la ville de Dschang, capitale administrative du département, qu'ils attaquaient dans la nuit du 18 au 19. Tandis que le bataillon en était encore à dégager la

---

<sup>70</sup> Entraînement des élèves officiers de l'École militaire interarmes du Cameroun, dans la zone de Koutaba en 1960, sous la supervision d'instructeurs français. Selon le colonel Sylvestre Mang, il s'agirait – dans la photo ci-dessus – du lieutenant Lefèvre (à côté de la lampe tempête) et de son adjoint Raymond Bosseboeuf (Archives nationales de Yaoundé).

<sup>71</sup> Ivi, p.407.

route du retour. Le raid sur Dschang fit plus de quatre-vingts victimes avant d'être dispersé par l'intervention de la gendarmerie. Au même moment, sachant les troupes françaises accaparées par l'opération Charlie, d'autres groupes insurgés, plus au nord, en profitèrent pour attaquer Baleng trois nuits de suite. Le commandant français Gribelin défait, tira son chapeau à Singap devant ces offensives «concertées par un commandement valable, bien renseigné et résolu à jouer son va-tout face aux forces de l'ordre. « L'adversaire auquel va s'opposer le GTN n'est donc pas à mépriser », conclut-il, impressionné par ces « rebelles » disposant d'un « recrutement facile et pratiquement illimité ». « Leur moral élevé...et leur férocité sans limite font douter un Gribelin inquiet devant ces combattants « sûrs de leur force, courageux parfois jusqu'à l'inconscience, anime d'une foi aveugle en leurs sorciers»<sup>72</sup>. À Batcham le 1<sup>er</sup> février, contre la mission catholique de Bamete le lendemain, à Bafou dans la nuit du 4 au 5 février, à Kafengoum les 10 et 14 février, contre la chefferie de Bangwa le 11 février, à Bafoussam dans la nuit du 13 au 14, à Baleng les 17 et 21 février, à Dschang dans la nuit du 18 au 19, à Bangangté dans la nuit du 27 au 28 : le mois de février fut une longue litanie de coups portés aux forces franco-camerounaises par l'armée de libération<sup>73</sup>.

La lutte entre les deux camps était meurtrière. Si les journalistes n'eurent pas accès au théâtre des opérations, une voix, modestement, se fit entendre. Daniel Galland, Pasteur de Dschang, put faire parvenir une lettre au journal protestant Réforme, pour relater ce qu'il vit en ses premiers jours de février. Galland n'avait rien d'un crypto-upeciste. En 1959 il avait cosigné une lettre des Européennes de Dschang demandant la possibilité d'armer les civils contre l'ALNK et l'envoi de forces armées. Mais, aujourd'hui, il était scandalisé par l'action des troupes de Max Briand : « Depuis trois jours, les forces de l'ordre ont attaqué le maquis. Je ne sais pas ce qui restera de certains villages, car le gouvernement camerounais est décidé à frapper un grand coup, avec l'aide de l'armée française. » Le pasteur Galland s'alarma de la multiplication de centaines, des milliers de victimes, guérilleros ou non, des actions des forces de l'ordre. « Les cadavres ne sont même plus enterrés, il y en a trop ». . . . . « Quand les maquisards sont surpris en

---

<sup>72</sup> Ivi, p.408.

<sup>73</sup> Ibidem

train de faire des tranchées dans les routes, ils sont tués à la mitrailleuse et ensevelis avec la terre ramassée par les bulldozers pour boucher les trous. À certains endroits, ce sont les cochons qui font les fossoyeurs. La répression s'abat sans faire de détails ». «C'est horrible. Plus de prisonniers; poursuit Galland. Plus même de pitié pour les femmes et les enfants. Les femmes ne sont en effet pas les moins farouches dans la guerre. Mais ce qui est horrifiant, c'est le sentiment général qu'un seuil de violence a été franchi dans la tête des belligérants. « Les gendarmes entendus à Dschang, rapporte-t-il, racontent ces massacres avec un ton tout naturel. La vie humaine ne compte plus »<sup>74</sup>.

La lutte est sans pitié. Confronté à un ennemi plus coriace que prévu, Gribelin se fixa un objectif liminaire à son port : établir une percée entre Bafang et Penka Michel, de manière à séparer la zone de Martin Singap de celle de Paul Momo. Premières de ce type furent les opérations « Écho » à Bamendou (quarante-huit morts)<sup>75</sup> le 1<sup>er</sup> mars. Puis « Étincelle » une semaine plus tard à Bansoa. La méthode fut à chaque fois la même : sur une zone précise, l'aviation larguait des tracts appelant les combattants et les populations à fuir ou se rendre, avant de boucler le périmètre au petit jour et de le «ratisser» méthodiquement. La percée stratégique fut véritablement réussie le 15 mars 1960, avec l'opération «Avant-propos » centrée sur Bafang. En moins de quarante-huit heures, la «route de Singap » fut remise en état et contrôlé par les Français, qui signèrent la leur premier « succès psychologique incontestable.» Le commandant du GTN jubila : « La preuve est faite que la zone de Singap n'est plus inviolable».

Au fil des semaines, les opérations se font toujours plus meurtrières. Un exemple parmi tant d'autres : le 28 mai 1960, « Alpha 6 » on comptera jusqu'à dix-huit opérations «Alpha » successives. Concentre les efforts français dans les marais de Tamogouan (sud de Bamendjo), repairent de Jeremie Ndelene, qui laisse quatre-vingt-cinq combattants sur le terrain. Deux jours plus tard, le GTN poursuit son action jusque dans la zone marécageuse située l'est de Balessing (« Alpha 7 »).

Décidément, ce que l'armée appelait les « zones imperméables » de l'ALNK se révélait bien humide... « L'opération est très dure, souligne Gribelin qui en a pourtant vu d'autres. Les rebelles sont nombreux et difficiles à repérer dans l'eau où ils plongent

---

<sup>74</sup> Ibidem

<sup>75</sup> Ivi, p409.

jusqu'au cou. On ne voit guère à plus de dix mètres, dans ce borbier encombré de broussailles et il faut à maintes reprises, l'intervention du broussard (l'avion de liaison et d'observation) pour que les unités s'y retrouvent et puissent découvrir les rebelles. Entre obscurité et humidité, cet épisode épique coûte la vie à deux cent quarante-trois insurgés, arrachant cette phrase dépourvue de tout sentimentalisme à l'auteur de la répression : «Malheureusement, beaucoup d'armes restent au fond du marais»<sup>76</sup>.

L'ampleur du déploiement militaire se lisait dans les bilans humains très lourds, mais aussi dans les protestations des Britanniques, lesquels se plaignent en juin 1960 d'un afflux soudain de réfugiés fuyant les opérations d'épuration des Bamboutos, qui se retrouvèrent, de l'autre côté de la frontière, menacés d'expulsion ou d'internement par les autorités anglaises. Le rapport de forces tournait de plus en plus à l'avantage des forces de l'ordre, aboutissant à des bilans de pertes mensuelles très asymétriques. Du 18 au 25 juillet 1960, rapporte par exemple un télégramme adresser au ministre français des armées, on dénombrait cent soixante-cinq « rebelles » tués, contre seulement deux blessés.

L'élimination de «Momo Paul Genie » fut planifiée le 12 novembre 1960. Au cours d'une réunion à Baham, se retrouvèrent le préfet Énoch Kwayeb, son sous-préfet Jean Keutcha et le vieux complice de Momo, le chef Kamdem Ninyim, pour qui l'indiscipline de sons alliés commençait à fragiliser son nouveau statut de ministre. Les trois personnalités convoquèrent Frederic Nenkam, le chef du village de Bahouan, voisin de Baham, où Momo se serait réfugié. Le sous-préfet Jean Keutcha le mit sur les braises : « il est précisé de plus en plus que Momo est à Bahouan, mais si cela s'avérait exact, je prendrais à votre encontre une telle sanction que même vos enfants s'en souviendraient toute leur vie »<sup>77</sup>La menace fonctionna. Le rapport de la sûreté de Bafoussam confirma que le chef Frédéric Nenkam finit par se montrer plus explicite, en indiquant à l'adjudant-chef Raymond Bechet le lieu de passage régulier du capitaine de rebellion le dénommé Momo Genie. Le plan d'embuscade fut conçu et la délicate mission confiée au sous-officier français, qui l'exécuta avec succès. Abattu

---

<sup>76</sup> Ivi, p.419.

<sup>77</sup> Ivi p.430.

le 17 novembre 1960, Momo finit comme Um Nyobe : son corps fut exposé en public pour bien démontrer à la population qu'on ne ruse pas avec le pouvoir<sup>78</sup>.



79

Momo mourait d'avoir trop trahi, d'avoir cru pouvoir se rallier et poursuivre malgré toute l'action subversive sur le terrain. Le 24 novembre 1960, c'était au tour de Ndelene, 40 ans environ, de tomber dans une embuscade, montée grâce au retournement d'un de ses lieutenants. Jusque-là « invisible et insaisissable, comme le regrettait un rapport de gendarmerie, Ndelene avait mis au point un dispositif de guetteurs placé sur les hauteurs où même dans les arbres, qui lui permettaient en cas de patrouille de disparaître individuellement dans les hautes herbes, dans les marigots et dans les buissons. Mais, cette fois-ci, les nombreuses captures effectuées dans son entourage apportèrent aux forces de l'ordre des renseignements précis sur la sur la localisation de l'ex-lieutenant de Paul Momo. Mortellement blessé, Ndelene eut encore la force, avant de rendre l'âme, de laisser approcher les militaires et de tirer à bout portant sur un caporal, qu'il manqua heureusement rapportait un officier français.<sup>80</sup> La mise en scène, bien rodée depuis l'assassinat d'Um Nyobe et de Paul Momo, se déployait alors une fois de plus : le corps fut exposé en public durant toute une semaine à Mbouda, provoquant dans les jours qui suivirent de nombreux ralliements. Certains prétendaient même qu'il

---

<sup>78</sup> La sûreté de Bafoussam, « capture Momo Paul », 17 novembre 1960, (APO 1 AA7/2).

<sup>79</sup> Maquisards du groupe Paul Momo ; ce dernier est lui-même présent sur la photo (quatrième en partant de la droite, debout) (SHAT, 6H263).

<sup>80</sup> Brigade de gendarmerie de Mbouda, « Bulletin de renseignements : mort du rebelle Ndélééné Geremie », 27 novembre 1960 (APO, 1 AA7/2)

avait été décapité et que les militaires lui avaient glissé une cigarette allumée entre les lèvres en interpellant son cadavre au cri de : « Si tu es immortel, lèves-toi et fume »<sup>81</sup>.

Pendant ce temps, vitrine internationale de l'UPC et figure de proue de la « révolution africaine Félix Moumié faisait partie de ces leaders auxquels s'intéressent tous ceux qui rêvent de l'émancipation véritable du Continent.

Les différentes tentatives médiatiques visant à le décrédibiliser où le marginaliser, paraissaient d'ailleurs assez inoffensives. Les journalistes de la presse internationale ont beau le regarder de haut, le traiter de « terroriste » et stigmatiser ses mots d'ordre « dépassent », le petit homme âgé de seulement 35 ans, hyperactif et toujours exalté, fascine de plus en plus. Installé entre Accra et Conakry, devenu un conseiller écoute de Sekou Touré et un ami de Kwame Nkrumah, le jeune médecin tenta d'étoffer et de consolider ses relations africaines et internationales. Une piste fut particulièrement recherchée par le bureau de l'UPC en exil au cours de l'année 1960: l'alliance Moumie-Lumumba. La première relation avec Patrice Lumumba, le Premier ministre congolais, avait noué en avril 1960 lors du passage de ce dernier à l'Africain Center d'Accra. À la fin du mois de septembre 1960, le président de l'UPC s'envola pour le Congo, où il comptait réaliser enfin son projet de gouvernement kamerunais provisoire en exil. Mais, quand Moumie arriva au Congo, Lumumba venait d'être chassé de la capitale par les troupes du nouvel homme fort, le colonel Mobutu. D'après sa veuve, Felix Moumie, déguisé en militaire local, avait alors rejoint le Premier ministre congolais déchu, après avoir traversé le fleuve Congo en pirogue. Le président de l'UPC finit par être expulsé vers Accra par Mobutu<sup>82</sup>.

En Suisse, où il était de passage quelques semaines plus tard, en octobre 1960, les services français, sous couvert de ce mystérieux groupe baptisé La Main rouge, qui assassinait régulièrement les nationalistes algériens

---

<sup>81</sup> Mesmin Kanguelieu Tchouake, *La Rébellion armée à l'Ouest Cameroun (1955-1971). Contribution à la connaissance du nationalisme camerounais*, Édition Saint-Siro, Yaoundé, 2003, p.89.

<sup>82</sup> Wilson Ndeh Ntumazah, *A conversational Autobiography*, Patron Publishing House, Bamenda, 2001, p.77.

et leurs alliés installés en Europe, allait à nouveau frapper pour se débarrasser du leader upécistes, ces mêmes services avaient imaginé une rocambolesque opération.

Aide par leurs services de renseignements disséminé sur le continent, les services spéciaux français. Un agent secret William Bechtel, devait attirer Moumié dans un guet-apens : se présentant comme journaliste, et s'étant déjà rendu à Accra quelques mois plus tôt pour « faire la connaissance », du président de l'UPC, il devait cette fois l'empoisonner au cours d'un dîner en ville. William Bechtel obtint un rendez-vous dans un restaurant cosu de la ville, Le Plat d'argent, pour le 15 octobre. Bien que Moumié s'était rendu au restaurant avec un étudiant upéciste venu de France, Jean-Martin Tchaptchet, le faux journaliste parvint à divertir l'attention de ses deux interlocuteurs : Moumié, qu'un complice fit appeler au téléphone du restaurant, conformément au plan préétabli, et Tchaptchet, auquel il montre une série de photos. Bechtel put alors tranquillement verser son poison dans l'apéritif de Moumié. Un poison soigneusement sélectionné : du thallium, un produit mortel qui, quand il est bien dosé, ne produit ses effets que 48 heures plus tard. C'est-à-dire, logique au moment où Moumié se serait rentré à Conakry. Revenu à table après son appel téléphonique, Moumié se lanca dans de grandes discussions, sans boire son verre de Ricard empoisonné. Voyant l'heure tourner et sa mission secrète courir à l'échec, Bechtel décida d'empoisonner le verre de vin de Moumié. Lequel, subitement assoiffé à l'heure de quitter la table, ingurgita finalement coup sur coup les deux doses de poison ! Pris de violentes douleurs à l'estomac pendant la nuit, il fut conduit dans une clinique de la ville. Au cours de son agonie qui s'étira jusqu'à sa mort le 3 novembre, le médecin camerounais trouva juste la force de révéler l'identité de son assassin. Aussitôt, l'affaire fit grand bruit. Les perquisitions menées au domicile du «journaliste», qui s'était volatilisé, ne laissaient aucun doute sur sa responsabilité dans la mort de Moumié<sup>83</sup>.

Ernest Ouandie, vice-président de l'UPC installé à Conakry, s'apprêtait à retourner clandestinement au Cameroun. Pour réorganiser le maquis et, une nouvelle fois, relancer le combat.

---

<sup>83</sup> T.Deltombe, M.domergue, J.Tatsitsa,op.cit, p.476.



Alors que les militants upécistes réclamaient depuis des années, dans tous les coins du pays, l'indépendance et l'unification du Kamerun, deux processus qu'ils jugeaient inséparables, le nouveau président reprend à son compte le slogan de l'unité très rapidement après que lui avait été livrée l'indépendance. Il suivait en cela les Français qui, après, s'être opposé à l'unification des Cameroun britannique et français, s'étaient convertis à cette idée sur le tard, une fois levée l'hypothèque upéciste. Pour la France, qui s'était assuré que le Cameroun oriental ne tombait pas dans les mains des « communistes de l'UPC », l'unification ne pouvait être qu'une bonne affaire : elle permet d'agrandir sa zone d'influence africaine, en privant l'ennemi héréditaire britannique d'une région riche en ressources agricoles et souterraines.

Évaluant en permanence le degré d'attachement des responsables camerounais à la France, les autorités Françaises craignent, derrière la façade, la concurrence d'autres puissances étrangères.

« Les positions françaises demeurent solides, relève un bulletin de renseignements en mai 1962. Il importe cependant de suivre de près les agissements des Américains ou des Allemands, dont les efforts ne laissent aucun doute quant à leurs intentions de substituer leur assistance à la nôtre dans certains domaines ». <sup>84</sup> Inquiètes de l'influence allemande, parce qu'elles se souviennent de l'histoire coloniale camerounaise, les autorités françaises se méfient surtout, jusqu'à l'obsession, des Anglo-Saxons : Britanniques, Américains, Canadiens, qui disposent d'une base linguistique propice depuis l'annexion de la partie méridionale de l'ex-Cameroun britannique par Ahidjo. Elles regardent par exemple avec suspicion l'influence de la Cameroon Développement Corporation (CDC), entreprise hégémonique au Cameroun anglophone dont l'activité s'étend sur plus de 100 000 hectares. « Elle a en effet un budget double de celui de cet État fédéré, contrôle 70 % de la production et est animée par 250 techniciens britanniques de haute qualification » <sup>85</sup>. Note le consul Yves Robin. Lequel a pour mission, de fournir un appui discret au gouvernement central pour « faire bénéficier à cette ancienne zone britannique de l'acquis de quarante ans

---

<sup>84</sup> Ivi, p.506.

<sup>85</sup> Ibidem

d'administration française et de suivre les fonctionnaires camerounais envoyés en zones britanniques, « puisqu'en définitive les buts qui leur sont assignés par le gouvernement sont favorables l'expansion de l'influence française.

Pour Ahidjo, comme du reste pour les responsables politiques camerounais en général, l'intérêt de la réunification fut moins évident, car elle supposa le partage du pouvoir avec, de surcroît, des populations qu'ils considéraient, du fait de l'histoire et de la langue colonial, comme étrangères. S'ils revendiquaient officiellement cette réunification qu'ils redoutaient secrètement, les anti-upécistes ne le faisait que pour contrer leurs ennemis en se réappropriant leur programme. Les résultats des referendums qui se tinrent au Cameroun anglophone les 11 et 12 février 1961 ne firent rien pour arranger les affaires d'Ahidjo : la partie méridionale du Cameroun anglophone opta pour le rattachement à la République du Cameroun, tandis que la partie septentrionale préféra le rattachement au Nigeria. Vigilante à l'égard des «intrusions étrangères » au Cameroun, la France s'attacha cependant à camoufler le système de dépendance qu'elle avait instauré. Lorsque cela arrangeait ses intérêts, ou lui permettait de déléguer certaines charges financières, elle acceptait volontiers le soutien politique et économique des autres puissances occidentales. On remarquera ainsi que la visite officielle effectuée par Ahidjo aux États-Unis, en mars 1962, ne dérangeait aucunement les responsables français. Elle entretenait au contraire la fiction de la souveraineté internationale du Cameroun. Ce fut dans le même ordre d'idées que les responsables français commencèrent, à partir de 1961-1962, à évoquer une possible association avec Israël en matière de développement agricole et de formation de la jeunesse. Et ce fut également ce double souci français d'économie et de camouflage qui incita les responsables des anciennes colonies de l'hexagone à multiplier les accords avec la communauté européen. Cela permettait à l'ancienne métropole de se décharger sur ses partenaires d'une partie du « fardeau » que constituait l'« aide au développement », tout en en conservant le contrôle effectif.

### **La Mort du dernier rempart**

Ernest Ouandié vice- président de l'UPC, revenu au Cameroun pour réorganiser la rébellion. Il fut protégé par un évêque, Mgr Ndongmo. En, mi-juillet 1970, il préparait

l'exfiltration d'Ouandié. Mais cette périlleuse opération, qui aurait été décisive, échoua. Les raisons de cet échec restèrent obscures. En effet le prélat fut convoqué par le saint siège au moment où il venait de récupérer Ernest Ouandié et son secrétaire, Njassep, pour les confier à l'émissaire de solidarité. Contraint d'obéir aux injonctions du papa, l'évêque suspend sur-le-champ les opérations, abandonna précipitamment les deux fugitifs dans la zone de Mbanga et s'envola pour Rome. Quelques jours plus tard, Njassep et Ouandié furent arrêtés, respectivement le 12 et le 18 août, à quelques kilomètres du lieu où il les avait laissés. Ce subit abandon fit naître, plus tard, les suspicions de nombreux upécistes à l'endroit de l'évêque.

Depuis plusieurs mois en effet, les plus hautes autorités camerounaises, manifestement très bien renseignés sur ses projets, essayaient d'éviter les complications sur le plan national et international, que risquait d'entraîner une inculpation de l'évêque. Elles multipliaient les pressions sur le Vatican et sur Ndongmo pour éloigner ce dernier du Cameroun.

Ouandié sous les écrous, les forces de l'ordre frappèrent dans l'entourage des deux inculpés. Outre le secrétaire particulier d'Ouandié, arrêté au cours de la tentative d'exfiltration, elles arrêtèrent la majeure partie de l'état major de l'ALNK. Il fut exécuté sur la place publique à devant le commissariat de Bafoussam le 15 janvier 1971. Pour l'opposition camerounaise sur le choc c'était le coup final. La mort d'Ouandié si elle ne tua pas complètement l'UPC, elle changea ses priorités d'action. L'UPC abandonna la lutte armée, les upécistes en exil remisent également les armes à feu dans la boîte à souvenir et prirent la plume.<sup>86</sup> Cette évolution mit en revanche sur le devant de la scène les professionnels de l'écriture, intellectuels, journaliste, historiens, qui comprirent que la force du néocolonialisme ne venait pas seulement de la supériorité économique et militaire de l'ancienne métropole, mais aussi et surtout de sa capacité à modeler les consciences, à réécrire l'histoire et à anesthésier les velléités résistantes.

Ainsi la France perpétua et développa en toute tranquillité la Françafrique. Le nouveau type de relations entre la France et l'Afrique eut pour objectif avoué d'«institutionnaliser» la prééminence politique de l'ancienne métropole, mais aussi et surtout sa prépondérance économique, monétaire et culturelle. Par-delà l'appartenance

---

<sup>86</sup> Ivi, p.633.

ou non à la communauté, institutionnelle ou conventionnelle, les États africains s'accommodèrent, pendant de nombreuses années, avec une intensité variable selon les périodes et les circonstances politiques, d'une forte présence de l'ancien colonisateur. Ses assistants techniques furent présents en grand nombre dans les administrations africaines, y compris dans les centres de pouvoir, son armée était stationnée en permanence en certains points stratégiques essentiels, le contrôle de la vie économique et financière lui assurait pendant longtemps un quasi-monopole des débouchés commerciaux et de l'accès aux matières premières, complété par la mise en place d'une vaste zone monétaire autour du franc. Au fil des ans, cette emprise de la France se relâcha inévitablement face aux aspirations à un exercice plus effectif de la souveraineté par ses partenaires africains et à l'émergence d'une solidarité internationale plus active entre les pays en développement. Les révisions périodiques et plus ou moins profondes des accords de coopération avec la France, intervenues au cours des quatre dernières décennies, ne remirent pas fondamentalement en cause l'essence du système mis en place en 1960.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abwa D, *Commissaires et Hauts commissaire de la France au Cameroun (1916-1939)*, Presse universitaires de Yaounde, Yaounde, 2000.
- Ateba Eyene C, *Le Général Pierre Semengue. Toute une vie dans les armées*, Yaoundé, Éditions Clé, 2002
- Benoist J, *L'Afrique occidentale française de la conférence de Brazzaville(1944) à l'indépendance (1960)*, Nouvelle Éditions africaines, Dakar, 1982.
- Blanchet A, *Un pays artificiel qui commence à peine à exister*, "Le Monde" n.°1460, 5 nov. 1949.
- Brigade de gendarmerie de Mbouda, « Bulletin de renseignements : mort du rebelle Ndélééné Geremie », 27 novembre 1960 (APO, 1 AA7/2).
- Chaffard G. *Les Carnets secrets de la décolonisations*, Paris, Calman-Levy, 1965, p129.
- Deltombe T, domergue M, Tatsitsa J, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique*, La Découverte, Paris, 2011.
- Entraînement des élèves officiers de l'Ecole militaire interarmes du Cameroun, dans la zone de Koutaba en 1960, sous la supervision d'instructeurs français. Selon le colonel Sylvestre Mang, il s'agirait – dans la photo ci-dessus – du lieutenant Lefèvre (à côté de la lampe tempête) et de son adjoint Raymond Bosseboeuf (Archives nationales de Yaoundé).
- Eyelom F, *l'impact de la première guerre mondiale sur le Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Eyinga A, «*Démocratie de Yaoundé*», L'harmattan, Paris, 2004.
- Eyinga A, *L'UPC, une révolution manquée ?*, Editions Chaka, Paris, 1991.
- Fanon F, in "El Moujahid" La farce qui change de camp n.21, 1958.
- Gifford P et Louis W., *France and Britain in Africa*, London, New Haven, 1971.
- Guilbot J, *Les conditions de vie des indigènes de Douala*, in Etudes camerounaises, n°27-28, septembre-décembre 1949.
- Héberlé G, *L'église catholique au Cameroun*, Issy-les moulineaux, Paris 1960.
- Joseph R, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986.
- La Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), 13° Session de la CPM 1928.
- La Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), 15° Session de la CPM, 1929,
- La Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), 6° Session de la CPM, 1925,
- La sûreté de Bafoussam, « capture Momo Paul », 17 novembre 1960, (APO 1 AA7/2).
- Lamberton J (en blanc), en opération en zone de pacification de la Sanaga Maritime, le 27 mai 1957(Archives privées).
- Léaute J, *Les assemblées territoriales du Cameroun français*, Enfom, , n° 55 1947-1948.

- Mabon A, *Prisonniers de guerre «indigènes». Visage oubliés de la France occupée*, La découverte, Paris, 2010.
- Maquisards du groupe Paul Momo ; ce dernier est lui-même présent sur la photo (quatrième en partant de la droite, debout) (SHAT, 6H263).
- Martel P.A, *Le syndicat au Cameroun*, in “le bulletin des missions” n° 3, 1948.
- Mbembe A, *La naissance du maquis dans le sud- Cameroun*, Khartala, Paris, 1996.
- Mbembe A, *Ruben Um Nyobe le Problème National Kamerunais*, Paris, L’harmattan, 1984.
- Mbembe A, *Ruben Um Nyobe. Écrits sous maquis*, L’Harmattan, Paris, 1989.
- Messmer P (troisième en partant de la gauche) et Maurice Delauney (deuxième en partant de la gauche) rencontrent des chefs traditionnels de l’Ouest vers 1957-1958 (Triluna Film Zurich)
- Mouchet J, *Londres-Cameroun 1940. Leclerc: débuts méconnus de son historique épopée*, Hunault, Tarbes, 1978.
- Ndeh Ntumazah W, *A conversational Autobiography*, Patron Publishing House, Bamenda, 2001.
- Ngando A, *La France au Cameroun, 1916-1939. Colonialisme ou mission civilisatrice*, L’Harmattan, Paris, 2002.
- Njeuma Martin Z, *Histoire du Cameroun XIXe s. – début XXe s*, Paris, L’Harmattan, 1989.
- Oyono D, *Colonie ou mandat international, la politique française au Cameroun de 1919 à 1946*, Paris, L’Harmattan, 1992.
- Perville G, *Le Panafricanisme du FLN*, In C.Robert Ageron et M. Michel, *l’Afrique noire française : l’heure des indépendances*, CNRS Éditions, Paris, 1992.
- Remarques du délégué à la CPM, 35° session 1938.
- Renan E, *la reforme intellectuel et morale de la France*, Paris, La librairie Nouvelle, 1872.
- Robert Ageron et Michel M, *L’ère des décolonisations. Actes des colloques d’-aix-en-provence*, Khartala, Paris, 1993
- S.H.A.T./6H241 : Rapport sur les opérations militaires au Cameroun en 1960.
- Sighoko Fossi A, *Discours politiques*, L’Harmattan, Paris, 2007.
- Tchouake M.K, *La Rébellion armée à l’Ouest Cameroun (1955-1971). Contribution à la connaissance du nationalisme camerounais*, Édition Saint-Siro, Yaoundé, 2003.
- Tchumtchoua E, *De la jeucafra à l’upc. L’éclosion du nationalisme camerounais*, Editions Clé, Yaoundé, 2006.
- Tilho G, *Le Cameroun et la sécurité française* in “Revue de l’empire français” 1939.
- Tobie Kuoh C, *Mon Témoignage. Le Cameroun de l’indépendance (1958-1970)*, Karthala Paris, 1990.
- Um Nyobè R, secrétaire de l’union des populations du Cameroun, collection, Archives d’Afrique.

## **SITOGRAFIE**

<http://www.afrik.com/article8909.html>

[http://www.rfi.fr/actufr/articles/073/article\\_41417.asp](http://www.rfi.fr/actufr/articles/073/article_41417.asp)

<http://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-xii/index.html>

<http://www.cameroon-info.net/stories/0,70373,@,cameroun-declassification-des-archives-le-regroupement-desdits-documents-a-comme.html>

## ARTICLES DE REVUE

In "Afrique-Information", n°39 nov 1955.

In "La Presse du Cameroun", 1960 n° 4399.

In "Le Cameroun Libre", numero 168, 25 septembre 1942.

In «La Presse du Cameroun», n° 2983 des 6 et 7 juin 1960.

In La voix du Cameroun, n°7 février 1952.

Mbembe A, *Le conflit des symboles*, in "Le Monde Diplomatique", n°38496 1985.

Um Nyobè R in *AEF Nouvelle*, n° 25 février 1949.

Um Nyobè R, les conditions historiques du mouvement de libération nationale, cahiers internationaux février 1954 n°53.